

Version intégrale hors la préface de Malraux et les annexes.

Andrée Viollis,
Indochine S.O.S.,
NRF, 1935, 240 p.

[XIII]

AVANT-PROPOS

Les notes qui suivent furent prises en marge d'un voyage que je fis en Indochine dans les trois derniers mois de 1931. Attaché en qualité de journaliste¹ à la mission de M. Paul Reynaud, alors ministre des Colonies², je l'avais devancé à Saïgon d'une dizaine de jours et m'étais arrangée pour demeurer dans le pays un peu plus d'un mois après son départ, avant de gagner la Chine, puis le Japon.

J'avais été profondément émue par la belle et solide enquête que Louis Roubaud venait de publier sur les troubles d'Indochine³. Je savais qu'ils n'étaient encore qu'imparfaitement apaisés. Je pus bientôt me convaincre comme lui que la cause principale de ces troubles réside d'une part dans la crise économique, la famine. l'excessif fardeau des impôts, d'autre part, dans l'attitude prise par les autorités devant les pacifiques cortèges et les diverses manifestations d'un peuple désespéré.

J'apporte sur la répression de ces troubles, leurs causes et leurs conséquences, un témoignage pour ainsi dire nu, car je ne fais que transcrire mon carnet de notes, me bornant à y joindre les éclaircissements et les précisions indispensables, et, autant qu'il se peut pour un sujet aussi brûlant, à y ajouter mes références. Le lecteur suivra donc le même chemin que moi. Il verra comment je parvins à rencontrer, du côté indi- [XIV] gène, quelques-uns (les «meneurs», comment je pus m'entretenir avec des chefs de la jeunesse nationaliste, des «vieux-révolutionnaires», des constitutionnalistes et divers partisans de la coopération franco-annamite. Et il se rendra compte que j'ai également consulté de nombreux Français, avocats, ingénieurs, médecins, colons, fonctionnaires de la Sûreté et de l'Administration.

Ces notes et les documents qui leur sont annexés constituent, malgré moi, un témoignage accablant contre la façon dont les troubles furent réprimés en Indochine et la manière dont la justice y est rendue.

C'est là une des raisons qui, avec certaines circonstances de ma vie et des travaux urgents, m'en firent, différer la publication.

Mais le verdict de Saïgon intervint en mai 1933, provoquant l'émotion la plus profonde et la plus justifiée, aussi bien dans les esprits pour lesquels les considérations d'humanité et de justice ont encore du poids que chez les Français soucieux du principe et de l'application de nos méthodes coloniales. Il fut suivi par le procès d'Hanoï (juin 1933) qui se termina par l'acquiescement de cinq légionnaires, dont deux sergents, convaincus d'avoir torturé puis assassiné onze Annamites, innocents et reconnus comme tels. Acquiescement justifié par le fait que les accusés prétendirent n'avoir fait qu'exécuter les ordres des autorités civiles.

Révoltée, comme tous ceux qui lurent le compte rendu des débats de ces procès, j'attendis cependant encore. Mais, malgré des assurances venues de très haut, aucune mesure gouvernementale n'a jusqu'ici atténué l'iniquité de ces deux

¹ Andrée VIOLLIS était journaliste au *Petit Parisien* (A.L.).

² Ministre du gouvernement Pierre LAVAL, qui a renouvelé le privilège de la Banque de l'Indochine (A.L.).

³ Louis ROUBAUD, *Viet-Nam* (Valois).

verdicts. Des condamnés ont été exécutés; d'autres et par milliers pourrissent encore dans des bagnes et des geôles dont je connais l'horreur. Les amnisties promulguées au cours de ces derniers mois ne se sont étendues que d'une façon insuffisante aux prisonniers politiques et n'ont tenu aucun compte des injustices commises. Par ailleurs, la misère et la famine restent endémiques dans les campagnes; les paysans accablés de trop lourds impôts, protestent et [XV] s'insurgent. Et si de récentes mesures ont quelque peu allégé la dette fiscale des indigènes cochinchinois, elle n'ont pas diminué le fardeau des populations si éprouvées de l'Annam. Aucune réforme sérieuse n'est intervenue pour adoucir les maux et éliminer les abus que je signale dans ces notes.

Il ne m'était donc plus possible de les garder dans mon tiroir. Les voici. J'en avais déjà publié une partie il y a quelques mois, dans la revue *Esprit*⁴. Ce qui me valut certaines critiques de tous genres et sur tous les tons, mais qui n'allèrent jamais néanmoins jusqu'à mettre ma bonne foi en cause⁵.

On me reprocha de faire œuvre antifrançaise en négligeant les résultats considérables de notre œuvre en Indochine pour n'en souligner que les défauts et les tares, et de donner ainsi une idée fautive tant de l'Indochine que de la France. Mais, je le répète, mon enquête ne porte guère que sur les causes et la répression des troubles. Je ne me propose nullement de donner un tableau complet de l'Indochine ni d'embrasser dans son ensemble le problème de la colonisation et du fait colonial en soi. Je laisse aux lecteurs le soin de situer mes impressions sur un plan plus général et d'en tirer eux-mêmes leur conclusion. J'ajoute qu'aucun Français ne peut ignorer les résultats de l'activité française en Indochine et que, s'il en était, besoin, les «chargés de mission» et les rédacteurs des journaux coloniaux se chargeraient abondamment de rafraîchir les mémoires.

Je ne sentais vraiment pas la nécessité de m'étendre une fois de plus sur les édifices, les chemins de fer, les routes et les canaux créés par nous en Indochine. Tout au plus pouvais-je me demander en quoi routes et voies ferrées sont utiles à l'indigène, rivé dans son village par la misère et la difficulté de se procurer un passe- [XVI] port; et aussi pourquoi ces fameux moyens de transport n'ont même pas servi à apporter dans les régions de l'Annam, atteintes par une terrible famine, les stocks de riz accumulés au Tonkin et en Cochinchine, sans espoir de vente ni d'exportation. Mon enquête ne portait pas davantage sur le point de savoir s'il est opportun, s'il est possible, d'empêcher de germer les idées que l'on a semées, d'étouffer les espoirs que l'on a fait naître; si l'on peut continuer à tenir éternellement en servage les peuples majeurs qui réclament les droits de leur majorité; ces droits solennellement proclamés chez nous il y a plus de cent cinquante ans, et confirmés par la Conférence de la Paix de 1919. Ni si la France n'aurait point avantage à accorder aux Indochinois, sinon l'indépendance totale, du moins une plus large part dans les affaires publiques de leur patrie. Pour poser et résoudre de tels problèmes, il m'eût fallu plus d'autorité et plus de temps.

On m'a également reproché de faire œuvre antifrançaise en publiant au grand jour les erreurs et les scandales dont l'Indochine est le théâtre. Je viens de dire les hésitations et les scrupules qui m'ont longtemps retenue. Si cependant on persiste encore à estimer que c'est desservir la France que de servir la vérité, j'accepte volontiers le blâme.

Andrée VIOLLIS.

N. B. — Il est utile de signaler qu'on nomme indistinctement «communistes» en

⁴ *Esprit*, décembre 1933.

⁵ Je reçus également, et en plus grand nombre, de précieuses approbations.

Indochine non seulement les nationalistes désireux de voir appliquer à leur pays les principes démocratiques qu'ils ont puisés chez nous, mais les miséreux qui supplient qu'on leur vienne en aide, et tous ceux qui, pour une raison quelconque, n'ont pas le don de plaire à l'administration ou à la police. A leur tour ceux-ci relèvent cette dénomination et s'en font gloire. Le régime est tel d'ailleurs «qu'il est difficile de concevoir qu'un Annamite courageux soit autre chose que révolutionnaire⁶».

[1]

A bord du *d'Artagnan*.
Septembre 1931.

C'est la première fois que, suivant le terme technique de notre argot de reporters, je suis «sur» un voyage officiel. J'accompagne M. Paul Reynaud, ministre des Colonies, dans sa mission d'étude en Indochine. Cet honneur, je ne l'ai pas sollicité. Mon rédacteur en chef, Élie J. Bois, qui a un flair étonnant pour prévoir les événements, m'a dit l'autre jour:

—Vous me demandez depuis longtemps d'aller voir ce qui se passe en Extrême-Orient, Chine, Japon... Voici l'occasion.

J'objecte:

—Je n'ai jamais suivi de ministre en voyage officiel, je ne sais pas en outre si j'ai la fibre très coloniale.

—Qu'importe? On ne vous demande nullement votre opinion, ni des opinions, mais des compte rendus, objectifs, pittoresques si possible.

Soit. J'ai d'ailleurs mon idée. J'ai été profondément émue par le courageux et douloureux *Viet-Nam* de Roubaud, par *les Jauniers* de Paul Monet. Je ne serais pas fâchée d'aller y voir par moi-même.

Voilà donc quelques jours que nous naviguons. Le *d'Artagnan* est tout éclatant de lumières et de toilettes. Pas une cabine n'est libre à bord. Apprenant que le ministre voyagerait sur ce paquebot, fonctionnaires, colons, gens de finances et d'industrie, bousculant leurs congés, se sont précipités. C'est aussi la dernière traversée, avant sa retraite, du commandant du navire, [2] M. Malausséna. Le visage éclairé du franc sourire des marins, il danse chaque soir avec l'ardeur et l'innocence d'un aspirant. Un des seuls ici à n'avoir ni ambition ni arrière-pensée.

Le ministre se montre peu, parle moins encore. Bon signe. Après le déjeuner, il est assis à l'extrémité du pont, sous le velum orange. Chose curieuse, il a les paupières bridées, le sourire énigmatique d'un bouddha. Il travaille beaucoup, paraît-il. J'ai été le voir dans sa cabine. Elle est tapissée de cartes géographiques, économiques, ethnographiques du monde, de l'Asie, de l'Indochine. Les tables sont couvertes de livres, de dossiers.

On me conte que, dans sa prime jeunesse, Paul Reynaud fut d'idées avancées. Mais oui! Il soutint à la Conférence des avocats une thèse hardie qui scandalisa les vieilles toges du Palais. Hochant une tête chenue, qu'encadraient les favoris traditionnels, le digne M. Bocher, bibliothécaire, de père en fils, de l'ordre des avocats, aurait alors prononcé:

—Monsieur le premier secrétaire, faites ce que vous voudrez, vous resterez toujours un révolutionnaire!

Avant son départ, ses amis lui ont dit:

---- Vous allez compromettre votre carrière politique. Vous serez mal accueilli:

⁶ Andre MALRAUX, «S.O.S.» (*Marianne*, 11 octobre 1933).

par les colons, les commerçants, les spéculateurs malheureux, et surtout par les indigènes.

— Voilà justement pourquoi je vais là-bas, rétorqua le ministre. Ce n'est pas une tournée de parade et de plaisance que je projette parmi ces gens qui souffrent, mais une visite de médecin en quête de remèdes...

Qui sait? Il faut lui faire crédit.

Quelques figures sympathiques dans son entourage: un haut fonctionnaire du ministère des Colonies, d'une incontestable valeur, loyal, perspicace, modeste; un jeune résident supérieur hardi, dédaigneux des routines et des préjugés; sa femme, intelligente et bonne; un chef de cabinet spirituel et lettré... Et Mlle Reynaud qui ouvre sur le monde des yeux tout frais de dix-sept ans.

[3]

Septembre 1931

A Suez, flamboyant, couleur de feu et de sang; premiers chameaux découpant sur le ciel pâle de chaleur leurs silhouettes en triangle; vieillards à barbes et à bâtons, tirant de petits ânes gris; femmes aux grands yeux fardés sous des voiles bleus: l'Afrique.

Réception à Ismaïlia, ville prospère aux beaux jardins, création et siège de la puissante Compagnie internationale du Canal de Suez. Un coin émouvant: l'humble petite chambre à couchette étroite d'enfant, au bureau de cuir usé où Ferdinand de Lesseps travailla durement, austèrement, pendant dix ans. Elle plaide pour lui avec autrement d'éloquence que la théâtrale statue de bronze, là-bas sur le port.

J'apprends avec étonnement qu'un paquebot comme le *d'Artagnan* paie au Canal un droit de passage de 500.000 francs. Voilà qui permet de donner de gros dividendes aux actionnaires et d'assurer internationalement des rentes somptueuses aux hommes politiques en disponibilité ou en retraite.

Djibouti, premier arrêt officiel. La suite du ministre a endossé les «blancs», fièrement, coiffé le casque. Chaleur torride. Serrée sous une tente, entre de misérables plantes vertes, foule étrange: fonctionnaires chamarrés, sultans des Mille et une nuits en turbans dorés, beaux Somalis, crêtés d'une plume rouge, toute droite dans leur toison frisée, officiers, prêtres, capucins à barbes, religieuses qui ont arboré le casque sur leurs voiles noirs ou blancs. Des enfants de toutes couleurs piaillent *la Marseillaise*.

Triste ville... Maisons basses, entourées de maigres jardinets où les légendaires palmiers de zinc, jadis importés de chez Allez frères, sont remplacés par des arbres chétifs à faire pleurer. La ville est entourée d'une large zone de cases sordides, fabriquées avec tous les déchets imaginables: vieux sacs, tessons, caisses à savon, débris de tôle, boîtes de conserves. Une effrayante odeur de pourriture monte de cet énorme cloaque [4] au-dessus duquel bourdonnent de redoutables mouches bleues et tournent ces vautours qu'on appelle charognards.

L'hôpital, les dispensaires sont dans un état de pauvreté et d'abandon lamentables: personnel insuffisant, matériel hors d'âge, défaut des remèdes les plus indispensables. Et pourtant, on attendait le ministre. Les médecins, premières victimes, surmenés, font tout ce qu'ils peuvent. Mais ils se heurtent à l'incurie administrative et au manque de crédits.

Déjeuner, discours, congratulations. Puis, sur un grand square dévoré de soleil, tam-tams, chants de guerre, danses barbares. Des guerriers somalis et dankalis, grands fauves captifs, tournoient éperdument, brandissent leurs lances de fer avec des cris de mort, miment sauvagement l'attaque, la lutte, la victoire. Quelles

pensées se cachent derrière ces fronts de bronze?

Dans l'entourage du ministre, on chuchote que celui-ci est très mécontent de tant de négligence, du manque complet d'hygiène. Il est surtout indigné de l'abondance des mouches et des moustiques. Il cite notamment l'Amérique qui, avec un peu de méthode, a su en débarrasser d'immenses territoires.

On parle de sanctions, de déplacement du gouverneur responsable⁷.

Septembre 1931

Nous traversons l'océan Indien. Dernières colères de la mousson, ciel opaque, chaleur moite, vent poisseux, longue houle qui secoue les cœurs, vide les cerveaux...

Dans la salle à manger, les ventilateurs bourdonnent, soulèvent les cheveux sur les fronts humides, font palpiter les légères étoffes autour d'épaules qui flé- [5] chissent. De table à table, des regards se cherchent ou s'évitent. Promesses, refus. C'est la grande semaine, tant de fois décrite par les spécialistes de la littérature de paquebot.

Nous sommes à une table quatre journalistes attachés à la mission. Un seul d'entre nous parle et fait du bruit comme quarante: c'est un excellent confrère à la verve très parisienne, envoyé spécial d'un journal de droite, gloire photographique de *l'Illustration*, verve qui ravit et offusque «ces dames» des tables voisines. Les deux autres, divisés par les ordinaires rivalités de traversée, gardent un silence hostile. L'un est romancier de talent, d'ailleurs. Il a apporté une caisse de ses livres qu'il distribue aimablement à la ronde. L'autre est rédacteur au *Temps*. Je me sens très isolée.

Des Annamites, tout de blanc vêtus, sveltes et souples, glissent silencieusement autour des tables, ou demeurent appuyés aux cloisons, parfaitement immobiles, les bras croisés. Je considère souvent leurs fins visages fermés dont les paupières ne cillent pas. Ils ne paraissent ni voir, ni entendre. Pourtant, l'un des convives crie, gesticule, rit à plein gosier, il me semble discerner autour de leurs lèvres un imperceptible frémissement d'ironie.

Un soir, dans l'ascenseur, continuant une conversation, je prononce le nom de Moscou. Et je reçois tout à coup en plein visage, comme un choc, le regard aigu du liftier. Puis il reprend soit impassibilité de blanche statue⁸.

28 septembre

Colombo et son port. Entre les deux longs bras des jetées, trois croiseurs britanniques, quelques rares cargos et tout un peuple de barques cambrées, pleines de fruits éclatants.

Conduite par le gouverneur et par notre consul à Calcutta, M. André Danjou, une délégation [6] de nos établissements français de l'Inde monte à bord pour saluer le ministre. Elle compte surtout des Indiens, vêtus de blanc, fins et dignes, dont l'un porte très droite une tête superbe coiffée d'un turban à aigrette. L'année précédente, pendant mon séjour dans l'immense péninsule où j'étais venue étudier le mouvement gandhiste, je n'avais pu voir Pondichéry. Mais je conserve un excellent souvenir de Chandernagor et surtout de Mahé, petit paradis terrestre à la manière de *Paul et Virginie*. Après six semaines d'auto dans le sud de l'Inde

⁷ Il n'y en a pas eu. Le gouverneur de Djibouti ne fut mis à la retraite, pour raison d'économie, qu'au moment des décrets-lois de mars 1934.

⁸ «Les boys vietnamiens des Messageries maritimes, tous bolchevicks», apportent journaux et tracts par ballots (Pierre Taittinger, *le Rêve rouge*, 1924, p. 193)(A.L.).

britannique, à travers un millier de misérables villages, peuplés de paysans nus, invraisemblablement maigres, aux grands yeux fiévreux, j'avais eu l'heureuse surprise de trouver les indigènes de notre minuscule colonie bien vêtus, bien nourris, l'air satisfait; de voir aussi les enfants sortant de l'école, des livres sous le bras. Nul ne songeait à la révolte. «Pourquoi marcher avec Gandhi, répondaient les habitants à nos boys. Nous, citoyens français, nous voter, nous contents...»

— La crise économique sévit à Pondichéry comme ailleurs, me dit le gouverneur, et les passions politiques locales y sont ardentes. Mais les Indiens nous demeurent, attachés, et même en dehors de nos établissements, ils nous témoignent dans toute la péninsule une véritable sympathie...

Preuve que notre ancienne méthode coloniale de coopération et d'égalité n'était pas si mauvaise.

Singapour, 2 octobre 1931.

Pendant quatre à cinq jours, c'est encore cette étrange pénombre entre une mer et un ciel gris, monotone écran sur lequel défilent, découpées en ombres chinoises, des cohortes de nuages noirs et gonflés. Parfois apparaît, pour disparaître aussitôt, l'orbe à la lueur blafarde d'un astre dont on ne sait trop si c'est le soleil ou la lune. Brusques averses, vent pareil à la vapeur d'une chaudière: splendeurs équatoriales!

[7] La côte basse de Sumatra nous accompagne deux jours; puis après un semis d'îlots et un chenal aux rives d'un vert de velours, très japonais, nous voici pénétrant dans le Gibraltar de l'Asie, Singapour, formidable base maritime de l'impérialisme britannique, qui commande à la fois l'océan Indien et le Pacifique.

Réservoirs à mazout, kilomètres de quais, entrepôts géants, docks, forts menaçants qui pointent leurs canons sur tous les horizons, casernes au-dessous, puis, alignées et pressées sur l'eau, les dures silhouettes strictes des navires de guerre.

Dîner officiel offert par le gouverneur anglais. Je suis à côté d'un correct gentleman qui doit être quelque chose comme directeur de la Sûreté politique. Au champagne, pris d'un subit besoin d'expansion, il me confie comment il a arrêté un Français, venu pour faire de la propagande révolutionnaire parmi les indigènes, et, d'après les papiers saisis sur lui, a fait appréhender sur la concession française de Shanghai, un des grands chefs de la III^e Internationale, avec sa femme.

— Nous travaillons très bien avec votre police, conclut-il, d'un air satisfait.

Le même soir.

Le ministre et une partie de sa suite s'embarquent demain sur le *Duguay-Trouin* pour les Indes Néerlandaises.

Hier, celui-ci m'avait prise à part:

— Puis-je vous demander un service et un sacrifice? m'a-t-il dit. Je voudrais savoir ce que pensent les milieux nationalistes d'Indochine, connaître leurs griefs, leurs revendications, leurs espérances. Je compte beaucoup sur vous pour me fournir les renseignements qui pourront décider de mes réformes, car je sais trop qu'on essaiera de me cacher bien des choses. Mais il [8] faudrait que vous renonciez aux Indes néerlandaises...

Je saisis la balle au bond. J'accepte.

9 octobre 1931.

Le surlendemain de mon arrivée, visite de la prison centrale de Saïgon avec un haut fonctionnaire de la Sûreté politique, M. X..., que j'ai connu en France. Trente ans d'Indochine, réputation méritée d'intégrité, d'habileté; il passe pour sympathique à la cause indigène.

Immense cour entourée de bâtiments bas et jaunes avec cloître à colonnades. Au centre, massifs éclatants, pelouse sur laquelle se promènent deux flamants roses, arbustes fleuris. Des groupes de condamnés de droit commun, accroupis autour de plats de riz: ce sont les jardiniers. Des gardiens en blanc, casqués, se promènent une matraque sous le bras. Trente degrés à l'ombre.

Dans un coin de cloître, une vingtaine de prisonniers vêtus de toile bleue, têtes et pieds nus, attendent, alignés. Des politiques. Pourquoi ne nous les montre-t-on pas dans leurs cellules? Étonnamment jeunes, visages enfantins, mais maigres, tirés, yeux d'un noir velouté, regard droit et assuré. M. X... leur demande leur âge: entre dix-huit et vingt-cinq ans; leur nom: plusieurs s'appellent Nguyen quelque chose. Ils répondent d'une voix très douce. Mais ils ne se dérident pas aux plaisanteries d'une bonhomie un peu forcée. L'un d'eux dit avec ferveur:

— J'aime beaucoup la Russie soviétique, parce qu'elle ne veut pas de peuples esclaves...

C'est un instituteur. Riposte du directeur:

— Tu vois où ce bel amour t'a mené, mon garçon!

Au moment où nous nous éloignons, l'un d'eux crie:

— Voilà huit mois que nous sommes ici en prévention [*sic: préventive*] et on ne nous a pas encore interrogés...

— Risques du métier!

La voix très douce nous poursuit:

— Nous nous ennuyons *horriblement*, sans livres, sans crayons ni papier!

[9] Par-dessus son épaule, le directeur lance:

— Cela vous fera du bien: vous avez trop lu, trop écrit, mes gaillards!

Ces garçons si jeunes, ce dialogue mi-menaçant, mi-badin, je n'y comprends plus rien et demande:

— Qu'est-ce qu'ils risquent?

— Oh! très gros... Les travaux forcés à perpétuité! Peut-être davantage...

Je ne peux retenir un mouvement:

— Comment?

Il faut bien se défendre, voyons!... Sans quoi nous autres Français n'aurions bientôt plus qu'à plier bagages!

— Mais qu'ont-ils fait?

— Oh! diverses choses. Ils font partie d'une société secrète. Au cours d'une manifestation communiste, l'un d'eux a tué l'inspecteur de police Legrand. Vous allez voir l'assassin, Huy; il est condamné à mort et sera bientôt exécuté. Un élève de l'école de Borodine, à Canton. Il n'a que dix-sept ans; il est affreux, un gorille, un vrai monstre!

Couloir obscur, grosse clef qui grince, puis un réduit noir, encombré de poutres, d'où s'échappe une nappe de gluante puanteur. Deux formes apparaissent vaguement, emmêlées, pelotonnées l'une dans l'autre, un bras entourant des épaules, une tête sur l'autre poitrine, quelque chose de fraternel, de pitoyable, d'angoissant. L'autre, c'est un prisonnier de droit commun, également condamné à mort. Huy soulève un instant sagrosse figure aux lèvres gonflées, pathétiquement enfantine, nous lance un coup d'œil farouche, la laisse retomber. Aucun des deux prisonniers ne bouge. Le gardien secoue gauchement son trousseau de clefs. Le haut fonctionnaire pose les questions rituelles. Silence obstiné. Mon cœur bat: j'ai honte, j'ai mal. Je suis fascinée par cette main qui pend et dont les doigts peu à peu se referment, se contractent, forment le poing. Le directeur se penche, avec un

petit rire:

— Ah! sale gosse! fait-il en flattant, d'une tape légère cette jeune tête condamnée.

[10] Jamais je n'oublierai le soudain sursaut de bête traquée, le regard de haine, de terreur, et cet affreux cri rauque...

*
* * *

Je m'informe ensuite du côté policier, comme du côté annamite.

Voici comment les choses s'étaient passées le 8 février 1931, date de l'arrestation de Huy et des prisonniers que je viens de voir. C'était à la sortie d'un match de football; la foule s'écoulait. Un groupe de jeunes gens se forma; les uns déployèrent un grand drapeau rouge orné de la faucille et du marteau; les autres, s'insinuant dans la foule, distribuaient des tracts nationalistes⁹; Huy sauta sur un tabouret, prit la parole. Tout à coup, charge policière brutale, cris, matraques, bagarre; l'inspecteur Legrand renverse, dit-on, l'orateur, le piétine. Soudain coup de revolver, le policier tombe. Risque du métier, comme dirait le directeur. Qui a tiré? On ne sait pas au juste. Huy, allèguent ses amis, était par terre, sans connaissance. Les manifestants fuient, on en arrête une quinzaine. On emporte Huy. Il était l'organisateur, le principal coupable. On le somme de dénoncer ses camarades, de révéler les secrets de l'organisation, le [11] nom des élèves de l'école de Canton. On le torture. Il refuse de répondre, se coupe la langue avec les dents pour ne pas parler. On le condamne à mort comme responsable d'un meurtre que, d'après certains témoignages, il n'aurait pu commettre. J'étais à Hanoï quand le 21 novembre 1932 il fut exécuté. On avait attendu le départ du ministre [Paul Reynaud] pour ne pas troubler la fête. Saïgon s'émut; il fallut proclamer l'état de siège. De la prison s'échappait sur la ville l'immense clameur des «politiques», qui assistaient par ordre à l'exécution et accompagnaient l'enfant du cri de leurs poitrines et de leur cœur. On dut appeler les pompiers, la troupe. Que se passa-t-il entre ces murs? En face de la guillotine, le petit Huy voulut parler; deux gendarmes se jetèrent sur lui. À peine entendit-on le cri étouffé de «Viet Nam!» «O peuple d'Annam! le cri que poussèrent avant de mourir les treize condamnés de Yen-Bay. Mais Huy, comme Pham Hong Thai, qui commit l'attentat de Canton [contre le gouverneur général de l'Indochine Martial Merlin], comme tant d'autres, a désormais sa place parmi les héros de l'indépendance annamite. Nous avons fait de lui un martyr.

Quant aux jeunes prisonniers, ses camarades, certains comptent dit-on au nombre des 120 victimes du verdict de Saïgon. Ils avaient donc déjà fait deux ans de prison préventive. Figurent-ils parmi ces condamnés aux travaux forcés qui selon les termes de l'acte d'accusation, «ont assisté à des manifestations et distribué des tracts?» Ou parmi ceux qui furent déportés au bagne de Poulo-Condor pour avoir voulu former des syndicats professionnels? Ou est-il le petit instituteur à la voix si douce qui, sans livres s'ennuyait horriblement?

*

⁹ Je dois dire que plus tard, à Hanoï, l'on m'a donné une autre version de l'arrestation de Huy. D'après celle-ci, ce n'est pas lui, mais un de ses camarades qui monta sur un tabouret pour prendre la parole. L'inspecteur Legrand s'élança sur l'orateur et, le frappant rudement, voulut l'arrêter. A ce moment-là, on entendit un coup de revolver et l'inspecteur tomba. Comme on trouva le revolver aux pieds de Huy qui se débattait lui-même contre des agents, on en conclut que c'était lui qui avait tué. Le jeune garçon d'ailleurs ne nia pas plus qu'il n'avoua; malgré les pires tortures, il se tut toujours, farouchement. Il n'est donc pas certain qu'il ait tué. On n'ignore pas combien il est difficile de savoir ce qui se passe au cours d'une bagarre. C'était la première fois que le petit Huy sortait avec ses camarades; on arrêta une douzaine de ces derniers, dont le conférencier.

Encore à la prison, dans un des bureaux, cette fois. M. X... m'explique le but réel de sa visite: signalé par la police britannique à la police française, car il y a collusion constante entre ces deux organismes, comme [12] me l'expliquait l'aimable policier supérieur de Singapour, un jeune Annamite, N...off (il est connu sous un nom russe), retour de Russie, où il a passé plusieurs années, a été arrêté sur le bateau qui l'amenait de Hong-Kong à Saïgon. Or, il appartient à une riche et influente famille du pays qui, depuis la conquête, s'est dévouée à la France et lui a rendu de grands services. Lui-même, après avoir passé par l'École supérieure de Commerce d'Hanoï, a fait un séjour au Comptoir d'Escompte de Paris.

— Si c'était un communiste ordinaire, m'avoue le grand fonctionnaire, l'affaire serait vite réglée; mais celui-ci, c'est autre chose: je vais essayer de le «récupérer».

M. X... s'assied derrière la table, se compose un visage fleuri de bienveillance. Je m'installe, moi, dans un coin de la petite pièce. On introduit le prisonnier, pieds nus et vêtu de toile bleue comme les autres: long garçon souple et droit de vingt-cinq à trente ans, cheveux rejetés en arrière à la russe, profil sinueux, regard énergique.

Les fers se croisent aussitôt. Gronderie paternelle du directeur: «Voyons... beaucoup trop intelligent pour ces billevesées... Vos parents sont très malheureux... avec un garçon loyal comme vous, toujours moyen de s'entendre, etc.»

Point de tutoiement, comme pour les autres, le fretin de bagne.

Le jeune homme écoute attentivement, un pli singulièrement ironique aux lèvres. Puis d'une voix lente et douce, en un français pur et précis:

— Je vous demande pardon, monsieur le Directeur, mais il n'y a rien à faire; je suis communiste, je resterai toujours communiste. J'ajouterai simplement que vous n'aviez pas le droit de m'arrêter, puisque je n'avais rien fait.

— Vous vous proposiez sans doute...

— Mes intentions ni mes idées ne regardent personne, monsieur le Directeur, du moment que je demeure dans la légalité... Du reste, je ne suis pas [13] anti-français, je suis anti-impérialiste. Je suis pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Et comme tous les communistes, je ne suis point partisan de l'action directe, ni de la violence.

— Bon, je prends note de votre promesse...

— Je n'ai rien promis, monsieur le Directeur...

— Allons! allons! ne faites pas la mauvaise tête... Si vous restez dans la théorie, et vous engagez à n'être ni incendiaire, ni meurtrier, nous allons vous relâcher. Mais après un petit séjour à Hanoï où, à la direction de nos services, l'on serait heureux de causer avec vous...

Mouvement brusque du prisonnier. La voix se fait plus acérée.

— A Hanoï? Pourquoi? Je n'ai rien à dire à vos services d'Hanoï, ni à personne, monsieur le Directeur.

Geste arrondi, accent persuasif du grand fonctionnaire:

— Comment, comment...? Mais vous arrivez de Moscou. Vous avez certainement vu là-bas des choses très intéressantes que vous pourriez nous raconter, comme ça, en ami...

— S'il se passe des choses intéressantes à Moscou, les passants ne les voient pas, monsieur, je vous l'assure...

Un temps. Se tournant pour la première fois vers le coin où je me tiens immobile, avec un vif sourire soudain:

—Demandez plutôt à Mme Viollis, fait N... off.

C'est si inattendu, cet appel, que je sursaute. Deux jours que je suis ici et N... off est arrêté depuis plusieurs semaines! M. X... lui-même écarquille les yeux,

bafouille:

— Mais. . . Mais. . . Comment savez-vous?

— C'est bien simple, fait le prisonnier; j'attendais l'autre jour à la porte du cabinet du juge d'instruction. Un journal traînait. J'ai lu que Mme Viollis allait arriver. Je pensais bien qu'elle demanderait à voir la prison.

Al le Directeur secoue la tête; il n'est pas convaincu.

[14] Moi non plus. Un mystérieux réseau d'informations existe évidemment entre les «hommes dans la prison», et ceux du dehors. C'est l'Asie. Mais M. X... ne cache pas son admiration. Il se lève, tape amicalement sur le dos de N...off, avec un bon rire:

— Quel merveilleux agent vous feriez, mon ami!

N... off recule, rejette la tête en arrière en secouant ses cheveux et d'un ton âpre:

— Merci du compliment, monsieur le Directeur! Jamais je ne ferais un pareil métier!

Deux mois plus tard à Hanoï, un fonctionnaire de la Sûreté me disait triomphalement:

— Vous savez, votre ami N...off, dont vous admiriez tant le cran?Eh' bien, ça y est, il a fait sa soumission: il est entré dans les bureaux de la Résidence, sous les ordres d'un de ses parents, qui est chef de service. Quand je vous disais que ces fameux révolutionnaires sont toujours prêts à capituler! Il suffit de leur offrir une bonne place...

Je n'ai pas vérifié le fait, qui, d'ailleurs ne prouverait rien contre la sincérité de N...off. On peut parfaitement être employé d'une administration française et conserver intact son idéal nationaliste. C'est même parfois être bien placé pour mieux le servir. J'ai pu m'en rendre compte dans l'Inde où les bureaux sont peuplés de nationalistes adversaires du gouvernement britannique, jusque dans les postes les plus élevés.

*

* * *

12 octobre 1931.

Je reçois une lettre signée de trois Annamites dont les noms sont suivis de leurs titres: Ta... licencié ès lettres, Ph.. licencié ès sciences naturelles, Ng... licencié en droit. Ils ont lu *L'Inde contre les Anglais*¹⁰, désirent causer avec moi, et me proposent un rendez-vous à [15] une heure, au coin d'une certaine rue, non loin de mon hôtel.

Je sors. La terrasse du *Continental* [Gratien Franchini] où j'habite déborde sur le trottoir. Le ministre arrivant dans trois ou quatre jours, fonctionnaires et colons affluent à Saïgon. Costumes blancs, robes claires, boissons polychromes, ventilateurs, jazz. Foule devant les magasins de la rue Catinat. Je tourne dans une route rose, presque vide, étouffante, sous une voûte de flamboyants en fleurs. Au coin, trois jeunes gens, debout devant une Ford, me font signe.

— Vite, madame, dit l'un d'eux à voix basse.

Je monte, nous démarrons.

— Merci d'être venue, fait un autre, et excusez-nous de n'être pas allés à votre hôtel. Mais les boys sont presque toujours des espions [confirmé par Patrice Morlat, *La répression coloniale au Vietnam*, p. 190]. Si l'on nous voyait avec vous, nous risquerions d'être arrêtés...

Tours et détours de l'auto, le long de rues toutes pareilles, bordées de jardins

¹⁰ D'Andrée Viollis, aux éditions Portique.

touffus, d'un vert de poison, dans lesquels trempent des maisons basses, à galeries couvertes. Nous nous arrêtons enfin devant un bungalow au fond d'un jardin. Un déjeuner européen nous attend. Nous sommes seuls, point de domestiques. Mes hôtes ressemblent aux jeunes prisonniers d'hier: mêmes regards droits, mêmes sourires, mêmes voix très douces. A bâtons rompus, ils me content comment ils sont devenus nationalistes. On ne se doute pas en France de ce qui se passe ici, me disent-ils. L'état d'esprit des fonctionnaires indochinois est autrement fâcheux que celui des Britanniques dans l'Inde.

Grâce aux sacrifices de leurs parents, deux d'entre eux ont fait leurs études en France. Ils ont vécu à Paris, au Quartier Latin, noué des amitiés avec des étudiants français, ils ont été cordialement reçus dans des familles françaises. À la Sorbonne, à la Faculté de droit, leurs professeurs les invitaient chez eux, discutaient avec eux, admettaient leur point de vue. Ils achetaient les journaux, les livres qui leur plaisaient; ils fréquentaient les milieux avancés, assistaient à des réunions, à des meetings; ils y prenaient parfois [16] la parole; ils se croyaient libres, des citoyens comme les autres.

Au retour dans leur pays, changement complet. Dès la sortie du bateau, leurs bagages sont fouillés de fond en comble; la liste des livres qu'ils apportent est établie, remise à la police¹¹; sont-ils abonnés à un journal de gauche? Non pas même à *l'Humanité*, mais au *Populaire*, à *L'Œuvre*¹², à la République, ils sont aussitôt signalés, surveillés. Ces journaux d'ailleurs, ainsi que les livres qu'on leur envoie d'Europe, très souvent confisqués, ne leur arrivent, dans les cas les plus favorables, qu'après un long délai. Leurs diplômes ne leur servent de rien. Tandis que, parmi les professeurs de Lycées européens, les directeurs d'école, certains n'ont même pas leur baccalauréat, un licencié ès lettres comme Ta... ne trouve pas de poste. Il n'a pas le droit d'ouvrir une école libre, ni même d'y être professeur. Point de liberté de la presse, point de liberté de réunion.

— J'étais journaliste, me dit Ng., le licencié en droit, j'ai voulu faire des conférences, suivies de discussions, sur les sujets qui nous intéressent, nous autres Annamites, et ont le droit de nous intéresser: la constitution que nous voudrions voir donner au pays, le droit de vote, la représentation annamite, la justice coloniale et ses abus. Des conférences de ton très modéré. À la troisième, j'étais arrêté, mis en prison préventive pour cinq mois, puis relâché. Je passe sur les persécutions et vexations auxquelles je fus en butte. Plus tard, je suis envoyé comme reporter d'un journal annamite à Yen Bay, au moment de la rébellion militaire; je suis de nouveau arrêté, traîné de prison en prison, les [17] fers aux pieds, ramené à Saïgon. Je demande à repartir pour la France: attente de trois mois, puis refus, sans motif. De guerre lasse, je vais me reposer à Nha-Trang; sans permission, il est vrai, car nous devons avoir un passeport pour faire un déplacement, fût-il de quelques heures, et on ne nous l'accorde pas toujours. De nouveau arrêté: on trouve dans mes bagages un livre en français: *l'Histoire des Conspirateurs Annamites à Paris* par Phan V. Truong. Coût: un an de prison.

C'est pour s'être occupé de syndicats de mécaniciens et de géomètres, que Ph., le scientifique, a été poursuivi, condamné. Mais tous trois insistent particulièrement sur les humiliations qu'ils subissent constamment, le tutoiement avilissant, les insolences; en France ils étaient traités en égaux par des hommes éminents: ici des fonctionnaires sans éducation ni culture ne font aucune différence entre les Annamites de bonne famille, instruits, et les boys qu'ils traitent Dieu sait comment.

¹¹ En revenant du Japon, j'ai voyagé avec un ingénieur belge qui habite la Chine. Il me contait qu'au cours d'une traversée, il s'était lié avec un jeune Annamite qui rentrait à Saïgon. Celui-ci l'avait prié de joindre à ses bagages plusieurs des livres de classe qu'il rapportait, des manuels d'histoire d'Aulard et de Seignobos, par exemple, des études d'économie politique: «Ces livres suffiraient à me faire considérer comme suspect, lui avait-il dit. Je viendrai vous les reprendre après mon débarquement.»

¹² *L'Œuvre*, journal de Gustave Téry, mari d'Andrée Viollis (A.L.).

Ils ne sont invités nulle part, ne fréquentent aucun Européen.

— Si, fait l'un d'eux avec amertume, à la prison, les voleurs!

*
* *

C'est justement pour me parler des prisons que ces jeunes gens ont désiré me voir. Dans cette prison centrale de Saïgon, derrière le décor que j'ai vu, se passent, paraît-il, des choses insoupçonnées en France. D'abord la différence entre le régime des prisonniers de droit commun, français et indiens¹³, assassins, voleurs, escrocs, et celui des prisonniers politiques indigènes.

[18] Français et Indiens couchent dans des lits avec paillasses, draps, oreillers, couvertures. Ils sont convenablement nourris et ont droit deux fois par semaine à la cantine; ils portent des vêtements blancs, gardent des boys à leur disposition, peuvent posséder des livres, écrire quand il leur plaît; ils reçoivent des visites de leur famille, de leurs amis, ont une à deux heures de récréation par jour et la faculté d'aller à l'infirmerie chaque fois qu'ils le désirent.

Il en va tout autrement des prisonniers politiques: ils sont environ 1.500 dans des locaux destinés à abriter 500 détenus, entassés dans des salles empuanties par des tinettes, insuffisamment éclairées et aérées; ils couchent à même le parquet, sur des nattes crasseuses infestées de vermine; aucun droit à la cantine, point de visites, point de lectures; ce n'est qu'en cas de maladies graves et souvent quand il est trop tard que les politiques indigènes ont droit à l'infirmerie. Quant aux repas, ils sont pris sur le temps de la récréation et durent quinze minutes; ils se composent uniquement d'une bouillie de riz et de légumes, avec quelques petits morceaux de viande et de poisson et les rations en sont la plupart du temps insuffisantes. Or, me disent ces jeunes gens, il est défendu de recevoir du dehors les moindres provisions, fut-ce un grain de sel. Les prisonniers se plaignent-ils d'avoir faim? Les *mata* ou gardiens indigènes font pleuvoir sur eux les coups de rotin. Les réclamations deviennent-elles collectives? Le gardien-chef fait mettre tout le monde aux fers, — cette «barre de justice» qui retient chaque détenu par un anneau de fer à la cheville. Et pendant dix minutes, un quart d'heure, une demi-heure, gardiens européens et *mata*, passant devant le rang, armés de leurs gros rotins, tapent à bras raccourcis sur ces hommes enchaînés. Le gardien-chef, un Corse, semble prendre plaisir à ces exécutions qui n'épargnent pas les femmes.

— Mais ce n'est rien auprès des tortures que subissent les prévenus au cours de l'instruction, intervient l'un d'eux. Et il parle...

[19] Je ne voulais, je ne pouvais y croire. Mais mes hôtes me donnèrent des détails si précis, si complets que la conviction peu à peu s'imposa. Deux jours plus tard, en outre, je reçus, courageusement signées, avec adresse et profession, plusieurs dépositions d'anciens détenus politiques. Je les ai précieusement gardées, mais me borne à citer, parmi les faits qui m'ont été signalés ceux qui m'ont paru particulièrement révoltants. Enfin des témoignages européens, certains venus du côté policier lui-même, affermirent définitivement ma conviction.

Les arrestations politiques se font pour les motifs les plus futiles. Le pays, et particulièrement les villes sont infestées d'agents provocateurs et d'espions, presque tous indigènes ou métis. Certains de ces derniers sont en même temps des maîtres chanteurs¹⁴. Ils dressent une liste des riches familles annamites, dont certains membres peuvent être soupçonnés de nationalisme, et les menacent de les faire

¹³ Il y a en Indochine un millier d'Indiens qui jouissent de tous les privilèges des citoyens français; ils sont même particulièrement choyés au moment des élections, où la masse de leurs suffrages joue souvent un rôle prépondérant. Les Annamites qui, à juste titre, ne se croient pas inférieurs aux Indiens, souffrent dans leur amour-propre du régime de faveur dont ceux-ci bénéficient.

¹⁴ Même antienne sur les interprètes lors de la reconquête de 1945-46 (A.L.)

arrêter. Si ceux-ci ne paient pas une rançon, l'arrestation se produit, et la prison préventive peut se prolonger des mois, parfois des années. Il arrive que ces prévenus meurent avant d'avoir su de quoi ils étaient accusés et même d'avoir été interrogés. En outre, quiconque a passé par Moscou, (ce qui est le cas d'un certain nombre d'étudiants, pendant leur voyage de retour au pays), est à peu près sûr d'être tôt ou tard arrêté. Enfin, faire de la propagande nationaliste, distribuer des tracts, former des syndicats, s'occuper, par la parole ou par la plume, des revendications des travailleurs ou de la misère des paysans, chacun de ces motifs peut être la cause d'une arrestation. Il suffit même parfois d'une réputation de «communisme».

Les prévenus sont soumis à un interrogatoire serré dans divers locaux de la Sûreté, sièges de la police judiciaire. Pour s'en tenir à la Cochinchine, les commissariats centraux qui ont la réputation la mieux [20] établie de cruauté sont ceux de Thuduc, de Saïgon, mais surtout celui de Cholon¹⁵ à quelques kilomètres de la capitale. Si les prévenus ne reconnaissent pas les faits dont ils sont accusés, refusent de révéler ce qu'ils savent — ou ne savent pas — sur l'organisation des sociétés secrètes, s'obstinent à ne dénoncer aucun camarade, s'ils ne font pas en somme ce qu'en termes de police on appelle des «aveux spontanés», les tortures interviennent aussitôt. Elles sont de genres variés et témoignent d'une stupéfiante richesse d'imagination sadique. Citation:

«Il y a des tortures qu'on peut appeler classiques: privation de nourriture avec ration réduite de trente grammes de riz par jour, coups de rotin sur les chevilles, sur la plante des pieds, tenailles appliquées aux tempes pour faire jaillir les yeux des orbites, poteau auquel le patient est attaché par les bras et suspendu à quelques centimètres du sol, entonnoir à pétrole, presse de bois, épingles sous les ongles, privation d'eau particulièrement douloureuse pour les torturés qui brûlent de fièvre.»

Mais après ces supplices d'un genre assez archaïque il y en a de plus raffinés, de plus modernes: tous inventés et pratiqués, notamment par la Sûreté de Cholon:

«Avec une lame de rasoir couper la peau des jambes en longs sillons, combler la plaie avec du coton et brûler ce coton.

«Introduire un fil de fer en tire-bouchon dans le canal urinaire et le retirer brusquement.»

Voici d'autres spécialités que je trouve dans deux dépositions:

«Au mois de mai 1931, dénoncé comme communiste, je fus arrêté et conduit au commissariat central de Cholon, rue des Marins. Il n'y avait aucune preuve contre moi mais il fallait me faire «avouer». On me fit coucher sur le ventre, les mains attachées derrière le dos. Mes pieds furent également liés, puis, m'ayant forcé de plier les jambes, on réunit mes pieds et mes mains par une autre corde. La plante de mes pieds se montrait entièrement. Un agent se mit alors à y appliquer de toutes ses forces des coups de nerf de bœuf. Tout mon système nerveux [21] fut ébranlé jusqu'au cerveau. A chaque coup, j'avais la sensation que ma tête allait éclater. La douleur était si vive que j'avouai tout ce qu'on voulut. Par la suite, on put vérifier que j'étais innocent, que je n'avais fait partie d'aucune cellule communiste, et on me relâcha.»

Autre torture analogue:

«Les bras étant solidement menottés derrière le dos, étendre le supplicé sur un lit de camp, ramener violemment, dans le sens de la flèche les bras au-dessus de la tête jusqu'à la position horizontale¹⁶, pincer les côtes afin qu'il se produise une réaction musculaire inconsciente (inconsciente puisque, 99 fois sur 100, la victime perd connaissance) réaction qui fait sortir le sang par le nez, la bouche, les oreilles, l'anus. Cette torture est connue des prisonniers sous le nom de «lan mé ga»:

¹⁵ Prononcer *Cheulène* (A.L.)

¹⁶ Un dessin est joint à la déposition.

«retourner le gésier».

Enfin toute la gamme des tortures par l'électricité:

«1° Attacher un bout de fil au bras ou à la jambe, introduire l'autre bout dans le sexe; faire passer le courant.

«2° Relier un fouet en fils de fer entrelacés à un courant électrique; chaque coup de cet instrument cause au patient de si vives douleurs qu'il est réduit à demander grâce et à avouer.

«3° Attacher une des mains du prévenu par un fil métallique que l'on branche ensuite sur le circuit. Chaque fois qu'on tourne le commutateur la secousse est si violente qu'il est impossible d'en supporter plus de deux ou trois.

«Ces tortures étaient particulièrement en honneur et pratiquées journellement pendant l'année 1931 au commissariat de police de Binh-Donj (ville de Cholon).»

Les femmes étaient également soumises à ces tortures. Elles subissaient en outre, tous les traitements qui pouvaient blesser leur pudeur, depuis le fait d'être souvent enfermées dans des salles d'hommes où règne une insupportable promiscuité, jusqu'à subir les plus [22] odieuses violences. Certain délégué administratif indigène, le Phu Man de Cao Lang, province de Sadec (Cochinchine), était particulièrement ingénieux dans le choix des supplices, quand il s'agissait de jeunes filles. Je cite: «De jeunes congaïes de seize à dix-huit ans sont amenées de nuit à la délégation: viols, pendaison par les orteils, flagellation sur les cuisses et la plante des pieds, introduction de nids de fourmis dans les parties intimes, leurs bras et leurs jambes attachés, jusqu'à ce qu'elles avouent faire partie d'un groupement communiste.»

«L'instruction» terminée, les prévenus entraînent en prison. L-t-l., qui séjourna deux ans à la maison centrale, pour distribution de tracts, raconte:

«Si j'avais le bonheur (sic) d'approcher les nouveaux arrivants, c'est parce que j'étais affecté, en compagnie d'un co-prisonnier, aux travaux de jardinage. La plupart n'avaient plus que des os, tellement ils étaient maigres. D'autres ne pouvaient marcher ou ne marchaient que difficilement. À nos questions, ils répondaient d'une voix faible qu'ils étaient torturés depuis des semaines à la Sûreté. Le docteur faisait à certains des piqûres remontantes pur leur permettre de parler.»

Et encore:

«Quand le juge d'instruction convoquait les prévenus politiques, je voyais arriver de l'infirmerie qui se trouve à trente mètres de la porte d'entrée principale, des prisonniers qu'on portait sur le dos ou qui avançaient en se traînant. Ceux qui étaient portés ainsi avaient les jambes ballantes comme les bras d'un homme en marche: résultat des tortures. À nos questions, ils répondaient que, dénoncés comme communistes, ils ont été mis dans cet état. Mais réellement, ils ne sont pas communistes.»

Certains de ces prévenus, trop gravement atteints, doivent être transportés à l'hôpital de Choquan. Il est souvent trop tard pour les sauver. Le même prisonnier qui y a fait un séjour de deux mois cite les cas lamentables dont il a été témoin: paralysies diverses, particulièrement des bras et des jambes, amputations, méningite, épuisement nerveux, folie.

[23] «Quant aux morts, écrit-il (morts nombreuses dont on pourrait retrouver les traces dans les registres de l'hôpital), deux nattes et leur complet bleu comme linceul règlent définitivement leur compte.»

*
* *

Tels sont les faits qui m'ont été révélés et qui se passent en Indochine, colonie française.

Je me suis naguère élevée contre les arrestations arbitraires qui, dans l'Inde, remplissent de nationalistes indiens les prisons de Sa Majesté britannique. Mais j'ai pu constater par moi-même que ces derniers y sont traités déceimment. Et sauf exception, — dans le cas du procès de Meerut, par exemple, — je crois que la contrainte morale y est surtout employée et la torture évitée.

Je ne veux pas discuter ici le principe de la colonisation. Il est ce qu'il est. Mais parce que des députés noirs siègent dans notre Chambre, parce que la Révolution accorda aux indigènes de nos vieilles colonies un droit de vote qu'ils ont toujours gardé, je vivais sur cette idée que la France use de méthodes colonisatrices plus humaines et plus intelligentes que l'Angleterre. J'ajoute, comme je l'ai dit plus haut, que la façon dont, dans nos établissements de l'Inde, sont traités les indigènes, leur air d'aisance relative, leur naïve fierté d'être considérés comme des citoyens français, m'avaient heureusement surprise. Quelques jours d'Indochine auront suffi pour balayer brutalement cette illusion.

12 octobre 1931.

À la poste centrale. Longue file devant un guichet. Un Français arrive, — colon, fonctionnaire? — tape du talon avec impatience, inspecte la file, avise, près [24] du guichet, un jeune Annamite d'une vingtaine d'années, correctement vêtu à l'européenne, le prend par l'épaule, le fait pivoter:

— Je suis pressé. Donne-moi ta place.

Le jeune homme interdit le regarde une minute, une lueur aiguë passe entre ses paupières, il ébauche un geste, les lèvres entrouvertes, tremblantes. Puis, docilement, d'un pas résigné, rejoint le bout de la queue. Personne ne proteste.

*
* * *

Déjeuner avec X..., que j'ai connu étudiant, il y a quelques années à Paris. Je le retrouve blême, les joues agitées de tics, le regard inquiet, fuyant. Fièvre? Opium? Je le croyais agent d'une compagnie quelconque. Il m'apprend soudain, l'air un peu confus, que, depuis assez longtemps, il est employé dans les bureaux de la Sûreté politique. Il me raconte diverses choses — notamment que plusieurs pièces du siège central sont bondées de journaux, de publications, de livres envoyés à des Annamites et qui n'arriveront jamais à destination. Une vraie bibliothèque, paraît-il. A la fin du repas, je lui pose des questions directes sur les procédés d'instruction policière, dénoncés par mes trois Annamites et par d'autres, sur les tortures. Il baisse la tête. Puis brusquement: «C'est vrai, fait-il à voix basse. Tout cela est vrai. Ce ne sont pas les Français qui opèrent eux-mêmes, mais ils laissent faire leurs subordonnés indigènes, car il faut à tout prix obtenir des aveux. Il se passe ici des choses abominables. Au commissariat de Cholon? J'y ai été. Je garde encore certains hurlements dans les oreilles... Vous connaissez Huy, le gosse qui a été condamné à mort? Je l'ai vu couvert de sueur, les yeux chavirés, le sang lui sortant de la bouche, des oreilles. Il refusait toujours de parler. Et savez-vous? Il n'est pas absolument prouvé que ce soit lui qui ait tué l'inspecteur Legrand. Il s'était à peu près coupé la langue avec les [25] dents pour ne pas être tenté de faiblir. Il s'est laissé accuser, condamner. Quel courage, ce gamin, un héros. Il Et nous autres... Nous sommes des s... Ah! quelle vie!...

14 octobre 1931.

Mes trois jeunes Annamites viennent me chercher dans la même auto que l'autre

jour. Nous allons voir dans un village à quelques kilomètres de Saïgon, un écrivain de talent, un nationaliste pour lequel un ami parisien m'a donné une introduction. Il vient de faire deux ans de prison, paraît-il.

Villages de cases en terre et bambous, sous de sveltes bouquets de cocotiers. Marchés de fruits et de légumes, si éclatants qu'on les dirait peints et vernis. Champs de tabac, rizières inondées, enfants accroupis sur des buffles.

Voici la maison, toute fragile, portes ouvertes sur une galerie à claire-voie, flanquée de sombres buissons d'hibiscus, aux fleurs d'un rouge éblouissant.

Dans le jardin, deux petits enfants presque nus. Des chiens jaunes aboient féroce­ment. V. N. s'avance, souriant. Une trentaine d'années, un peu trapu, en blouse noire et pieds nus. Il nous introduit dans une pièce fraîche, meublée d'une grande table, de quelques fauteuils de bambou, et cloisonnée de livres. Il y en a plusieurs centaines et en plusieurs langues.

V. N... appartient à une famille de bourgeoisie aisée, favorable à la France. En 1920, il part pour Paris, passe sa licence en droit; revient en 1923. Il connaissait le Gouverneur Général qui le considérait, disait ce dernier, comme son fils adoptif. Il avait rapporté des idées démocratiques, désirait la collaboration avec la France.

À peine débarqué, il est aussitôt, comme tous les «retours de France», en butte à des persécutions, à des humiliations. Il fonde un journal dans lequel il réclame, sur un ton modéré, les libertés élémentaires qui, d'après les principes qu'il a reçus de nous, sont [26] indispensables, dit-il, à la dignité humaine. Le Gouvernement fait tous ses efforts pour supprimer ce journal. Défense aux imprimeries de le publier; la poste ne le distribue pas ou le lui renvoie. Il réclame par la parole et par la plume. Arrêté, il dit aux autorités: «Ne m'acculez pas au suicide ou à la révolte.» Jugé, condamné la première fois à un an et demi de prison; plus tard, à deux ans, «pour avoir fait partie d'une société secrète».

— C'est eux qui ont fait de moi un révolutionnaire, dit-il; bien que n'étant pas issu de la classe prolétarienne, j'estime maintenant que seul l'avènement du communisme nous sauvera, nous, peuples esclaves...

Tout à coup, de l'entrée du jardin ou nous avons laissé l'auto, cris, kyrielle d'affreux jurons lancés par de grosses voix rocailleuses, coups sourds...

— Espèce de s..., bougre de c..., plus vite que ça!

Mes compagnons sautent sur leurs pieds. Je les vois soudain pâles, haletants.

— C'est la police du district Ils ont été prévenus. Notre pauvre camarade, le chauffeur... Il va perdre son permis de conduire, il va être arrêté. Il nous...

Je sors. Un gros homme en uniforme blanc, un large galon d'or au bras, tient par les épaules le frêle petit chauffeur. Les cheveux de celui-ci sont hérissés, sa manche déchirée pend. Un autre agent le menace, la matraque haute.

— Veux-tu parler, bougre d'idiot? Qu'est-ce que tu venais faire ici?

La voiture a été fouillée, les coussins, le sièges jetés par terre.

Je m'avance, je tends ma carte, je décline ma qualité d'attaché à la mission du ministre. Pourquoi bousculer mon chauffeur?

Embarras, excuses:

— Vous comprenez... C'est ici la maison d'un dangereux révolutionnaire... Il sort de prison. Alors, avec ces chenapans, n'est-ce pas?...

Au retour, la route est jalonnée de barrages d'agents:

Le ministre arrive après-demain.

[27] On arrête tous les indigènes, à pied ou en voiture. On les interroge, on leur demande leurs papiers, on les fouille. Trois fois, je dois décliner mon nom, ma mission Et chaque fois, après avoir vérifié l'identité de mes compagnons: «Ces messieurs sont avec vous?», me demande-t-on avec un regard aigu.

15 octobre 1931.

Ce matin à neuf heures, je vois débarquer dans ma chambre un haut fonctionnaire de la Sûreté.

— Que faites-vous, me dit-il, voilà que vous sillonnez les routes avec des nationalistes annamites, que vous allez voir chez lui, un révolutionnaire? C'est très imprudent! Vous auriez pu être enlevée, séquestrée. N'oubliez pas non plus que vous faites partie de la mission du ministre... Très gênant pour nous... Vous ne savez pas que ces bougres-là sont incapables de tact, de gratitude. Ils vous calomnieront, vous saliront. Ils ont déjà commencé:

«V. N... affirme qu'il vous a connue à Paris, laisse entendre qu'il y eut entre vous des relations très particulières; d'autres assurent que ce n'est pas vous, mais la fille du ministre qui est allée chez V. N... Vous voyez les conséquences, etc., etc.

Je ne réponds rien. Comment tant de bruits tendancieux ont-ils pu se répandre en moins de vingt-quatre heures? Je juge également inutile de dire à M. X... que c'est à la demande du ministre que je suis entrée en relations avec des nationalistes.

Le même soir

A Cholon, la ville chinoise. Onze heures. Nous sortons d'un restaurant chinois. Éclats des lumières, des enseignes multicolores, bouffées de cris pointus, de musiques qui râpent les nerfs, foule compacte, glissante, intarissable, [28] Nous quittons les grandes voies pour des rues étroites. Entrons dans plusieurs fumeries d'opium fréquentées par les coolies, les ouvriers du port.

Porte donnant sur un long couloir; à gauche de l'entrée, un guichet où on achète la drogue: pour 50 cents (environ 5 francs), on a une petite boîte de 5 grammes; mais pour quelques cents on en obtient assez pour s'intoxiquer plusieurs jours.

Dès l'entrée, une affreuse odeur de pourriture vous serre la gorge. Le couloir tourne, retourne, s'élargit en petites salles obscures, repart, véritable labyrinthe que des quinquets éclairent d'une trouble lumière jaune. Les murs souillés de crasse sont creusés de longues niches. Dans chaque niche un homme est étendu à même la pierre. Aucun ne bouge à notre passage. Pas même un regard. Les uns tirent goulûment sur la petite pipe dont le léger hoquet mouillé rompt seul le silence. Les autres sont terriblement immobiles, avec des gestes figés, jambes tombantes, bras en l'air, comme s'ils avaient été soudain foudroyés. Ainsi, pendant la guerre, l'effet mortel de certains gaz. Les visages émaciés sont tirés sur des dents trop blanches; les prunelles d'émail noir, élargies, fixent je ne sais quelle vision; les paupières ne cillent pas; parfois sur les joues à la peau verdie et collée, ce vague sourire mystérieux des morts. Effrayante impression de circuler parmi des cadavres.

En France, posséder une fumerie ou quelques grains d'opium vous expose à l'intrusion de la police, à la prison car il est criminel d'abâtardir la race française. Mais ici l'opium se vend à guichets ouverts et rapporte chaque année environ 15 millions de piastres à la régie française, qui en garde le monopole.

Un de mes compagnons annamites me dit:

— La France contrôle également le commerce de l'alcool ¹⁷. Cet alcool grossier, mal distillé, contient [29] des substances nocives qui nous débilitent, nous empoisonnent...

Ce même reproche, je l'ai déjà entendu formuler par les nationalistes de l'Inde, où l'alcool cause de terribles ravages. Les licences de débits de boissons se vendent chaque année aux enchères et procurent des sommes considérables au Trésor britannique. Or, l'Angleterre est l'un des pays où on lutte le plus tenacement contre l'alcoolisme. Voilà qui souligne l'hypocrite fiction des bienfaits que notre civilisation philanthropique est censée apporter aux indigènes.

16 octobre 1931.

Débarquement du ministre. Redoublement de précautions policières. Les nhaqués qui arrivent, en trottant de leur pas muet le long de toutes les routes, sont plus que jamais arrêtés, fouillés, questionnés par des [30] agents de la Sûreté en civil. Un certain nombre sont renvoyés dans leurs villages. D'autres, retenus en prison, sans explications; beaucoup, dès la veille, avaient été mis à l'ombre.

Sur le quai, déploiement de troupes, musiques, arc de triomphe, uniformes, décorations. Mandarins magnifiques dans leurs somptueuses tuniques de soie brochée. L'un cligne ses petits yeux étroits, l'autre étire sa maigre barbiche, un troisième sourit mystérieusement, comme pour lui-même. Tous indéchiffrables.

On se montre le premier ministre de la Cour d'Annam, M. Bai, face de momie, burinée de lignes de ruse, ses mains desséchées croisées sur sa robe de toutes les couleurs de l'or et de la flamme.

Je vois pour la première fois le gouverneur général Pasquier, les yeux clairs avec ostentation, sa barbe fleurie étalée sur une large poitrine qui plastronne sous le bel uniforme, abondamment chamarré. Très décoratif.

Le cortège s'ébranle. Pas une clameur. Singulière impression que celle de rouler entre les flots contenus de cette foule noire et blanche, absolument silencieuse, aux milliers de jaunes visages impassibles où guettent les prunelles aiguës. Les foules asiatiques, me dit-on, n'acclament jamais. J'ai pourtant entendu les cris d'adoration des multitudes blanches dont les vagues semblaient porter Gandhi.

17 octobre 1931.

La mission visite, inaugure, reçoit. Quant à moi, conversation avec un Annamite

¹⁷ Le R.P. Jalabert, dans la revue *Études* du 5 octobre 1934, répond à ce propos de mon interlocuteur annamite que «l'alcool de la Régie française a amélioré l'alcool annamite (analyse du Laboratoire municipal de Paris, 13 mars 1909)»; d'ailleurs, ajoute-t-il, le commerce de l'alcool a toujours été en régie au temps de l'Annam indépendant». J'admets que le R.P. soit mieux renseigné que moi sur la question de l'alcool officiel et de son monopole en Indochine et qu'il s'en fasse le défenseur, mais comment estime-t-il naturel que la France se mette à la remorque de l'Annam qu'elle a privé de son indépendance, sous le prétexte de lui apporter la civilisation?

À propos de l'alcool, voici un récent arrêté préfectoral qui vaut d'être médité:

Le 19^e jour du 7^e mois de la 9^e année de Bao-Daï (28 août 1934):

Le Préfet ordonne que, dans le territoire de sa circonscription qui comprend six cantons, il sera consommé chaque mois 6.200 litres d'alcool.

Par les présentes, le Préfet ordonne que, dans le canton de N... *il sera consommé 800 litres par mois*. En conséquence, le chef de canton et son adjoint devront faire la répartition dans les villages du canton, à raison de 7 litres par inscrit. Les villages devront venir acheter cet alcool et en prendre livraison au chef-lieu de la Préfecture et rendre compte ensuite de ce qu'ils auront vendu ou consommé: les villages qui auront consommé beaucoup seront récompensés, et les villages qui auront consommé ou vendu peu seront punis.

Le chef de canton de N... et son adjoint doivent exécuter le présent ordre.

de valeur, M Nguyen Ph. L.¹⁸, directeur d'un journal important, membre du Conseil colonial, du grand Conseil économique et financier, etc. Un constitutionnaliste qui, depuis plusieurs années, s'efforce d'arriver à une entente franco-annamite, d'obtenir pour l'Indochine un statut analogue à celui des dominions britanniques.

— Ce qui nous vaut, à mes collègues et à moi, à la [31] fois, la méfiance des nationalistes, qui nous reprochent notre manque de courage, et celle du Gouvernement général qui croit que nous le trahissons, me dit-il avec amertume.

C'est un homme mince et souple, au visage tout en longueur, d'une finesse féline. Grêlé par la petite vérole, il a perdu un œil, ce qui semble donner à l'autre plus de vivacité et d'intelligence.

Il regrette les difficultés que l'on oppose aux naturalisations, quelques-unes par an seulement. Trois cent cinquante à quatre cents Annamites, en soixante-dix ans d'occupation, ont pu seuls obtenir en Cochinchine leurs droits de citoyens français. La Cochinchine possède un député élu par environ 4.000 électeurs, dont 3.000 sont des fonctionnaires, des agents de compagnies, des colons français; il y a encore un millier d'Indiens dont un certain nombre sont amenés au dernier moment de Pondichéry ou de Chandernagor, pour former masse de manœuvre électorale; quatre cents seulement des électeurs environ sont des habitants du pays¹⁹. Ce député, qui possède d'ailleurs d'énormes plantations²⁰, ne représente donc en réalité que les colons, les fonctionnaires, les sociétés industrielles ou financières. Aussi M. Ph. L. souligne-t-il qu'à Paris il ne se lève à la Chambre que pour combattre les revendications les plus légitimes du pays qu'il est censé représenter.

M. Ph. L. se plaint également que, dans les divers conseils de l'Indochine, la représentation indigène soit inférieure numériquement et composée de membres non pas élus, mais désignés, pour la plupart, par le Gouvernement, c'est-à-dire sans aucune indépendance. De sorte que les résultats de cette représentation au compte-gouttes sont purement négatifs.

Par exemple, le grand Conseil des intérêts économiques et financiers de l'Indochine est composé de membres dont une partie est en théorie désignée par les assemblées locales, et une autre, nommée par le [32] gouverneur général: il compte vingt-huit Français et pour tout cet immense empire, vingt-trois indigènes seulement dont treize sont nommés par les autorités françaises, c'est-à-dire restent entièrement entre leurs mains.

— Or, allègue M. Ph. L., les Français ont déjà leur prestige de conquérants, celui de leurs titres, de leur éducation, etc. Notre infériorité naturelle se trouve donc encore aggravée par notre infériorité numérique. Aux Indes néerlandaises, au contraire, l'élément indigène l'emporte dans les assemblées locales sur l'élément métropolitain. De plus, le grand Conseil n'a qu'un pouvoir consultatif sur la question des impôts indirects, des taxes, des emprunts; et on n'y tient pas grand compte des désirs des membres indigènes.

«Nous voudrions que ce Conseil possédât des pouvoirs effectifs pour permettre à la population de contrôler l'usage des fonds qui sont prélevés sur sa misère. Et nous demanderions d'avoir trente délégués, car les membres cambodgiens et laotiens, complètement illettrés, y forment un poids mort, ou, plutôt, un poids qui fait pencher la balance du côté des intérêts français. Ces membres ne seraient pas désignés, mais élus. Ce qui laisserait d'ailleurs encore un champ assez vaste à la pression administrative. Ces ambitions sont-elles vraiment excessives?

«Autre chose: il est interdit de parler politique au Conseil colonial. L'année dernière, l'un de nous ayant osé poser le débat sur la Société des Nations et son

¹⁸ Nguyen Phan Long, adhérent du Parti constitutionnaliste de Bui Quang Chieu. En 1934 et 1936, il s'opposera fermement à l'institution d'un impôt sur le revenu frappant es catégories supérieures. (A.L.)

¹⁹ Je rappelle que ces chiffres et ces déclarations datent de 1931-32.

²⁰ Probablement Ernest Outrey.

rôle, le gouverneur général menaça de quitter la salle. Pourtant, les questions politiques et économiques ne sont-elles pas intimement liées? Et puis, il est si facile de qualifier de politique tout débat dangereux ou qui déplaît à l'administration. Tenez, en 1924, une société venue de France, se proposait d'assurer tous les transports de riz et de paddy; ceux d'entre nous qui se permirent de lutter contre ce monopole qui ruinait plusieurs entreprises indigènes, furent accusés de faire de la politique, envoyés en disgrâce, persécutés... Mais si nous entrons dans le domaine des monopoles, celui de l'alcool, par exemple, de la tyrannie qu'ils font [33] peser sur le pays, de leur connivence avec les grandes banques, surtout avec celle que vous devinez, de la corruption qu'ils suscitent, nous n'en finissons pas! C'est une autre histoire. Elle est peu édifiante. Tenons-nous-en donc aux questions purement indigènes, aux troubles récents, par exemple...»

M. Ph. L. m'en parle longuement. Il déplore la révolte militaire de Yen Bay, explosion de sauvagerie qui, d'après lui, fut inexactement attribuée au communisme. En réalité, le mouvement de février à mai 1930 avait été déclenché par le parti nationaliste appelé *Viet Nam* [VNQDD]. Ce n'est qu'après les manifestations du 1^{er} mai que les communistes entrèrent en scène. Revenus en Indochine par le Laos et le Siam, quelques agents de Moscou profitèrent, pour établir, puis intensifier leur propagande et leur action, de la misère générale et du mécontentement provoqués par les exactions des mandarins. La plupart de ces derniers, dit M. Ph. L., sont de véritables bandits qui tyrannisent et pressurent la population, dans l'insouciant indifférence des autorités françaises. Celles-ci ferment les yeux et s'en lavent les mains. Les administrateurs, surtout les jeunes, s'enferment dans leurs bureaux; ils sont inaccessibles aux indigènes. Les vieux, plus mêlés à la vie du pays, montraient davantage de curiosité et de sympathie.

— A leur arrivée en Indochine, observe M. Ph. L., les jeunes fonctionnaires devraient être astreints à un stage d'au moins six mois pendant lequel ils seraient initiés à la langue et aux mœurs annamites. Ce collège des stagiaires existait autrefois: on l'a supprimé...

Puis il revient aux troubles. Il accuse divers résidents d'avoir manqué de sang-froid. Dans les régions frappées par la famine, quelques meneurs avaient dit aux villageois: «Vous avez faim; l'administrateur ne le sait pas; allons le trouver.» Des colonnes s'étaient formées, sans armes, sans intentions belliqueuses. Elles furent accueillies à coup de mitrailleuses et de bombes d'avions. Il regrette également la répression brutale qui suivit la révolte de Yen Bay; des villages accusés d'abriter des coupables ou d'avoir des sympathies pour [34] eux, furent écrasés, pulvérisés par des bombardements aériens. Co-Am, par exemple. Des commissions criminelles, instituées en hâte, et siégeant à huis clos, sans aucune garantie pour les accusés, privés de leurs droits de défense, condamnèrent à mort, au bagne, à la prison des milliers de malheureux dont beaucoup étaient innocents.

— La Légion étrangère, ajoute-t-il, a commis, dans la région de Vinh, où on l'a lâchée en liberté, des atrocités sans nom.

Il me conte plusieurs faits révoltants que je compte vérifier sur place.

Enfin, il insiste sur la douloureuse surprise des «retours de France» que m'avaient déjà signalée mes jeunes amis, et la fâcheuse politique du «manque d'égards», pratiquée par les fonctionnaires français.

— Quand, mandés par le Gouvernement, dit-il, mes collègues et moi descendons au *Métropole Hôtel** d'Hanoï, nous provoquons encore un véritable étonnement et c'est tout juste si les domestiques consentent à nous servir.

Plusieurs traits: se trouvant au théâtre de Saïgon dans la loge du Conseil colonial, dont il fait partie, M. Ph. L. entendit la femme d'un de ses collègues français dire tout haut, d'une voix dédaigneuse: «Comment se fait-il que des

indigènes soient admis ici?»

Une autre fois, il se trouve dans un compartiment de seconde avec sa femme et son enfant. La jeune femme d'un officier, assise en face, lui dit, en souriant avec condescendance: «Ton bébé est très gentil, ta congaië aussi.»

— Or, le mot de congaië est rien moins que flatteur, commente M. Ph. L. J'ai dit à cette dame: «De quel droit me parlez-vous et me tutoyez-vous, madame?». Elle parut stupéfaite. Une autre fois encore, dans un train, avec ma famille: un jeune ménage de fonctionnaires entre, nous jette un regard de dégoût, ressort et quelques minutes plus tard nous envoie sa bonne indigène et son chien...

M. Ph. L. en veut surtout aux femmes françaises:

— Elles ne font pas leur devoir, qui serait de faire aimer la France, assure-t-il. Ce sont pour la plupart [35] des femmes d'un milieu inférieur, sans éducation ni culture et, sauf exception, dépourvues de cette naturelle distinction du cœur qui vaut toutes les autres. En France, elles feraient elles-mêmes leur ménage, leurs robes, et s'en tireraient à leur honneur. Ici, placées dans une situation de supériorité à laquelle rien ne les a habituées, elles en abusent, se font servir en reines, tyrannisent leurs boys, et, qui plus est, jugent et traitent tous les Annamites comme leurs domestiques. Quant aux autres «dames» de la société, elles sont surtout occupées de flirts, de préséances, de vanités...»

(Verdict sévère mais dont, par la suite, j'ai pu moi-même vérifier la justice. Il doit y avoir des exceptions très honorables. Mais que de fois, dans des conversations avec les femmes de la colonie française, j'ai souffert du vide de leur cerveau, de leur âme, de leur vie! Pas une qui semblât consciente de ses responsabilités, des douloureux problèmes qui se posent là-bas, qui vît dans les Annamites autre chose que des inférieurs à exploiter. Pas une qui se soit élevée contre les abus monstrueux qui auraient dû révolter sinon leur cœur, du moins leurs nerfs. Je les ai vues sincèrement ahuries quand je leur demandais, dans les villes, si elles fréquentaient des femmes de la société annamite, dans les campagnes, si elles se préoccupaient de la santé, de l'hygiène des familles paysannes et surtout des enfants. Non, il faut le dire, le répéter, les femmes françaises, en Indochine, ne sont pas à la hauteur de leur tâche qui pourrait être si belle.

«C'est depuis leur arrivée ici que le fossé s'est élargi entre Blancs et Jaunes, me disait plus tard un vieux fonctionnaire, se rencontrant sur ce point avec M. Ph. L., autrefois, les jeunes gens de l'administration épousant des Annamites, se rapprochaient de leur famille jaune, apprenaient la langue. Maintenant, ils vivent à part, ne songeant plus qu'à remplir leurs poches, à économiser le plus possible pour rentrer plus rapidement en France. Le contact est rompu.»

M. Ph. L..., reproche en outre aux Français, de ne point tenter de rétablir ce contact par des clubs, des sociétés littéraires, des sociétés sportives où les deux [36] races se rencontreraient sur un terrain neutre, dans des conditions d'égalité. Il semble, au contraire, qu'on cherche toutes les occasions de blesser leurs plus légitimes susceptibilités. Un exemple: à leur retour d'Europe ou ils s'étaient distingués dans plusieurs rencontres internationales, des champions annamites de tennis furent invités à disputer un match avec des Français. Une occasion pour le Tout-Saïgon de se rencontrer. Non seulement les Annamites ne furent pas invités, mais, au début du match, le président du Club de tennis fit expulser des tribunes les familles des champions qui auraient eu tous les droits à des places d'honneur. Voilà comment on sème et récolte des haines.

Je me souviens à ce sujet d'un mot de Gandhi, au moment des négociations entre Indiens et Britanniques:

— Il faudrait d'abord, du côté anglais, un changement de cœur, répétait-il doucement, obstinément.

Après cette conversation avec cet Annamite lucide et modéré, je comprends

mieux en quoi consiste ce changement de cœur.

Saïgon, 18 octobre 1931.

Visite de l'Institut Pasteur de Saïgon. Avec l'Institut Pasteur de Nhatrang, qui s'occupe surtout de la fabrication des sérums antiseptiques, ce sont deux établissements autonomes. Ils reçoivent quelques subventions du Gouvernement général de l'Indochine et du Gouvernement de la Cochinchine pour certains services déterminés de Saïgon, mais ne dépendent administrativement et financièrement que de l'Institut Pasteur de Paris et gardent jalousement leur totale indépendance. D'où l'admirable travail accompli par cette poignée de savants modestes et tenaces. Vaccins contre la morsure des serpents (2.000 cobras à cet usage ont été recueillis en quinze jours dans la province de Chaudoc), contre la tuberculose, la syphilis, mais encore et surtout vaccins contre le paludisme. Une [37] vingtaine d'espèces de moustiques sont cultivés dans des cages de verre. Les uns, ceux des rizières, posés sur des tiges de riz, d'autres, dans des mares minuscules, sur des palmiers nains, ou bien dans un petit ruisseau de montagne, semé de rochers, et encore dans des plantations naines de caoutchouc. Comment croire au terrible danger devant ces frêles et transparentes bestioles?

Les moustiques, me dit-on, ne font guère que servir d'intermédiaires: ils piquent des impaludés, puis vont inoculer le mal à des êtres d'autant plus sensibles qu'ils sont sains. Les Moïs, par exemple, ces tribus sauvages des montagnes sont de véritables réservoirs de virus, et cela depuis des générations; ils ne souffrent pas beaucoup eux-mêmes du paludisme, bien qu'ils perdent de nombreux enfants, mais empoisonnent tout ce qui les approche. Voilà comment ils résistent à l'invasion des Annamites, des Chinois, à la surpopulation et restent maîtres dans leurs montagnes.

Dans le service des vaccins, on fabrique 6 à 7 millions de doses, environ 27 millions de flacons par an.

Nous visitons les laboratoires et les ateliers de fabrication; 50 indigènes y sont employés sous les ordres de deux Européens. On est enchanté de leur habileté, de leur zèle, de leur conscience. Quant aux docteurs attachés à l'Institut, ils se contentent de leur modeste solde, et aussi de sauver des milliers d'existences.

— Les autorités ne comprennent et ne secondent pas toujours nos efforts, me dit l'un d'eux en souriant. Comme nous voulions envoyer une mission dans une région particulièrement impaludée: «Pourquoi faire? nous répondit ingénument un grand chef. Il n'y a dans ce district ni usines, ni plantations...»

19 octobre 1931.

Trois jours de fêtes et banquets. Au dernier, offert par la population indigène au ministre, un petit homme souriant se lève. C'est M. Bui-Quan-Chiu [ou Bui Quang Chieu], écrivain et [38] journaliste de valeur, collaborateur de M. Ph. L. avec lequel j'ai causé l'autre jour. Il représente, aussi, l'élément qui réclame plus de libertés, mais dans le cadre d'une coopération avec la métropole. Après une tournée de conférences qu'il fit en France il y a une dizaine d'années, il connut, une grande popularité. Elle fut éphémère car il n'obtint guère de résultats. Aujourd'hui, après avoir énuméré avec une précision mordante les griefs économiques et politiques de l'Annam, il réclame pour l'avenir un statut analogue à celui des Dominions anglais, et, comme réforme immédiate, l'égalité des voix dans les divers Conseils de l'Indochine, et la représentation annamite dans le Conseil supérieur des colonies à Paris.

— Je suis d'accord pour le principe, répond en substance le ministre. Reste à étudier les modalités...

Grand enthousiasme.

Même soir.

Éreintée. Nous allons quitter Saïgon. Je fais mes adieux à mes jeunes nationalistes annamites. Je leur demande de me préparer un dossier que je prendrai au passage à mon retour du Japon.

(Quelques trois plus tard, sachant que je ne repasserais point par Saïgon, j'avais chargé un ami qui devait s'y arrêter d'aller voir ces trois jeunes gens et de leur demander le fameux dossier. A l'adresse indiquée, il trouva porte close et on lui apprit que deux des Annamites tout au moins avaient été arrêtés après mon départ.)

20 octobre 1931

Nous «tournons». Cochinchine. Trois réceptions dans les résidences. Uniformes, smokings blancs, décorations. Mandarins en robes éclatantes, échines courbées, qui font les humbles salutations [39] appelées «leis»; champagne, palabres, palabres

...

A Cantho, de vieux colons barbus de blanc évoquent les temps héroïques où ils chassaient les éléphants sauvages sur le site de la ville. Ils se congratulent avec émotion. Le président des syndicats indigènes, superbe Mongol en robe de soie jaune, serre les lèvres et se tait.

Il pleut à torrents. Dans les rizières inondées, de petits hommes bleus aux larges chapeaux de paille travaillent, courbés sous l'oblique averse. On dirait une estampe japonaise. Mais quelle dure vie!

Dans les villages se dressent devant les portes, pour faire honneur au ministre, des autels qui ressemblent à des reposoirs de Fête-Dieu: nappe, brûle-parfums de cuivre, hauts chandeliers, vases de fleurs, jattes de fruits, bannières rouge et or. Autour de ces autels, des notables à la maigre barbiche jouent les fidèles du culte, prosternés, les mains jointes, sous la pluie.

Le soir, une panne nous ayant immobilisés, notre auto rejoint le cortège avec un long retard. La route est déserte, obscure. La pluie prend des allures de déluge. A un tournant, un indigène, trempé sous son grand parasol, et qui attend là, tout seul depuis une demi-heure plonge humblement, dès qu'il aperçoit notre voiture, dos courbé, multipliant les révérences et les leis pour les puissants du jour. Nous sommes déjà loin que, me retournant, j'aperçois, toujours, dans la nuit qui tombe, la pauvre silhouette anonyme, comiquement cassée en deux, sous la lourde averse. Elle reste dans ma mémoire comme un symbole ridicule et triste.

Mytho, Thanan, etc. Inauguration d'une ligne de chemin de fer à Loc-Ninh. Visite de plantations.

Entre deux arrêts, le ministre, avec lequel je n'ai pu causer depuis son arrivée, me demande de monter dans sa voiture. Je lui fais part des révélations de mes Annamites. Il paraît sincèrement indigné. J'insiste sur le «manque d'égards». Il me dit que pour commencer, il va faire une circulaire défendant dans les bureaux le tutoiement des indigènes. Soit. Mais changera-t-il un état d'esprit depuis si longtemps établi, ancré?

[40]

22 octobre 1931

Cambodge, pays bouddhique. Temps magnifique. Plus de reposoirs, mais des bonzes en éclatantes robes de tous les jaunes, sous des parapluies vert pâle. Foules enfantines qui crient, gambadent. Attitude très différente de l'hostile dignité des gens d'Annam. Notons ici que les divisions entre la Cochinchine, l'Annam et le Tonkin sont purement administratives. En réalité, pour ces trois grandes régions, la race est la même, annamite, d'origine chinoise.

A Pnom-Penh, fêtes merveilleuses à la Cour, dîners, danses. Le roi a l'air d'un honnête adjudant, un peu abruti par le métier. Pendant son séjour en France, il y a longtemps déjà, il a d'ailleurs fait ses études militaires à Saint-Maixent.

— Surtout, ne confiez vos impressions sur lui à personne, me recommande en souriant un des membres de la mission. Ce brave Sisowath est un des plus fidèles amis de la France...

Soit! Notre fidèle ami, qui d'abord, les poings sur les genoux, le visage tendu et allumé de concupiscence, a suivi les évolutions des petites danseuses, s'endort ensuite avec innocence pendant le dernier ballet.

Curieux propos du Premier ministre cambodgien, tout vêtu d'or, mon voisin de table au dîner officiel:

— Ah! Nous allons vers le progrès! me dit-il très sérieusement. Le Cambodge a fait de belles réformes, sous l'égide protectrice de la grande France: ainsi, figurez-vous que les riches de notre pays paient maintenant presque autant d'impôts que les pauvres.

Retournez la proposition et serez-vous très loin de ce qui se passe chez nous?

22 octobre 1931.

J'ai pu m'échapper un instant et déjeuner ce matin avec un avocat français, M^e L.-J., et son adjoint, M^e L. Ils me donnent des aperçus précis et pittoresques sur [41] la façon dont est rendue la justice au Cambodge et me citent certains articles du code pénal promulgué en 1924:

Toute critique injurieuse des actes de l'administration française ou cambodgienne... est punie d'un emprisonnement de trois mois à trois ans et d'une amende de 10 à 100 piastres.

Ils me content également les tribulations des pauvres caodaïstes (1); ce sont les adeptes d'une secte bouddhique indochinoise. Tout à fait inoffensifs, ces derniers sont expulsés, brutalisés, emprisonnés, tandis qu'on incendie leurs pagodes, qu'on brise leurs statues. On s'obstine à traiter de dangereuse société ces disciples d'une nouvelle religion qui n'a rien de secret ni de politique.

Ils me donnent des exemples inouïs de dénis de justice, de tortures que subissent les accusés. Traits analogues à ceux qu'ont dénoncés mes trois Annamites de Saïgon. A plusieurs reprises, des meurtres d'indigènes par des fonctionnaires ou des colons sont restés impunis, malgré des témoignages nombreux et indiscutables.

Ce soir, une des autorités de la Résidence s'approche de moi:

— Vous avez vu M^e L.-J., c'est un excité, un homme dangereux! Il a dû vous parler de la fameuse secte caodaïste dont il est l'avocat: masque commode pour cacher une association nationaliste et fomenter des complots. Ce n'est pas la première fois qu'aurait vu ça!

Cet après-midi, étrange et splendide cérémonie dans la salle du Trône: la remise au roi du premier volume de *Tripilaka*, recueil de textes sacrés et de documents de la religion bouddhique, réunis et traduits à l'institut bouddhique de Pnom-Penh, une des plus immenses créations de la France. Des centaines de bonzes sont là

groupés, serrés dans l'immense salle, avec leurs [42] robes de toutes les teintes de l'or et de la flamme et leurs têtes, bizarrement pareilles, rasées, couleur de cuivre neuf quand ils sont jeunes ou de vieux bois pour des vieillards. D'autres bonzes sur les terrasses, les escaliers, dans les jardins. Une odeur puissante d'encens et de benjoin monte de cette foule jaune. Tout à coup, immense psalmodie à bouches fermées qui commence en mineur puis s'enfle et se déroule, tandis que les masques demeurent impassibles.

Un incident, causé par ma chétive personne: aucune femme ne devait assister à cette cérémonie. Les bonzes sont, paraît-il, scandalisés par ma sacrilège intrusion.

24 octobre 1930.

Angkor-Vat me rappelle Versailles. Même harmonie grandiose et symétrique. D'autres temples en ruine sont submergés dans des flots de végétation.

Je déjeune avec les savants de l'École d'Extrême-Orient [ÉFEO] qui ont conquis ces villes et ces temples sur un forêt et ne cessent de combattre pour, lui arracher de nouvelles merveilles: MM. Coedès, directeur de l'École; Henri Parmentier; Henri Marchal; mon vieil ami Victor Goloubew. Délicieuse détente après la contrainte des banquets officiels. Ces hommes, que le monde de l'art et de l'érudition nous envie, poursuivent ici une œuvre admirable avec des crédits toujours insuffisants, sans cesse rognés, et des moyens de fortune. Ils ont eu leurs pionniers, leurs martyrs, les uns assassinés, les autres tués par les fièvres. Après un quart de siècle, on ne leur a pas encore accordé une grue pour soulever les pierres colossales des temples et les remettre en place. A notre époque de toutes les mécaniques, ils doivent procéder comme au temps des Khmers! Le passage du ministre comblera-t-il quelques lacunes?

Après la réception officielle, à la Résidence, un jeune docteur vient à moi: [43]

— Quittez ces gens, me dit-il. Je veux vous montrer un village indigène, vous dire ce qu'on pourrait, ce qu'on devrait y faire.

Nous prenons une auto. En route, il me parle avec un accent de passion douloureuse:

— L'assistance médicale est insuffisante ici et si mal organisée! Dans ce district, il y a 160.000 indigènes pour un seul médecin. Nous ne sommes pas secondés, nous sommes même entravés. Nous n'avons ni argent ni liberté. Faire ce qu'on appelle du zèle nous vaut de mauvaises notes. Par contre, des économies sur la pharmacie, la quinine en particulier, valent des félicitations, des notes d'avancement,. Pas même d'auto pour nos tournées, alors que chaque résidence en possède jusqu'à vingt, réservés aux plaisirs de ces «messieurs dames!» Dans les cas urgents, nous devons en fréter à nos frais. Le pays est infesté de syphilis, héréditaire et autre. Des villages entiers sont pourris. Il nous faudrait des brigades volantes d'infirmières qui iraient dans la brousse faire les piqûres sur place, donner les conseils indispensables aux mères, aux enfants. Les indigènes n'ont ni l'argent, ni le courage d'aller se faire soigner au chef-lieu. Ceux d'entre nous qui veulent faire leur devoir l'ont cent fois réclamé. Aucune réponse. Et tant d'argent dépensé inutilement, coupablement! C'est désespérant!

Nous débarquons dans le village, formé de paillotes sur pilotis, baignant dans l'ombre verte des cocotiers et des bananiers. Canards, cochons noirs, gosses vêtus d'une ficelle entre les jambes. Tout cela court; les femmes sortent des cases avec leurs nourrissons, entourent le jeune docteur, qui est là, sans casque (les indigènes n'aiment pas les casques), elles touchent ses vêtements, lui sourient avec confiance.

Il me montre des faces rongées, des bouches noires, sans dents, dans lesquelles

on voit tourner la chique de bétel rouge. Il fait tirer des langues couvertes d'ulcérations, prend par l'épaule des enfants aux yeux dévorés de pus, dont certains sont déjà aveugles, me désigne sur les bras, sur les jambes, des plaies ouvertes, [44] des pieds boursoufflés pleins de nodosités et qui s'ouvrent comme des grenades.

— Avec du permanganate, des pansements, des piqûres de stovarsol, fait-il, on pourrait guérir ces pauvres bougres, sauver ces gosses. J'ai calculé: pour ce village, cela coûterait cent piastres... Alors qu'en ce moment, on en dépense des millions, pour rien! Que voulez-vous?

Geste de découragement.

Des hommes ont grimé sur les palmiers. Ils font tomber une avalanche de noix de coco dont ils remplissent notre voiture. Leur seule richesse. Ils travaillent dans des plantations. Leur paie est d'environ deux francs par jour, sur lesquels ils ont 10% d'impôts...

Tout le village est là pour nous voir partir.

— Il est si facile de s'en faire aimer! murmure mon compagnon.

Le soir, pendant les danses hiératiques sur la terrasse géante d'Angkor-Vat, le même haut, fonctionnaire qui m'avait avertie sur le compte de M^e L.-J., me dit, du même air soupçonneux:

— Vous avez, paraît-il, fait une promenade avec le docteur X...²¹ ? Ce n'est pas un mauvais garçon, mais [45] il est très exalté... un peu fou... Vous savez, la brousse pour les jeunes gens!... Méfiez-vous de ce qu'il vous a raconté...

Le doux Cambodge serait-il le séjour des «excités», des «exaltés»?

J'apprends quelque chose sur les miracles d'Angkor. Goloubew me parle d'une cité nouvelle et fabuleuse dont, par des raisonnements tout abstraits, ses collègues et lui sont arrivés à déterminer l'existence, puis l'emplacement. Découverte scientifique qui, comme tant d'autres, rejoint le domaine de la féerie. Malade, épuisé par les fièvres, il ne rêve pourtant que de ressusciter cette ville ensevelie. Quand je parle de retour définitif en Europe, il secoue la tête et sourit. Un sortilège, plus puissant que l'amour de la vie, rive ces admirables savants à cette terre, impitoyablement féconde, à cette forêt magnifique et féroce contre laquelle ils ont engagé la plus mortelle des luttes.

Le soir, nous abandonnons les officiels. Avec Henri Parmentier, j'escalade les immenses degrés disjoints jusqu'au faite de la dernière pyramide du temple d'Angkor-Vat. La lune brille faiblement. Plus bas, à travers les galeries, glissent des ombres de bonzes dont les étranges mélopées montent jusqu'à nous. Encore au-dessous, aussi loin que vont nos regards, c'est l'énorme forêt d'où émergent çà et là quelques pierres blanches, touchées d'une lueur; c'est le silence des espaces infinis, ce silence où l'on sent palpiter une vie innombrable et prodigieuse. Mon

²¹ Je dois dire ici que les médecins coloniaux m'ont paru, parmi tant de fonctionnaires surtout soucieux de leur avancement et de leurs indemnités ou simplement indifférents, conscients de leurs devoirs et passionnés pour leur métier.

Les abus, ou plutôt les défaillances, qui m'avaient été, pour la première fois, signalés à Angkor, me furent confirmés depuis, à plusieurs reprises, par différents docteurs. L'un d'eux, envoyé de France pour faire de l'ophtalmologie, finit par donner sa démission et s'établir dans une grande ville d'Indochine. Il garde de son séjour dans l'administration une amertume écoeurée. Dans un pays où les maladies des yeux sont courantes, il n'a jamais pu exercer sa spécialité: «Il y a en Indochine, me disait-il, 15.000 êtres qui sont aveugles, uniquement par la faute des autorités. Quatre centres d'ophtalmologie, seulement, fonctionnent, ne pouvant hospitaliser qu'un nombre infime de malades.» Par contre, il a pu constater l'épouvantable état sanitaire des prisons, notamment à Nam-Dinh en 1926. Les prisonniers sous-alimentés mouraient comme des mouches, de diarrhée et de dysenterie. Lui aussi, par exemple, au cours d'une terrible épidémie de choléra en 1927 dans la province de Phucyen, se plaignait de n'avoir pu obtenir d'auto pour ses tournées. On ne lui a même pas remboursé ses frais de transport. A propos de cette question médicale, ces divers docteurs me signalaient une fois de plus les services inestimables rendus par l'Institut Pasteur, notamment en ce qui concerne la paludisme.

cœur bat. Le charme tout puissant agit. Il me semble que je m'y abandonnerais facilement pour passer ici le reste de ma vie. Demain à l'aube, nous partirons.

Avons repassé par Saïgon. [46]

27-28 octobre 1931

En route maintenant vers l'Annam. Retrouvons le silence, les prunelles aiguës, l'attitude ferme des foules annamites.

A Phan-Thiet, voici de nouveau le vieux ministre Baï, à la robe de plus en plus éclatante, au masque de plus en plus étroit et buriné de rides astucieuses. Devant la porte de la Résidence, gardes mandarines tout en rouge sous de hauts parasols d'or. Réception, remise de décorations. Repos.

Le lendemain à 6 heures du matin, en route vers Dalat, séjour d'été de l'Indochine, à 1.500 mètres dans la montagne. Sur la route, nous croisons quelques groupes de Moïs, ces aborigènes qui vivent dans les forêts, refusant obstinément les «bienfaits» de notre civilisation. Tout nus, tenant à la main une lance ou une arbalète, ils marchent de leur pas élastique, les yeux fixés sur le ciel. Pas un seul regard pour notre magnifique cortège. Voilà du beau mépris, et qui nous change.

Quelques heures plus tard, nous revoyons, il est vrai, une cinquantaine des mêmes Moïs, alignés sur la terrasse de la Résidence à Dalat. Par quelles promesses, par quelles menaces a-t-on apprivoisé et attiré ces sauvages? Les femmes ont le torse nu, des seins charmants, les hanches gainées dans des étoffes bariolées. Deux ou trois chefs ont revêtu pour cette solennité un dolman rouge de général anglais, d'où sortent leurs jambes nues. Les autres se contentent d'un pagne. L'air assez rogue, ils inclinent leurs têtes au diadème de plumes, et, jettent des couvertures, des étoffes et de belles armes aux pieds du ministre. assez gauche devant un hommage qu'il devine peu spontané, hésite, se demandant où accrocher sur ces étendues de peau jaune des décorations qui ne seront guère appréciées. Scène à la fois comique et pénible.

Dalat: ville toute neuve et très avenante. Villas, hôtels, sanatoria, lycée groupés autour d'un lac, dans [47] un paysage des Pyrénées ou des Vosges. C'est une belle création. On parle d'en faire le centre du gouvernement général. L'atmosphère y serait certainement plus pure — dans tous les sens — qu'à Saïgon.

Visites de plantations de thé, de café, de quinquina. Certaines de ces dernières appartiennent l'Institut Pasteur de Nha-Trang que nous voyons le lendemain. C'est le docteur Yersin lui-même, le grand vainqueur de la peste, qui nous guide, simple et bon, souriant avec indulgence dans sa barbe de père Noël. Il travaille ici depuis 1893, non seulement à ses recherches de laboratoire médical, mais à des études géophysiques. Pour se reposer, il essaie d'acclimater des edelweiss sur les montagnes d'Indochine. Il a plus de 70 ans.

30 octobre-1^{er} novembre 1931

Tournons toujours. Song-Cau, Quin-Hon [*sic: Qui-Nhon*], Quang-Nai [*sic: Ngau*]. Il pleut. Sommes sur la fameuse route mandarine, naguère tracée par les grands empereurs d'Annam, agrandie et achevée par nous. Elle est serrée entre le rivage déchiqueté en baies capricieuses et les contreforts de la chaîne annamitique, coupée de vallées en pentes abruptes, aux courtes rivières torrentueuses. Pittoresque sans cesse changeant, très propice au tourisme, mais pays qui subit tour à tour, les typhons, les pluies diluviennes qui noient les récoltes, la sécheresse qui les brûle. Les villages sont rares, les indigènes, à peine vêtus, paraissent misérables.

De belles porcelaines de Bin Dinh [*ou Binh Dinh*] sont offertes au ministre, à sa

femme, à sa fille. Visite de divers postes militaires. Déjeuners, réceptions, dîners, toasts, décorations, cadeaux.

Dans l'une de ces villes, j'apprends qu'un dignitaire annamite désire faire ma connaissance. Son fils, camarade de mes filles à la Sorbonne, est venu chez moi, à Paris. C'est un grand et beau garçon aux cheveux gominés, d'une élégance et qui me parais- [48] sait, fréquenter les dancings non moins assidûment que les cours de la Faculté.

Voici le père, mandarin classique; vêtu de sa robe d'apparat, les mains dans ses manches, il s'incline avec dignité; il ne sait même pas le français et c'est un interprète qui me traduit ses compliments rituels, tandis qu'il multiplie les leis. Impossible d'associer à cette figure de paravent chinois l'image très parisienne du jeune habitué du Boul'Mich. Séparés depuis des années, séparés aussi par l'infranchissable barrière des idées, des mœurs, des habitudes, comment ce père et ce fils parviendront-ils à se comprendre et à s'entendre? On me dit que cet excellent fonctionnaire, qui a fait de grands sacrifices pour l'éducation du jeune homme, attend son retour avec impatience. Celui-ci est-il aussi anxieux de rentrer dans son pays? Se révoltera-t-il contre la tyrannie de son milieu indigène, ou contre le joug français et ses contraintes? Pathétique problème qui donne à réfléchir.

Arrivée à Tourane le soir: la ville coloniale qu'on s'imagine en France, avec ses maisons basses à terrasses, dans des allées de pare conduisant à la mer.

Le musée d'art Cham, organisé et conservé avec amour par Henri Parmentier, est une étourdissante révélation. Les Chams, d'une vieille race de type indien, furent les émules et les rivaux des Khmers, avec lesquels ils ne cessèrent de guerroyer. Ils semblent les avoir encore dépassés en art. Les ruines de leurs temples, altières silhouettes de briques rouges, qui évoquent soudain pour moi la cathédrale d'Albi, se dressent sur les collines. Leurs sculptures sur pierre sont d'une vie et d'une vérité qui confondent. J'emporte le souvenir d'une statue de dieu: ventre insolent dont la chair semble palpiter, tête puissante et renversée, une tête de lion populaire à la Danton. Une série de bas-reliefs, scènes de la vie des saints ermites dans la forêt, rappellent jusqu'à l'hallucination ceux de nos cathédrales. Et ils datent des VII^e et VIII^e siècles! Massacrés ou assimilés par les Annamites, les Chams avaient disparu au XVII^e siècle.

[49] Le ministre décide de visiter le marché. Dans l'odeur âcre du *nuoc-mam*, cette sauce annamite faite de saumure, il s'arrête devant les éventaires, manie le riz, admire les poissons éclatants, joue avec les naïfs ex-voto de papier peint. Une foule silencieuse, vêtue de noir et de blanc, le suit en épiant ses moindres gestes. Il fait poser quelques questions à des vieilles accroupies, aux faces noires et desséchées, qui mâchent du bétel entre leurs gencives sanguinolentes.

Il veut se rendre compte du prix auquel sont louées les stalles. Le marché est affermé à un collecteur d'impôts qui paie à la municipalité 13.000 piastres par an. Il se fait, paraît-il, environ 12.000 piastres de bénéfice. Je veux croire que cette enquête a autant pour but la défense des intérêts des indigènes que celle des finances publiques.

Dans chaque résidence où nous nous arrêtons, M. Reynaud tient des audiences privées. En principe, — il l'a fait annoncer — il entend recevoir tous les Annamites qui en feront la demande. En fait, ces audiences sont toujours bousculées, écourtées; il a juste le temps de recevoir, une ou deux minutes chacun, les notables soigneusement passés au crible officiel. Les autres, les fâcheux, les empêcheurs, sont écartés d'office; le ministre lui-même n'a pas voix au chapitre. On l'entoure, on le chambre. La fatigue aidant, il ne réagit plus. Dans mes rares apartés avec lui, je le sens peu à peu gagné par l'atmosphère ambiante. Il me répète des phrases que j'ai entendues sur d'autres lèvres. Comment pourrait-il en être

autrement? Les illusions du départ se dissipent...

1^{er}-3 novembre 1931

Nous descendons du col des Nuages qui domine la plaine de Hué jusqu'à la nonchalante rivière des Parfums qui y flâne avec délices. Sous un ciel vapoureux, par un soir d'une douceur muette, nous entrons dans la ville à travers une plaine immense bossuée de tombeaux. De beaux cavaliers rouges et bleus nous précèdent. Sous [50] les arbres ou fleurs, des jeunes femmes en longues tuniques de soie claire, tournent silencieusement vers nous de doux visages ambrés aux grands yeux tristes.

Paix, suavité, mélancolie surtout. Hué est célèbre par ses tombeaux qui ressemblent à des palais, par son palais qui ressemble à un tombeau. Tous les empereurs d'Annam y reposent dans d'immenses mausolées; chacune deux a ses cours peuplées de cavaliers et d'animaux de pierre, ses édifices aux salles obscures et somptueuses où brillent la laque et l'or, et tout son peuple de femmes et de servants qui glissent à pas muets sur les dalles de pierre. Asiles de paix et d'incomparable douceur auquel chaque souverain pensait dès son enfance, qu'il faisait construire dans sa jeunesse, où il se plaisait à venir méditer et rêver. Ville funèbre qui s'étend comme une ceinture autour de l'autre, très loin dans la campagne où rôde encore le tigre.

Moins lugubre certes, cette ville des morts, que le palais royal. Je n'y pénètre qu'une seule fois, car la Cour d'Annam, plus rétrograde que celle du Cambodge, n'admet pas les femmes, même journalistes. Je vais avec Mme et Mlle Reynaud rendre visite aux «reines grand-mères», comme on les appelle. Un vieux petit mandarin, tout en courbettes et un peu ridicule, le sous-ministre du protocole, paraît-il, nous accompagne. Ce n'est pas un palais où nous entrons, mais une cité, avec des cours, des allées, des jardins éclatants, des couloirs voûtés pareils à des cloîtres, des centaines de bâtiments de tous les styles. Elle enferme un on deux milliers d'habitants (la famille royale seule compte environ 1.000 membres). Nous croisons de grands personnages à bésicles d'écaille, les mains dans les manches de leurs robes brodées, des serviteurs courbés, des femmes en tuniques de soie verte ou rose, qui nous frôlent et disparaissent derrière des piliers, des enfants vêtus de jaune, — couleur réservée à la famille impériale — qui s'enfuient à notre approche. Nous faisons le désert, sous nos pas, mais des têtes surgissent sournoisement derrière les fenêtres. Sensation d'être guettés par des centaines d'invisibles prunelles.

[51] Nous voici dans une vaste salle au plafond et, piliers sculptés en laque et or. Partout des panneaux de soie brodée d'une éclatante richesse.

Au fond, sous un dais, un trône vide, celui de l'empereur. Au pied de ce trône, dans des fauteuils d'or massif, deux très vieilles femmes, immobiles comme des idoles. L'une est vêtue d'une robe et d'un turban orange, l'autre d'une robe et d'un turban citron, toutes deux sont couvertes de lourds bijoux, de plaques et de bracelets de jade. A peine les fentes étroites de leurs yeux indiquent-elles par un frémissement qu'elles nous ont aperçues. L'une, celle en orange, reçut naguère le titre de première épouse, mais n'eut point d'enfant. Elle n'en est pas moins considérée autant que l'autre, la véritable, comme l'aïeule du jeune empereur Bao-Daï. Toutes deux se haïssent, dit-on, d'une de ces haines orientales, muettes, entretenues par soixante années de cohabitation et de jalousie.

Elles se décident enfin à nous tendre la main. Des serviteurs se prosternent devant elles, le front sur le tapis; ils leur offrent des plateaux de sucreries et de sirops qui nous sont destinés. Des phrases rituelles s'échangent, traduites par le

vieux mandarin à courbettes, sur les santés, les joies et les fatigues du voyage, sur les qualités morales et intellectuelles du jeune empereur, là-bas à Paris. De temps à autre,, les deux vieilles dames, d'un geste identique, épongent, leur front jauni avec un mouchoir, l'un orange, l'autre citron. Je m'aperçois soudain avec horreur que l'épouse du second degré porte à la main des ongles recourbés d'une telle longueur que l'on dirait des brindilles desséchées ou des pinces d'araignée de mer. Suprême élégance, mais qui gêne comiquement la malheureuse quand elle veut, par exemple, saisir son verre.

Derrière le trône, se tient une foule bariolée de femmes et d'enfants, figés de respect et de crainte: ce sont des membres de la famille royale. Seules les prunelles de ces emmurés vivent, brillantes de curiosité. On n' imagine pas sans frémir les intrigues, les drames [52] d'ambition, d'amour, de haine, ensevelis entre les fauves murailles de ce harem.

A la fin de l'entretien, les impériales personnes, par gestes alternés, offrent à leurs deux augustes visiteuses les cadeaux rituels: bijoux, jades, objets d'art. Leur mince regard m'effleure une seconde: sans doute me prennent-elles pour la suivante de ces dames, car il se détourne aussitôt.

Surviennent en cortège le ministre, le gouverneur général et leurs suites. Présentations, éloges fleuris, respectueux salamalecs devant les vénérables idoles qui se sont redressées, immobiles dans leurs fauteuils dorés. Assez drôle quand on pense à leur néant de vieux jouets disloqués entre les mains des autorités françaises.

En sortant, je respire, délivrée de l'étouffante atmosphère de ce palais funèbre. Comment le petit, empereur Bao-Daï que je revois, sportif et gai, habitué à la liberté d'allures et de pensée des mœurs françaises, s'accommodera-t-il du protocole opprimant de cette Cour désuète, régie par des vieillards, qui a tout le formalisme et les ennuis du pouvoir sans en avoir la réalité? Pourra-t-il ouvrir les fenêtres?

Visite à la reine-mère, dans un appartement assez modeste. Peu considérée, malgré son titre, car ce n'était qu'une concubine, et de naissance inférieure, elle a les allures d'une de ces braves congaises qui promènent les enfants blancs. Je ne voudrais pas être à sa place. Sans doute, prendra-t-elle sa revanche au retour de son fils.

3 novembre 1931

J'ai vu «Son Excellence le Régent» à une séance des amis du «Vieux Hué»: C'est un vénérable vieillard à la longue et maigre barbiche blanche; il a l'air d'une feuille desséchée. Un fin lettré, dit-on, mais non point un caractère. Sans doute ne doit-il pas être plus gênant pour le Gouvernement général que le brave roi Sisowath. Et ses sujets ne trouvent [53] certainement pas en lui un apôtre de leurs revendications.

Invitée à prendre le thé chez un jeune mandarin, fils d'un personnage de la Cour. Il me présente sa femme qui est charmante. Il lit beaucoup et semble penser plus que ses pareils. Il m'avoue que des réformes lui paraissent indispensables et qu'il se trouve souvent en opposition avec son père qui a gardé tous les vieux préjugés. Il ne me cache pas non plus qu'avec quelques autres jeunes gens de l'entourage royal, il attend anxieusement l'arrivée du jeune empereur. Peut-être saura-t-il s'imposer, obtenir de la France quelques concessions, mettre de l'air et de l'ordre dans la vieille maison vermoulue, répondre enfin aux vœux de ses sujets trop asservis. C'est le premier esprit libre que j'aie rencontré dans ces milieux officiels de la Cour. À table, le soir, je parle de lui avec éloge au Résident supérieur de Hué. Celui-ci, M. C. [Chatel], homme remarquable, dit-on, qui après les terribles erreurs

de son prédécesseur [Le Fol], a su rétablir l'ordre en Annam, sans trop d'effusion de sang, me paraît contrarié. Pourquoi?

4 novembre 1931

Hier soir, en rentrant à l'hôtel, je trouve la lettre fort bien tournée et de ton très modéré du directeur d'un journal indigène. Il me demande un entretien sur les malentendus qui séparent les Français et les Annamites et, en particulier, sur la grave erreur de la politique mandarinale. Ce matin, au moment, du départ, c'est un lettré, parlant très purement le français, qui était venu me trouver pour me développer le même sujet. Je n'ai pas le temps de l'écouter, mais je suis décidée à revenir à Hué, après le départ du ministre, d'autant plus que c'est la route du Laos où je dois aller.

Recommençons à «tourner». Temps doux et vaporeux. Grandes dunes blanches comme de la farine de riz.

Quelques grands personnages de la Cour de Hué, [54] dont le Premier ministre [Nguyen Hu] Baï, nous accompagnent vers Quang-Tri et Dong-Hoi. Dans sa suite, j'avise le jeune mandarin qui me recevait hier chez lui avec tant d'enthousiaste cordialité. Il a l'air sombre, figé, et feint de ne pas me reconnaître. A l'un des arrêts, voulant en avoir le cœur net, je m'approche et lui adresse je ne sais quelle phrase banale. Comique et triste de le voir détourner les yeux, balbutier avec embarras. Depuis hier, on a eu le temps de lui faire la leçon. Suis-je donc considérée comme subversive? Par pitié, j'évite désormais de me trouver sur son chemin.

Pendant le déjeuner à Hatinh [au sud de Vinh], j'apprends que nous sommes en pleine région des troubles. Quels troubles? Je ne puis le savoir exactement. Ce matin, une colonne de manifestants avec drapeaux rouges a, paraît-il, été refoulée, les chefs arrêtés. Il y a d'ailleurs eu ces jours-ci des centaines d'arrestations. Nous sortons. Des soldats en armes s'installent à côté des chauffeurs. Notre cortège s'ébranle et marche à grande allure à travers la campagne déserte. Des sentinelles sont alignées tout le long de la route. Des patrouilles à pied ou à bicyclette la sillonnent. Les villages sont occupés par des officiers de la Légion étrangère et leurs soldats. Il en sort de toutes les misérables huttes dont on a, par précaution, rasé les haies de bambous. Des camions remplis de troupes font la liaison entre les villages.

Nous nous arrêtons rapidement dans quelques postes militaires, voyons des prisonniers enfermés dans des cages de bois, les pieds pris dans une barre de fer. Ils ont les joues creuses, les yeux caves, nous lancent des regards tristes et farouches.

— Vous êtes communistes? leur demande-t-on.

— C'est ce qu'on dit, se bornent-ils à répondre.

Au poste de Linhcam, nous trouvons rassemblés et serrés dans la cour, une cinquantaine de vieux hommes à l'air misérable, vêtus de toile bleue. Ce sont les notables des villages voisins dont les habitants, l'an dernier, s'étaient enfuis dans les montagnes de la chaîne annamitique, y avaient vécu cinq mois en dissidence, [55] après avoir formé une ébauche de soviets. Les meneurs, me dit-on, sont en prison. On fait un signe à ceux qui sont là, et ils approchent, s'épaulant les uns les autres, d'un trot pressé de troupeau craintif. Quelques-uns pourtant, ostensiblement, se détachent du groupe, se retirent.

Le ministre s'avance au bord de la plate-forme, très raide, haussant sa taille brève; il parle d'une voix sévère, par phrases courtes et dures. J'entends vaguement:

«Vous avez été coupables... la France est généreuse, elle ne sera pas dupe... Jamais aucun soulèvement n'a réussi contre la grande France, qui est sortie victorieuse de la plus grande des guerres, etc., etc.» Le vieux ministre Baï traduit et

commente le discours d'une voix mordante, avec des gestes en couperet.

Courbés presque jusqu'à terre, les mains dans les manches de leurs tuniques bleues déteintes, les vieillards écoutent humblement l'algarade. Parfois un visage se lève, osseux, couleur de terre. Sur les talus, dans les champs d'alentour, une foule attentive, immobile, regarde, entend. Le soir tombe. Une immense détresse se dégage de cette scène. À peine le cortège s'est-il reformé que toutes ces ombres se dispersent, s'évanouissent dans les vapeurs des éternelles rizières. Nous allons coucher à Vinh.

[55] 5 novembre 1931 : «Nous avons quitté dès six heures du matin Vinh où le ministre [Paul Reynaud] était resté pour interroger certains prisonniers politiques. Il devait nous rejoindre plus tard, en un point donné.

Il pleut. Nous filons entre les champs boueux. Mon compagnon d'auto, un administrateur de la région, m'explique, un peu trop confusément, les troubles graves de l'an dernier et de cette année. La région, me dit-il, fut toujours fertile en révolutionnaires. Elle est, en outre, parmi les plus déshéritées de l'Annam. Sa population trop dense, serrée dans d'étroites vallées, [56] sujettes soit à une excessive sécheresse, soit à des inondations se voit trop souvent réduite à la famine...

Plus loin, il m'indique quelques énormes tombes qui bossuent la rivière:

— Elles datent du 13 septembre de l'an dernier [1930], me dit-il. Ce matin-là, on vit soudain une énorme troupe de 5 à 6.000 individus qui marchaient en rangs serrés sur Vinh...

— Ils étaient armés ?

— Ma foi, je n'en sais trop rien. Ils venaient soi-disant porter à la Résidence leurs doléances contre les impôts qu'ils jugent excessifs. C'est toujours comme ça que commencent les révoltes. On leur ordonna de s'arrêter, ils n'écoutèrent pas, franchirent tous les barrages. Il fallut envoyer des avions avec des bombes. Il tomba 100 à 120 bonshommes²². Les autres s'enfuirent comme des lapins... Par malheur, le soir, des habitants de villages restés loyaux vinrent pour enterrer les morts. On crut à une nouvelle manifestation, on renvoya les avions : résultat, encore une quinzaine de morts... Une fâcheuse erreur qui a fait assez mauvais effet.»

[56] À ce moment, j'entends de loin une étrange rumeur pareille au froissement du feuillage sous le vent. Peu à peu elle s'enfle, se précise en long gémissement. Notre voiture stoppe soudain dans un carrefour, en face d'un vaste hangar. Ce que je vois alors, jamais je ne pourrai l'oublier.

Dans un immense enclos, entouré de barrières de bois, 3 à 4.000 créatures humaines, vêtues de loques brunes, sont si entassées et pressées qu'elles ne forment, plus qu'une seule masse, agitée de remous, hérissées de bras de sarment, noueux et desséchés, qui tendent des corbeilles de jonc. Dans chaque être, toutes les tares, toutes les déchéances: faces bouffies ou décharnées, dents absentes, prunelles éteintes ou [57] chassieuses, plaies ulcérées. Sont-ce des hommes, des femmes, ont-ils vingt ans, soixante ans? On ne sait pas. Plus d'âge, plus de sexe, rien qu'une mortelle misère qui, par des milliers de bouches noires, pousse d'horribles cris d'animaux.

De solides agents bien nourris, en uniforme blanc, dirigent et disciplinent à coups de badine cette foule couleur de terre. La femme de l'un d'eux, venue pour voir passer le ministre, nonchalamment assise sur une chaise, avec des airs de reine, regarde paisiblement l'affreux spectacle, en attendant l'auto.

Elle paraît surprise de mon émotion!

— Il ne faut pas se frapper comme ça, me dit-elle. Cela arrive souvent ici...

Il ne lui vient même pas à l'idée de jouer un rôle actif, d'aider à la distribution du

²² Il en tomba 157.

riz là-bas sous ce hangar. Des femmes du pays, celles sans doute des agents indigènes, versent avec une mesure de bois environ un kilo dans chaque corbeille; des enfants nus qu'on pourchasse se précipitent par terre pour ramasser avec leurs ongles, dans la boue, les grains de riz tombés. Une fois servies, ces créatures s'enfuient, comme des bêtes qui regagnent leur tanière, pressant leur panier sur leur ventre. Mais il en arrive de nouvelles, toujours, toujours...

Mon compagnon de route, remarquant aussi mon expression d'horreur, semble s'excuser:

— Que voulez-vous! Il y avait eu trois mauvaises récoltes; la dernière, cette année, a été, désastreuse. Voilà le résultat. Nous faisons tout ce que nous pouvons. Nous avons organisé 37 centres de ravitaillement pareils à celui-ci. Nous nourrissons environ 80.000 inscrits avec une distribution tous les cinq jours: 80.000 kilos de riz. C'est un peu leur faute, à ces nhaqués: ils sont si imprévoyants... Et puis, ils ont quitté leurs villages, fait du communisme. Tant pis pour eux... Avant nous, il y avait des famines bien plus terribles encore...

Oui, mais nous n'avions pas la charge morale de ce peuple que nous avons pris en tutelle.

[58] Quelqu'un nous écoute. Il me prend à part, se nomme. C'est un docteur de Vinh. Il me dit:

— Ces distributions de riz ne se font que depuis deux mois. En juillet, un jeune indigène, moins illettré que les autres, auquel je confie des cachets de quinine pour les malades de son village qui est à 5 ou 6 kilomètres de la ville, vient me trouver un matin à l'hôpital: « Ce n'est pas quinine qu'il faut, me dit-il, mais riz. Les gens eux mourir tous de faim. » Je réponds: « Amène-moi demain les plus affamés. Je ferai mon possible. »

« Le lendemain, à l'aube, 500 misérables comme ceux-là m'attendaient dans la cour de l'hôpital. Ils hurlaient, assiégeaient mon bureau... Les plus touchés tombaient comme des mouches. L'hôpital fut bientôt archiplein: quatre malades par lit, deux dessus, deux dessous... Le personnel était débordé... J'ai tout de suite exigé de la Résidence 100 piastres... Puis en quelques semaines on a organisé ces centres. Cela coûte 620.000 francs par mois. Mais pour beaucoup, il est trop tard. Venez voir... »

Il me conduit dans un second hangar-. Une dizaine de formes, roulées dans des loques brunes, sont couchées sur des bat-flanc. Elles sont entourées d'essaims de mouches. Les unes sont rigides, les autres tressaillent encore. Certaines sont monstrueusement gonflées.

— Des bouffis, fait le docteur: c'est de l'œdème généralisé, le dernier stade de la misère physiologique. Rien à faire. Tous les sentiers, toutes, les routes sont jalonnées de cadavres pareils: car beaucoup des gens que vous avez vus font plus de 40 kilomètres à pied pour toucher leur mesure de riz.

— A combien estimez-vous le nombre des morts? Pas moins de 10.000, répond le docteur, sans hésiter, mais 60.000 ne seront plus que des déchets sans force pour travailler ni pour résister aux maladies. Et pourtant, avec 40 centimes par jour et les produits de leur jardin, ces malheureux pourraient vivre... Vous devriez revenir après le départ du ministre, je vous expliquerais bien des choses...

Le ministre? Justement, sa voiture vient de s'arrêter.

[59] Il descend, regarde, le visage stupéfait, hésite, se balançant d'un pied sur l'autre, puis s'avance vers les organisateurs. L'horrible clameur redouble. Les bras noirs se tendent par milliers. On entend craquer les barrages. La révolte des gueux?

Mais une voix péremptoire décrète:

— M. le Ministre, vous ne pouvez pas vous attarder ici. Nous aurions une bagarre. Remontez dans votre voiture.

Des bras impérieux s'emparent aussitôt de l'Excellence, la soulèvent, la poussent

dans son auto à fanion et notre cortège s'enfuit sous la pluie.

Deux heures plus tard, le soleil a reparu. Nous déjeunons à Hoang-Mai sur un bateau admirablement fleuri et pavoisé qui se détache et vogue entre les deux rives de je ne sais quel fleuve. Périlleuse idée d'un administrateur. Des danseuses rouges, vertes, oranges, le visage figé sous des tiaras d'or, glapissent aux sons d'une étrange musique. Poissons, poulardes, foie gras, champagne. A la froideur initiale des banquets officiels succède un aimable laisser-aller. Des gens rient, essuient leur menton luisant. Pour un peu, ils déboutonnaient leur veston ou leur dolman blanc. On emporte des assiettes encore pleines. Des deux côtés de la rivière, la foule terreuse, immobile, nous surveille. On voit, entre les branches des buissons, se tendre des têtes osseuses, aux yeux clignotants. J'ai le gosier serré. Je ne puis avaler une bouchée. Le ministre semble préoccupé. A la fin du repas, il vient à moi:

— Après ce que nous avons vu, je n'ai jamais tant souffert que pendant ce déjeuner, me dit-il à mi-voix.

Incapable de prononcer une parole, je me contente de hocher la tête. Je ne pense même pas à demander à M. Reynaud s'il compte prendre des mesures pour combattre le fléau et en éviter le retour, tant ces mesures me paraissent s'imposer²³.

[60] Il continue, l'air pensif:

... Je m'étais attardé à Vinh ce matin pour aller à la prison interroger des détenus politiques... Fort intelligents ces garçons,! Beaucoup de cran...

Je le regarde silencieusement, évoquant ceux que j'ai vus à la prison de Saïgon. Je voudrais, profitant de cet instant d'émotion, lui répéter ce que vient de m'apprendre le docteur de Vinh, mais des prunelles aiguës nous observent. Je sens de plus en plus la méfiance m'entourer. D'ailleurs, un secrétaire s'incline devant le ministre. Nous sommes en retard sur le programme.

Je reviendrai à Vinh.

A Thanh-Hoa, quatre heures plus tard, nous visitons les organisations hydrauliques. Magnifique barrage qui a permis l'irrigation rationnelle de 60 hectares de cultures indigènes. Voilà du beau travail. Aussi la région ne souffre-t-elle pas de famines comparables à celle de la province de Vinh, et n'y parle-t-on point de troubles. Pourquoi, avant tant d'autres dépenses inutiles, ne pas poursuivre cette œuvre indispensable et l'étendre à d'autres provinces?

A 22 heures, nous prenons un train spécial pour Hanoï. Il est magnifique. Wagons spéciaux avec appartements pour le ministre et sa famille, pour le Gouverneur général, le « Gougal », comme on l'appelle, et sa suite, pour les hauts fonctionnaires, tout le monde court, crie, se case. Seul, le vieux ministre Baï erre mélancoliquement sur le quai, cherchant son gîte. Nous venons de découvrir qu'on lui a réservé un com- [61] partiment de wagon-lit confortable, mais ordinaire, dans la voiture de la presse.

Nous l'appelons. Il paraît assez mortifié de se trouver dans la compagnie de simples lettrés comme nous.

6 novembre 1931.

Nous arrivons à 7 heures du matin. Plus de lourds nuages pendants, de vapeurs

²³ On verra plus loin que les distributions de riz cessèrent aussitôt après le départ du ministre. De retour en France, devant l'auditoire mondain de *l'Université des Annales*, M. Paul Reynaud avouait quelques mois plus tard. « Je voyais de mes yeux, dans le Nord Annam, ce spectacle atroce de squelettes venant tendre leur chapeau de paille pour recevoir une ration de riz. » Je ne sache point pourtant que ni comme ministre des Colonies, ni comme député, M. Reynaud se soit jamais levé pour dénoncer ce scandale devant le Parlement. Il ne me semble pas non plus que dans les discussions passionnées de la Chambre sur les troubles d'Indochine, et sur l'amnistie des prisonniers politiques, il soit intervenu, lui qui *savait*, pour expliquer et excuser la naturelle révolte des pauvres nhaqués.

moites, de chaleur mouillée. Ciel pur, fraîcheur presque mordante. A la gare, coups de canon, drapeaux qui claquent, avions qui tournent et bourdonnent, fonctionnaires français et annamites en uniformes chamarrés et robes somptueuses, bouquets, compliments. Nous sommes blasés, bien que le spectacle soit plus décoratif ici qu'ailleurs. De vieux notables, en robes multicolores, coiffés de tiaras, sont alignés le long du quai; quelques-uns, appuyés sur des bâtons en forme de crosse, ont l'air de vieux singes pensifs. Tous multiplient révérences et courbettes, les yeux fixés sur quelque chose à l'arrière du cortège. Je me retourne: ciel! Le Premier ministre Baï, dans sa belle robe de cérémonie couleur de flamme, constellée de décorations, est debout dans le couloir de notre wagon. On l'y a totalement oublié. Son visage de momie est empreint d'une expression un peu comique de dignité offusquée. On court le chercher, mais il n'oubliera pas cette offense, ni son sens profond: il sent que son rôle est terminé²⁴.

7 novembre 1931.

« La fête bat son plein ». Inaugurations, réceptions, en feux d'artifices toujours plus brillants. Cataractes de discours; compliments d'usage; doléances habituelles sur la crise et ses fâcheux effets. Le ministre esquive prudemment la réponse à ces dernières. Mais il n'est pas moins circonspect dans son attitude envers les indigènes. Il a pourtant affaire à forte partie.

Un directeur de journal, lettré, et fort intelligent, M. Pham Quynh²⁵, cache, sous les fleurs de rhétorique quelques vérités acérées. Après avoir esquissé, depuis le X^e siècle, l'histoire de l'Annam, nation conquérante, (nous avons été, nous aussi, dit-il avec un sourire, impérialistes à notre manière), nation civilisée et civilisatrice qui, au XVIII^e siècle, régnait au nord, de la frontière de la Chine au sud de la Cochinchine, il attribue l'intervention de la France aux luttes intérieures qui divisèrent les Annamites. Puis il continue:

« Notre évolution intellectuelle depuis un quart de siècle a eu pour résultat de nous faire prendre conscience de nous-mêmes et de notre nationalité. Et ce sentiment nouveau s'accommode mal d'un régime qui n'est pas fait pour lui donner satisfaction. De là vient le mal dont nous souffrons et qui est proprement une crise de la personnalité, tant individuelle que nationale... Nous sommes un peuple qui va à la recherche d'une patrie et qui ne l'a pas encore trouvée... Cette patrie, monsieur le Ministre, ne peut pas être pour nous la France... »

Il termine en réclamant pour l'Annam une coopération sans cesse croissante avec la Métropole, coopération qui pourrait aboutir à un statut analogue à celui des Dominions britanniques. M. Reynaud se contente de sourire; et quand, au banquet offert par les notabilités tonkinoises, le président de cette Chambre des représentants du peuple, qui n'est que l'ombre d'une ombre, lui présente avec une certaine timidité le cahier des revendications annamites: liberté de la presse, liberté [63] de voyager, sans passeport, extension du pouvoir des assemblées locales, augmentation des membres indigènes dans les assemblées mixtes, revendications bien modestes pourtant, le ministre se retranche avec précaution derrière un paravent d'humour. Il fait le procès de l'idéologie occidentale qui, au moment même où l'Europe commence à n'y plus croire, met le feu à l'Orient. Excellente façon de ne point s'engager. Je regarde les jeunes visages bistrés qui m'entourent:

²⁴ Il devait l'être, plus complètement encore quand le 2 mai 1933, l'empereur Bao-Daï le congédia assez cavalièrement, lui et ses ministres, pour le remplacer par un gouvernement, plus jeune et qui se dit plus progressif [*sic: progressiste?*].

²⁵ M. Pham Quynh a prouvé qu'il savait manœuvrer avec habileté, faisant alterner hardiesse et souplesse, puisqu'il est devenu en 1933, avec l'agrément évident du Gouvernement général, le successeur du vieux M. Daï comme Premier ministre de l'empereur Bao-Daï.

leurs fins sourires réticents montrent à quel point ils comprennent, cette réserve par trop diplomatique. Ils ne fonderont plus désormais, je crois, d'excessifs espoirs sur la visite ministérielle. — On a des deux côtés l'impression d'une comédie.

Je puis m'esquiver et déjeuner avec deux fonctionnaires, qui ne font point partie de l'administration. Supposons-les ingénieur et médecin. Ils ont tous deux beaucoup voyagé à travers l'Indochine, séjourné dans le Nord Annam. Ils sont de jugement sûr, d'opinion modérée. Nous parlons de cette famine qui me hante.

— Comme vous l'avez vu, dit, l'ingénieur, on a fait d'importants travaux d'irrigation dans la province de Tan-Hoa, mais rien encore dans celle de Vinh, réduite à la plus extrême misère. Malgré trois mauvaises récoltes, suite de désastres accumulés: sécheresse, inondations, typhons, sauterelles, on a exigé de cette malheureuse province 525.000 piastres d'impôts. « Il en est malgré tout rentré 510.000! » nie disait avec orgueil un employé du fisc.

« Oui, mais comment? On voyait ces misérables nhaqués que vous connaissez, avec leurs loques et leurs plaies, courir partout, traînant leurs buffles, leurs charrues, portant sur leurs bras des plateaux de cuivre, des pots, des tissus et jusqu'aux flambeaux de l'autel des ancêtres, une richesse faite des sacrifices de plusieurs générations et à laquelle ils sont attachés de toutes leurs entrailles. Ils vendaient tout cela à vil prix à des brutes d'usuriers, parmi lesquels des Blancs, ils vendaient 6 piastres les buffles qui en valent de 20 à 30. Tout cela pour acquitter cet impôt qui les tue. [64] Maintenant il y a des villages qui n'ont strictement plus rien: quelques chiffons sur la terre battue des misérables huttes, plus de semences, plus de buffles pour traîner la charrue, et souvent même plus de charrue. Les habitants, vous les avez vus, ce ne sont plus des êtres humains. Il ne leur reste qu'à mourir ou à se révolter...

Je demande quelques précisions sur les impôts et leur système de perception. Ils sont non seulement énormes, mais inutilement vexatoires, me répond-on. Il y a la taxe individuelle ou de capitation, qui est de 2 \$ 50²⁶, à laquelle il faut ajouter la taxe de corvée, d'une valeur d'environ 0 fr. 50, les taxes communales, l'impôt foncier: 2 \$ 10 par mau (un demi-hectare) de rizières, les taxes de marché, de bacs, les redevances forestières, les patentes, etc.

— Or, continue l'ingénieur, il existe dans le Nord Annam, notamment, une exploitation honteuse des travailleurs industriels et agricoles. Que ce soit à l'usine ou aux champs, les hommes ne gagnent pas plus de 30 sous par jour, les femmes de 20 à 22 sous, les enfants de 6 à 8 sous. Et c'est un maximum que certaines plantations et certaines usines n'atteignent jamais.

« L'ensemble de ces impôts représente pour le paysan ou l'ouvrier un ou deux mois de travail. Mais ce n'est pas tout: les impôts indirects sur l'alcool, le tabac, les allumettes, mais surtout sur le sel²⁷, denrée de première nécessité, sont extrêmement lourds. Le kilo de sel coûte aussi cher à l'indigène que le kilo de riz. Enfin, il y a les déplacements imposés aux malheureux nhaqués pour s'acquitter de

²⁶ La piastre vaut 10 francs. D'après *l'Annam nouveau* du 9 mars 1933, tous les indigènes paient aujourd'hui un impôt personnel de 2 \$ 50 à 3 \$ 50. Voici comment: il y avait autrefois dans chaque village des inscrits qui payaient l'impôt, et des non-inscrits trop misérables, qui ne payaient rien. Mais ces derniers n'avaient aucun droit au partage des rizières communales, aux élections des notables, etc. Sous ce prétexte, mais en réalité pour augmenter le rendement des impôts, la Chambre consultative indigène, sur la proposition du Gouvernement, décida que tout le monde paierait l'impôt personnel: les inscrits 3 \$ 50, les non-inscrits d'autrefois 2 \$ 50. Notons que *l'Annam nouveau* est un organe dévoué aux intérêts français.

²⁷ Extrait de *la Dépêche d'Indochine*, 28 novembre 1933. « Le Grand Conseil ne fut pas peu surpris hier en apprenant que la Douane qui achète le sel 2 \$ 60 (26 fr.) les 100 kilos aux petits sauniers du Sud d'Annam, le paie 4 \$ 50 (45 fr.) à la Société les salins de Cana. La surprise tourna en ahurissement quand il apprit qu'à Paris, en octobre 1928, M. Pasquier imposa la signature d'un contrat de fourniture de 450.000 tonnes de sel à 4 \$ 50 (45 fr.) en faveur de cette société du groupe Homberg [SFFC/SOFFO]. »

leurs impôts, il y a surtout la corruption qui s'exerce à tous les degrés!...»

Mes amis m'expliquent comment s'établit l'impôt foncier. Chaque année, au moment de la récolte, une commission passe dans toutes les régions. Après avoir d'un coup d'œil embrassé les terrains à imposer, des rizières pour la plupart, elle s'arrête, en un point quelconque, se fait couper des tiges de riz sur une parcelle de terre « équivalant à deux ou trois fois la largeur de la langue d'un âne », fait battre, puis mesurer ce paddy et fixe la quotité de l'impôt à acquitter par le possesseur du terrain. Mais alors intervient la perception de l'impôt dont est responsable vis-à-vis de l'administration française le *tri-huyen* (appelé *tri-chau* dans d'autres régions) ou sous-préfet du district. Or, dans chaque village, c'est le maire qui sert d'agent de liaison entre les habitants et ce *tri-huyen*; il sert aussi d'agent d'exécution. Tout dépend de l'honnêteté et de la conscience de ces deux hommes. Mais honnêteté et conscience sont des sentiments inconnus à la plupart des fonctionnaires indigènes. Le maire qui, en principe est élu, mais qui, en fait, a acheté sa charge 1 millier de piastres, donnés en pot-de-vin au *tri-huyen*, au *tri-phu* (préfet-, au *tong-doc* ou mandarin provincial qui, à leur tour, ont fait pression sur les électeurs, majore et même double froidement les impôts, fourre une partie du bénéfice dans sa poche, en distribue une autre partie aux notables, au *tri-huyen*, etc., et c'est le pauvre nhaqué qui acquitte le tout sans discuter, parce qu'il tremble devant les autorités, qu'il est totalement igno- [66] rant de ses droits et habitué à être tondu. Veut-il obtenir un visa, une transmission de requête ou simplement se faire rendre justice dans une contestation avec des voisins, par exemple, une vente de terrains? Le *tri-huyen*, qui exerce également les fonctions de juge de paix, rend la sentence d'après la somme qu'il a reçue des plaideurs. Le nhaqué entend-il porter le litige jusqu'au résident? Il doit arroser tout le monde, depuis le planton, placé à la porte de la Résidence et qui peut lui en interdire l'entrée jusqu'à l'interprète qui traduira à sa façon les doléances du plaignant. Les résidents et autres fonctionnaires, ignorant l'annamite, sont entièrement entre les mains d'interprètes qui s'enrichissent considérablement en quelques années et sont souvent élevés eux-mêmes au grade de *tri-huyen*. Autre sujet de mécontentement de la part des indigènes.

— Stupide politique que cette politique mandarinale, reprend le docteur, car les Annamites rendent l'administration française responsable de ces exactions qu'elle connaît, mais tolère et semble même couvrir de sa protection... Mais c'est une autre histoire et trop longue à conter. Revenons-en à la famine de la région de Vinh. Il fallait venir en aide à ces pauvres diables, les dégrever d'impôts, du moins partiellement. Se contenter, par exemple, de 100.000 piastres²⁸. Et [67] puis nourrir les affamés. Les distributions de riz sont insuffisantes. Elles sont venues trop tard. Dire que pendant qu'en Annam, des milliers de pauvres bougres crèvent sur les routes, le Tonkin et la Cochinchine regorgent de paddy qui ne se vend pas, qu'on ne peut pas exporter, qui se perdra peut-être. Manque de pitié ou manque d'organisation? Un crime en tout cas.

« Ce n'est pas avec des coups de fusil qu'on les guérira de leur misère, de leur révolte, mais avec des sacs de riz. Ce ne sont pas les meneurs que ces affamés suivraient alors, mais les fonctionnaires qui, jusqu'ici, ne semblent rien comprendre

²⁸ J'apprends (fin juillet 1934) que le gouverneur de la Cochinchine, M. Pagès, vient de prendre quelques mesures qui s'imposaient: il a fait abaisser de 10 à 7,5% l'intérêt brut des Sicam (Sociétés indigènes de crédit agricole mutuel) et d'arrêter qu'à partir du 20 août 1934, on ne poursuivrait plus le recouvrement des impôts fonciers de toute nature, non acquittés, au titre des années 1932 et antérieures.

Mesure indispensable, car la misère a redoublé; la famine a reparu, les paysans se révoltent, désertent les villages, se réfugient dans la brousse; il y eut même par endroits de véritables jacqueries. La révolte gronde en Indochine, confessent les journaux de la colonie. Mais mesure partielle, car les paysans ne pourront pas acquitter les impôts de 1933 et 1934, et je ne vois pas que l'impôt personnel le plus lourd et le plus haï, ait été diminué. Ces mesures, d'ailleurs, ont-elles été étendues à l'Annam et au Tonkin? Je ne le pense pas.

à leur devoir!»

Nous nous taisons. J'évoque l'horrible spectacle, plus déchirant que celui des guerres, des villes dévastées.

— Pas bien redoutables pourtant, ces pauvres bougres, continue le docteur. Il y a quelques mois, le général Billotte, faisant une tournée dans la région de Vinh, avec le fameux commandant Lambert, de la Légion étrangère, dont vous avez dû entendre parler, n'est-ce pas? rencontre une colonne de plusieurs milliers de manifestants sans armes. Il fait stopper l'auto, et, se levant, fait signe aux manifestants de s'arrêter. Ils continuent à avancer. Il donne l'ordre aux miliciens à l'arrière de la voiture de tirer en l'air. La colonne aussitôt s'éparpille, et fuit. Si le général Billotte n'avait pas été là, il est probable que le commandant aurait fait taper dans le tas... ou bien un résident affolé [allusion à Le Fol] aurait envoyé des avions et des bombes. Résultat: massacres puis haines. Ce n'est pas une fois, c'est dix fois, c'est vingt fois que le cas s'est produit. Beaucoup de ces cas sont restés ignorés, même en Indochine. Et c'est à peine si quelques-uns sont connus en France, et de quelques personnes seulement.

— J'ai moi-même été témoin de plusieurs, assure à son tour l'ingénieur.

Il incrimine le système mandarinal qui, dit-il, est pourri de la base au sommet. Les mandarins ou *tri-phus* sont chargés d'administrer les districts et d'y recouvrer les impôts, par tous les moyens. Sous l'égide de la France, la plupart d'entre eux commettent les pires [68] exactions, pressurent, volent, violent, sans vergogne et sans contrôle.

— D'ordinaire, c'est contre eux que les indigènes manifestent. Ils s'en vont en colonnes pacifiques porter leurs griefs et leurs doléances aux résidents qu'ils considèrent comme leur seul recours. Comment sont-ils reçus? En fin décembre 1930, à Duc Pho, une manifestation se formait contre les exactions excessives du *tri-phu* qui vivait dans l'opulence tandis que ses administrés mouraient de faim. Manifestation pacifique. On la dispersa à coups de bâton. Elle se reforma le lendemain, paraît-il. Je me trouvais à l'hôpital quand on vit arriver plusieurs camions pleins de blessés. On avouait une dizaine de morts; sans doute y en eut-il au moins trente. Quant aux blessés, plusieurs moururent; amputations, intestins à vif, etc.

« Mêmes scènes près de Son Tinh, après l'entrée en action de la légion Étrangère, fin décembre 1930. On annonce qu'à quelques kilomètres, un cortège de manifestants sans armes chemine le long de la rivière. Il est 6 heures du matin. On envoie une mitrailleuse et ses servants, on l'installe à un carrefour, cachée par un coude de la route. Au moment où un millier d'indigènes sont massés sur ce carrefour, on tourne la manivelle à bout portant. C'était terrible, les hurlements de ces gens sans défense, les cervelles, les intestins qui volaient, s'accrochaient aux buissons. Il y eut une trentaine de morts. Peu de temps après, dans le même district, un mandarin vient annoncer une manifestation pour la nuit suivante. Il dit: « Cette fois, ne tirez pas, cela ne sert à rien. » Le résident répond: « Inutile d'insister! Ce sont des communistes, on les tuera jusqu'au dernier. » Autre bagarre, autres morts. C'était en janvier 1931.

« A la même époque, à Tunghia, près de Quang-Nai, on annonce une manifestation pour la nuit suivante, dans certaine clairière. On envoie un fusil-mitrailleur avec 5 hommes, dissimulés derrière des bosquets de bambous. Vers minuit, 7 à 800 indigènes se rassemblent silencieusement, C'est une nuit de clair de lune.

[69] Quelques orateurs sont debout. Les autres, accroupis en cercle, écoutent attentivement. Ils applaudissent après chaque discours. Rien de plus. Tout à coup, les mitrailleurs tirent deux bandes, à 15 mètres: 130 morts. On ramasse les blessés, et ceux qui guérissent sont coffrés. Ce qui, dans les conditions sanitaires des

prisons qui ont été improvisées dans toute la région des troubles, équivalait presque à une sentence capitale.»

C'est un sergent de la Légion qui, paraît-il, a conté à mon ami cette dernière anecdote. Il était lui-même écoeuré du rôle qu'on lui avait fait jouer...

— Quant aux manifestations du 1^{er} mai 1931, reprend le docteur, elles ont été réprimées avec la dernière sauvagerie. Plusieurs médecins de l'administration, venus ici pour une réunion, m'ont affirmé avoir trouvé des cadavres et des blessés semés partout sur les routes...

Nouveau silence. Puis

— Si ces misérables ou ces imbéciles nous font perdre l'Indochine, il faut avouer que nous ne l'aurons pas volé...

9 novembre 1931

Un de mes deux compagnons d'hier m'envoie un rapport sur les troubles d'Indochine de 1930-1931 et sur leurs causes, établi par divers fonctionnaires et présenté au Conseil fédéral²⁹. Il lui paraît exact et impartial. Je le lis. Il confirme leurs propos. Il sépare nettement la mutinerie de Yen-Bay des troubles qui ont suivi: « pirateries cochinchinoises, jacqueries du Nord Annam. » « La mutinerie de Yen-Bay, dit ce rapport, a été le fait de tirailleurs mécontents des brutalités de leurs cadres d'officiers et sous-offi- [70] ciers qui ne les comprenaient pas et les faisaient «barber». Ce mécontentement a été exploité par des meneurs nationalistes, empruntant leurs méthodes d'action aux communistes chinois.»

Nous quittons Hanoï et nous élançons vers la mer. Toujours le même temps frais et pur. De chaque côté de la route, immenses rizières toutes dorées où s'achève la moisson, en contraste avec les jeunes rizières de la prochaine récolte, d'un vert violent de liqueur de menthe. Mares où se balancent des flottilles de canards: futurs canards laqués, canards au sucre, etc. De loin en loin, des petites pagodes jaunes dans des îlots d'arbres très noirs.

Moins de misère, me semble-t-il, que dans le triste pays famélique du Nord Annam dont le souvenir me hante. Mais tous ces paysans, vêtus d'étoile de même couleur brune que la terre et que leurs faces, tournent vers notre « brillant cortège » des regards mornes que la curiosité elle-même ne parvient pas à éclairer.

Rapide traversée des villes et villages où, à l'entrée, debout près des arcs de triomphe et des autels, de solides gaillards en rouge, plus grands et plus robustes que les Annamites du Sud et de l'Ouest, brandissent d'un air belliqueux des lances, de lourds fanions, des emblèmes à écussons dorés: ce sont, paraît-il, les armes des mandarins du lieu. Passage de bacs fleuris sous des parasols de pourpre et d'or; arrivée joyeuse dans la petite ville de Hongay. Apéritifs sur la terrasse d'un hôtel d'où l'on aperçoit la mer.

Nous repartons, car nous devons déjeuner avec les membres de la direction des fameux Charbonnages du Tonkin³⁰.

Je ne m'attendais à rien. Tout à coup, à un détour de la route, spectacle inattendu, presque terrifiant: se dressant jusqu'au ciel pâle de chaleur, une gigantesque muraille de houille, une muraille pour cyclopes ou titans, luit sombrement sous le dévorant soleil. Ébloui, on n'y distingue d'abord rien. Puis on s'aperçoit que cette monstrueuse paroi est habitée. Minus- [71] cules, des points

²⁹ Voir aux annexes: rapport au Conseil fédéral au sujet des événements d'Indochine.

³⁰ Le principal actionnaire des Charbonnages du Tonkin — et de la Banque de l'Indochine — était le Crédit industriel et commercial (CIC), passé plus tard, et successivement, dans l'orbite de Suez (1971), des assurances GAN (1985) et enfin (1997) du Crédit mutuel, lui-même issu des caisses de paroisse (A.L.).

isolés bougent, qui sont des fourmis humaines; ou bien elles avancent en files processionnaires sur les étincelants gradins de diamant noir; là-bas, le long du mur si lisse, des rames de petits wagons rampent comme des serpents; des bennes y grimpent à la manière des chenilles; d'autres sont suspendues comme des araignées au bout de leur fil; en bas, des trains attendent et, plus loin, au port, des bateaux. Poussière d'hommes dans la ténébreuse poussière de la houille. Une vie morne et triste grouille et peine du haut en bas de la géante falaise. Cette exploitation n'est pas la seule; d'autres existent sur d'autres versants, au-dessus de la mer ou là-bas dans la forêt, dispersées sur un domaine de plus de 20.000 hectares. Et les carrières, les forêts, les chemins de fer, les routes, les villages, les maisons, tout cela est le fief des mines de Hongay, une des seules, je crois, où l'on extraie le charbon à ciel ouvert, les plus riches du monde entier, me dit-on. Elles ont compté jusqu'à 40.000 ouvriers; elles en ont encore 23.000.

Cette société a connu et connaît encore³¹ une prospérité inouïe. Ses dividendes, pendant la guerre, et dans les années qui ont suivi, se sont accrus dans des proportions et avec une rapidité extraordinaires, me confie un confrère d'Hanoi: 2 millions 1/2 de bénéfiques en 1913, 36.200.000 en 1925, époque à laquelle ils atteignirent leur maximum, plus de deux fois le capital initial; quant à la plus-value des actions, elle est de 100 fois le capital versé. Je me souviens d'avoir jadis lu dans la *Route mandarine* de Roland Dorgelès un impressionnant réquisitoire contre ces mines de Hongay. Depuis lors, les conditions ne semblent guère avoir changé.

Je me renseigne auprès d'un ingénieur de la compagnie sur les salaires ouvriers: pour les hommes, [72] de 3 fr. 50 à 4 fr. 50 par jour; pour les femmes, de 2 fr. 20 à 2 fr. 80; pour les enfants, — car il y a aussi des enfants et en trop grand nombre! — de 1 fr. 50 à 1 fr. 80.

Le même confrère m'assure que ces prix sont un maximum; ou plutôt que, si la compagnie les paie, les ouvriers ne les touchent pas toujours; car ils sont les esclaves de contremaîtres ou *caïs*³², qui ont été les recruter et auxquels ils appartiennent corps et âme. Ceux-ci, des brutes pour la plupart, servent d'intermédiaires entre les ingénieurs européens et les ouvriers qu'ils rançonnent et tyrannisent. Si bien que certains de ces derniers ne reçoivent que de 1 fr. 25 à 2 francs par jour, tandis qu'on a vu des enfants de 10 ans pousser des wagonnets pendant douze heures pour 0 fr. 75. Car si, en principe la journée est de dix heures, en fait, les contremaîtres s'engageant à livrer quotidiennement certaines quantités de charbon, les mineurs travaillent aussi longtemps que la tâche l'exige, souvent douze à quatorze heures par jour. Ajoutons qu'aucune législation sociale ne vient alléger l'écrasant fardeau: point de repos hebdomadaire; les journées d'absence et de maladie ne sont pas payées; en cas d'accident, point de rente à espérer, mais uniquement des indemnités accordées parcimonieusement et seulement au cas où l'accident ne provient pas de l'imprudence ou de l'indiscipline de l'ouvrier; les travailleurs ont droit à une ration journalière de 1 kilo de riz dont le prix est chaque mois retenu sur leur solde, solde qui est payée le 21 de chaque mois pour le mois écoulé, par exemple le 21 novembre pour le travail d'octobre. De façon à ce que ces malheureux ne soient pas tentés de s'enfuir. Point de logements indépendants: dans les lieux d'exploitation, la société loue aux *caïs* recruteurs des paillotes que ceux-ci s sous-louent avec bénéfice et où les coolies sont entassés [73] au mépris de toutes les conditions d'hygiène et d'humanité. On me dit qu'il existe en Indochine une inspection du travail. Elle me semble bien impuissante. Que pourrait-elle faire d'ailleurs puisqu'elle ne peut s'appuyer sur des lois? Je suis atterrée. C'est presque aussi triste que la famine de la province de Vinh.

³¹ Il s'agit de 1931-1932. Il est possible que la crise ait atteint cette compagnie comme les autres; je n'ai point de renseignements précis sur sa situation actuelle. Je dis simplement ce qui a été.

³² Lire sur les conditions du travail en Indochine et la traite des coolies *Les Jauniens*, N. R. F., courageux réquisitoire de Paul Monet.

Le directeur, que je regarde avec effroi, nous fait visiter un hôpital tout neuf et fort bien organisé. Jusque-là les blessures et les maladies restaient sans traitement et les malheureux coolies mouraient dans les paillotes, au milieu de leurs compagnons de misère qu'ils contaminaient. Je cherche à savoir quel est, dans ces mines, le taux de la mortalité. Personne ne peut me renseigner. Je suppose que nul ne se soucie de ce détail.

Par contre, un des ingénieurs, voulant, sans doute, prendre la défense de sa Compagnie, me déclare qu'excepté dans les grandes villes, les salaires des ouvriers ne dépassent presque jamais 2 francs à 2 fr. 50 par jour. Dans les fabriques de textiles, où la journée de travail commence à 7 heures du matin pour se terminer à 9 heures du soir, elle est payée 1 fr. 75 à 2 francs aux hommes, 1 fr. 25 à 1 fr. 50 aux femmes, 0 fr. 75 aux enfants de 8 à 10 ans. J'apprends également que dans les plantations, et particulièrement dans celles de caoutchouc généralement situées dans des régions terriblement malsaines, 15 ou 16 heures de travail valent de 1 fr. 20 à 2 fr. 20 par jour!

C'est d'ailleurs ce que nous dira le fameux directeur. dans le discours qui termine le somptueux déjeuner. Il n'aborde qu'avec prudence le traditionnel sujet de lamentation: la crise; mais, par contre, il se plaint avec amertume de certains journalistes et notamment de Roland Dorgelès et Luc Durtain qui les ont, dit-il, calomniés en qualifiant leurs mines de bagnes. Pour la première fois depuis que je suis sur ce sol d'Indochine, je retrouve l'orgueil de mon métier. C'est à eux que sont dues les quelques réformes qui furent arrachées à cette direction de négriers de l'industrie, — l'hôpital en particulier.

D'autres membres de l'administration se lèvent pour [74] alléguer que les conditions de travail accordées aux coolies sont très suffisantes dans une région où le paysan ne gagne pas plus de 1 fr. 50 par jour. Belle excuse! Comme si la famine dont souffre une partie de la population justifiait l'esclavage de l'autre! Je note avec plaisir que, malgré la bonne chère et le champagne, une certaine froideur accueille ces explications et règne sur la fin des agapes. La courte allocution du ministre marque de la réserve.

10 novembre 1931

La baie d'Halong. Nous y pénétrons sur *la Vigilante*, canonnière où tout et tous, pont, cabines, officiers, matelots sont également blancs et souriants. Si pareille, cette baie miraculeuse, aux descriptions de Dorgelès et de Durtain, que j'ai l'impression non de la découvrir mais de la retrouver. Au crépuscule, profilés en noir sur le ciel qui s'éteint, un troupeau de monstres préhistoriques, aux incroyables poses, semblent s'ébattre dans la prairie marine. Quelques-uns d'entre nous passent la nuit sur une pittoresque jonque chinoise, appartenant à un armateur français. Au réveil, c'est une ville fantastique qui nous apparaît: je ne sais quelle Venise pour Titans, avec ses royales voies d'eau couleur de majolique, ses palais, ses cathédrales, ses tours, découpés dans le carton bleu des décors d'opéra et baignés dans une irréalité lumineuse de projecteurs. Le silence est presque effrayant: pas un souffle, pas une vague, pas un animal, pas même un oiseau. Nous partons en barque, glissant sur l'eau lisse. Plus loin, des sampans sont amarrés au pied des colosses de pierre. Par les ouvertures des huttes de chaume, à l'arrière, des têtes jaunes et plates nous guettent. Debout sur le toit, un enfant nu, ruisselant, luit comme un cuivre; une ménagère au lourd chignon couleur de houille reprise des filets; un chien chinois aboie, agitant sa queue tordue. Des jonques retroussées aux doubles voiles à nervures, en forme de nageoires roses, appareillent vers le large. Presque nus, le masque farouche, sous la tignasse [75] de crin noir, des pêcheurs debout et

cambrés godillent.

Nous nous arrêtons au cimetière qui domine la plage d'un îlot solitaire. Au-dessus des dalles anonymes, pareillement ombragées d'un pâle arbuste, se dresse une pierre avec cette inscription: *A la mémoire des officiers marins et soldats morts en Chine et au Tonkin.*

Plus poignant encore peut-être que les immenses pépinières de croix de bois sur le front français. Ceux qui sont tombés chez nous défendaient tout au moins leur sol, leurs villages. Mais qu'étaient-ils venus faire si loin, les petits gars de Bretagne ou de Provence couchés sous ce triste soleil, abandonnés dans cette terrible solitude?

Je me souviens à ce propos du récit que me fit un vieil officier de marine qui participa naguère à une des expéditions du Tonkin. Ils venaient de débarquer. Ses matelots, baïonnettes pointées, avaient couru à l'assaut d'un village annamite qui, d'ailleurs, ne se défendait guère. Quand il les rejoignit, des enfants sanglants gisaient çà et là par terre, et dans les grandes jarres à eau, des femmes qu'on y avait enfoncées, tête en bas, gigotaient encore faiblement des pieds. Il essaya de sauver ces malheureuses, puis indigné, rassembla ses hommes: « N'avez-vous pas honte, leur cria-t-il. Voudriez-vous voir traiter comme ça vos femmes et vos enfants? » La plupart baissèrent la tête, sans rien dire, confus comme des enfants grondés. Quelques-uns protestèrent faiblement: « Ces Chinois, c'est pas des gens comme nous! C'est des sauvages, des païens! »

« Et pourtant, dans la vie ordinaire, conclut l'officier, c'étaient de bons petits gars, incapables de faire du mal à un moucheron, et qui se seraient fait tuer pour moi! »

La guerre, la guerre coloniale!...

11 novembre 1931.

Raid en coup de foudre jusqu'à la Porte de Chine.

Ici, ce n'est pas une métaphore: nous contemplons avec respect la porte de donjon, carrée, massive, pratiquée dans cette vieille et gigantesque muraille de pierre grise qui court sur des milliers de kilomètres à travers l'Empire Céleste. Un officier courtois nous invite à la franchir; il appelle quelques soldats qui batifolent sur les créneaux: vêtus de gris, coiffés de casquettes plates à l'allemande, un sabre courbe passé dans la ceinture et battant sur leur ventre, ils esquissent en notre honneur un pas de l'oie férocement bondissant, à la manière de l'ogre des contes. Les instructeurs allemands ont passé par là.

On me narre de singulières histoires de contrebande d'opium; avec la complicité de certains officiers chinois et même de hauts mandarins, il en vient d'énormes quantités des provinces voisines; elles trouvent pour traverser ce morceau d'Indochine et s'embarquer d'autres complicités, qui, celles-là, ne sont pas jaunes; comment elles passent ensuite par la concession française de Shanghai pour rentrer de nouveau en Chine, c'est là non plus une histoire, mais de l'histoire, qui a été maintes fois enregistrée, notamment par Marc Chadourne!

Au retour, j'ai comme compagnon dans ma voiture un jeune capitaine de la coloniale qui a rempli sur la frontière des fonctions d'administrateur. Il a souvent passé des mois sans autres compagnons que les Annamites des villages. Il me parle de leurs qualités de travail, de sobriété, de leur pathétique misère, avec une sympathie que je n'ai guère rencontrée jusqu'ici. Dans les villes, j'avais plutôt recueilli les lamentations de « ces dames » sur la paresse, la fausseté et surtout l'incroyable ingratitude des boys et des congaiés.

— Il faut se donner la peine de gagner leur amitié, me dit-il, et pour cela vivre

familièrement avec eux, partager leur existence. Par exemple, ils sont très susceptibles, et ne pardonnent jamais une injure ni une injustice. Mais traitez-les humainement, sans colère (car se laisser aller à crier ou à frapper, c'est pour eux perdre la face et mériter leur mépris) et ils seront très capables d'attachement. Les administrateurs vivent trop loin des villageois, paysans, ignorent leurs mérites et [77] leur fierté. Ils jugent toute la race sur des boys charardeurs et des fonctionnaires aplatis et concussionnaires, la lie de la population. De là, ces tragiques malentendus qui vont en s'aggravant...

Un autre officier avec lequel j'avais causé il y a une dizaine de jours m'avait donné le même son de cloche. Faut-il croire qu'ils son plus conscients de leur devoir que les résidents civils ou plutôt, que vivant en contact plus étroit avec la population, ils la comprennent mieux?

Le soir.

Dîner où sont réunis les colons et les industriels du Tonkin; mon voisin de droite, un planteur, se lamente a propos des discours où des Annamites de marque ont présenté ces jours-ci de modestes revendications.

— C'est idiot de leur avoir permis de parler! Avec cette instruction qu'on leur a donnée, ces billevesées de liberté, d'égalité qu'on leur a fourrées en tête, ils deviennent intraitables. Impossible maintenant d'avoir de la main-d'œuvre à bon marché. C'est nous, les colons, les industriels qui avons fait l'Indochine, et on nous ruine, on nous égorge, etc., etc.

Je le regarde bouche bée. C'est au tour de mon voisin de gauche qui est, je crois, également planteur, de prendre la parole. Plus habile, il sent ma réserve et veut persuader:

— Vous avez, sans doute, entendu parler de « l'esprit colon»? me dit-il. Des gens de la métropole, des politiciens nous ont accusés d'être responsables des troubles d'Indochine. Bien de plus injuste: nous sommes bien plus humains à l'égard de nos travailleurs indigènes que les employeurs annamites...

Je glisse:

— Est-ce beaucoup dire? N'êtes-vous pas censés apporter dans ce pays la civilisation européenne et ses bienfaits et ne devez-vous pas donner l'exemple? Il ne me semble point d'ailleurs que la condition des travailleurs indigènes dans les plantations soit très enviable...

[78] Et je ne parle pas des nombreux cas de cruauté que l'on m'a signalés, sans compter ceux qui resteront toujours ignorés...

Sentant le danger, mon voisin s'interrompt:

— Oui, oui, fait-il, ici comme ailleurs, il y a malheureusement des brutes; mais ce sont des exceptions, il ne faut pas généraliser.

Puis d'un ton où pointe l'impatience:

— Voyez-vous, tout le mal vient de quelques-uns des gouverneurs politiciens qu'on nous a imposés, Varenne, par exemple. Par des discours insensés, ces gens-là ont contribué à lancer dans la masse des idées nouvelles, ils ont fait naître des espoirs ridicules. L'instruction a été répandue d'une façon stupide, malgré les avertissements des colons. Ces beaux messieurs n'ont pas voulu tenir compte du danger que nous avons depuis longtemps signalé: dès que les Annamites ont mis la main sur un diplôme, ne serait-ce que le certificat d'études primaires, ils ne veulent plus travailler de leurs mains; ils estiment que c'est une déchéance; de là, le nombre toujours plus élevé des mécontents...

La voix irritée continue à bourdonner

— ... Nos bénéfices réduits à rien... Le Gouvernement général nous laisse

tomber... La Métropole s'en fiche... Sommes venus dans ce sacré pays pour y crever...

Une immense tristesse m'envahit devant ces récriminations. « L'esprit colon » rend-il vraiment impossible une collaboration loyale, généreuse. Ce « changement de cœur » dont parle Gandhi est-il un rêve irréalisable. En face de moi, un vieil homme aux épaules fléchies, à la mise un peu négligée, écoute avec un demi-sourire las sous sa grosse moustache blanche qu'il essuie parfois de sa serviette.

Quand on se lève de table, il s'approche de moi :

— Ne les écoutez pas, dit-il, à mi-voix tous ces planteurs et colons ont gagné d'énormes fortunes dans les années de guerre et d'après-guerre. Surtout en 1925 et 1926, avec le boum du caoutchouc et la dévalorisation du franc. Ils ont cru que cela durerait toujours, [79] ils ont jeté l'argent par les fenêtres et à deux mains!... Si vous aviez vu à cette époque les grandes villes et surtout Saïgon! Le luxe, le champagne, les maisons de femmes, les tripots... Les voitures de grande marque, les pianolas, les toilettes venues de Paris... sans compter les voyages... Je connais des colons qui envoyaient jusqu'à 40.000 francs *par mois* à leurs femmes et à leurs enfants, en congé en France, pendant qu'eux-mêmes, restés ici, soi-disant pour travailler, faisaient une fête à tout casser. Et, la spéculation... Tout le monde spéculait, y compris les fonctionnaires, tous dévorés du prurit des millions à gagner. Avec un peu d'esprit de sagesse et d'épargne, tous ces gens auraient pu non seulement traverser la crise, mais vivre dans l'aisance et même l'abondance le reste de leurs jours. Non, l'ère des vaches maigres les a trouvés les poches vides, les a brutalement tirés de leurs rêves. Il leur faut de nouveau ce qu'ils appellent « travailler », c'est-à-dire surtout faire travailler les autres. Et ils rendent le monde entier responsable de leurs désillusions, de leurs rancœurs. Alors qu'au temps de leur prospérité, ils se moquaient pas mal des difficultés que traversait la France, ils crient maintenant vers la métropole comme des agneaux vers leur mère. Ils s'étonnent, ils s'indignent qu'on ne leur vienne pas en aide. A les entendre, c'est eux qui ont fait la fortune de la colonie, alors qu'ils ne se sont jamais souciés de ce pays qu'ils saignaient à blanc, de ces indigènes qu'ils traitaient moins humainement que des bêtes de somme. Car les bêtes représentent de l'argent, tandis que les coolies, ça se trouve à profusion sur le marché, et quand ils crèvent, peu importe, on les remplace...

Le vieil homme se tait, le dos courbé, hochant la tête. Puis :

— Vous pouvez me croire, dit-il. J'ai vécu, moi, comme employé des plantations. A Kratié, là-bas, au Cambodge, à Thudaumot, à Phu-Quoc... J'ai vu ces malheureux paysans du Tonkin, si sobres, si vaillants, arriver joyeux sous la conduite de leurs bandits de cais, avec l'espoir de manger à leur faim, de rap- [80] porter quelques sous dans leurs villages. Au bout de trois ou quatre ans, ce ne sont plus que des loques: la malaria, le béribéri ! (...)

Le matin, à l'aube, quand la fatigue les tient collés à leur bat-flanc, où ils ont essayé de dormir malgré les moustiques qui tuent, on vient les chasser des tanières où ils sont entassés, comme on ne chasse pas des troupeaux de l'étable.

A midi comme au soir, quand on leur distribue leur ration de riz souvent allégée d'une centaine de grammes, ils doivent d'abord préparer le repas des cais et, la dernière bouchée avalée, se remettre à la corvée, même couverts de plaies à mouches, même grelottants de fièvre. Tout cela pour 1 fr. 20 à 2 francs par jour qu'ils ne touchent jamais entièrement, à cause de retenues, des amendes, des achats... Les femmes des *cais* s'enrichissent à leur vendre des chapeaux, des pagnes, tout ce qui leur est indispensable, dix fois plus cher que ça ne vaut. Quelques survivants s'avisent-ils de s'évader du bagne? C'est pour retomber dans un autre. Car s'ils n'y crèvent pas, ils ne peuvent vivre dans ces forêts à fauves et à reptiles. Leurs papiers, ou plutôt leurs titres d'identité et de travail, ayant été retenus par le

caï, leur unique ressource est de s'adresser à des fonctionnaires indigènes ou européens dont, en échange de leur liberté, ils deviennent les domestiques perpétuels, souvent gratuits. S'ils sont découverts, c'est de nouveau l'esclavage et le pilori. Leur correspondance est lue, traduite, et souvent supprimée. Peu de nouvelles de leurs familles. La plupart ne la revoient jamais, ou s'ils regagnent leur village, ce sont de véritables épaves, sans argent et sans forces, qui reviennent [81] pour mourir; mais auparavant ils sèment autour d'eux des germes de maladie, de révolte, de haine... C'est comme ça qu'on prépare les révolutions.

Un nouveau silence. Mon interlocuteur semble chasser d'amers souvenirs. Dans les groupes voisins, on commence à nous épier. Comme se répondant à lui-même, il continue:

— Moi aussi, tout comme un autre, j'aurais pu devenir planteur. J'avais la jeunesse, le courage, la santé... Mais un sacré caractère... Il y avait des choses qui me répugnaient. Je protestais, je gueulais, je rendais mon tablier... J'allais chercher un emploi ailleurs... Je suis vieux maintenant; je suis pauvre: pierre qui roule... Mon nom? Pourquoi faire³³? On vous dira que je suis un aigri, un raté. Ils ont peut-être raison, puisque je me suis usé, sans servir à rien ni à personne, pas même à ces pauvres bougres d'Annamites, qui ont bien leurs défauts eux aussi... Et tenez, j'ai peut-être eu tort de vous parler comme ça. A quoi bon?

Brusquement, le vieil homme me fait un signe de tête et, me tournant le dos, se faufile entre les groupes; je suis des yeux un instant ses épaules voûtées sous le veston d'un blanc sale, puis il disparaît. Je n'ose point le rejoindre, le remercier.

12 novembre 1931

Aujourd'hui un important fonctionnaire me conte qu'il eut, avec quelques amis et leurs femmes, l'idée de créer des jardins d'enfants pour les petits indigènes des faubourgs. Leurs parents travaillant en usine, ces gosses sont abandonnés à eux-mêmes dès l'âge de deux ans, et traînent par les rues, avec une boule de riz sale dans [82] un sachet pour leur nourriture de la journée. On les réunit, on les fit manger, on les lava, on soigna leurs pauvres yeux toujours purulents, on leur apprit à jouer, à chanter, à faire des mouvements rythmiques. Au bout, de quelques mois, ils étaient transformés, rayonnants de santé et de joie.

Mais ces jardins d'enfants étaient entretenus par des cotisations volontaires, des fêtes de charité, des kermesses. Ils furent bientôt en butte à une double hostilité. D'abord, de «l'esprit colon» déjà nommé.

«C'est affreux, on donne à ces enfants des habitudes de luxe, on les habille richement (sic), on les lave à l'eau de Cologne! On les dégoûtera du travail, de la vie qui les attend, etc., etc.»

Puis d'un certain «esprit mission»...

«C'est une œuvre antichrétienne, une œuvre de francs-maçons. On s'occupe des corps des enfants, on néglige leurs âmes. On ne doit les admettre que si les parents se convertissent, que si eux-mêmes sont baptisés, etc., etc.»

Sous cette double campagne, les bonnes volontés faiblirent, les cotisations s'espacèrent, leur source fut bientôt tarie. Il fallut fermer les jardins d'enfants.

Voici une autre histoire qui a cours. Est-elle exacte? On voudrait faire la lumière partout et en tout. Au moment d'une famine, des Français d'Hanoï avaient organisé

³³ Voir aux Annexes la lettre «d'un vieux colon du Nord Annam» publiée par *le Petit Populaire du Tonkin* du 1^{er} avril 1931. On me dit que les colons des temps héroïques, qui avaient le goût de l'aventure, étaient beaucoup plus humains que nombre de ceux d'aujourd'hui. Ils ne s'attachent ni au pays ni aux habitants et ne songent qu'à gagner le plus possible, en un temps minimum, pour retourner en France.

une souscription. Avec «le produit», ils achetèrent des sacs de riz et un délégué se chargea d'aller les distribuer sur place dans un district du Nord Annam où se trouve un établissement des Missions. Que se passa-t-il au juste? Les missionnaires furent-ils blessés de ne pas avoir été consultés? Le délégué prétendit qu'ils s'étaient opposés à toute distribution. Et, impuissant devant leur hégémonie, il rentra à Hanoï en rapportant ses sacs de riz.

Conversation avec M. Nguyen-Van-Vinh, directeur de *l'Annam nouveau*, qui est, avec M. Pham-Quynh, directeur ou rédacteur en chef de France-Indochine, [83] l'un des deux Annamites du Tonkin les plus influents et les plus considérés par l'administration française. Peut-être parce que tous deux ne sont pas purement nationalistes, mais se déclarent en faveur d'une coopération avec la France. Seulement M. Pham-Quynh, conservateur, veut le maintien de la royauté d'Annam, tandis que M. Vinh, démocrate, en est (ou en était alors) l'adversaire.

Celui-ci est un petit homme vif aux grosses lunettes, à la voix claironnante; qui parle un français très choisi:

— Ce que nous reprochons à mon collègue Quynh, me dit-il, c'est qu'il est tombé inconsciemment dans le piège tendu par le Gouvernement général³⁴. Celui-ci ne maintient la monarchie annamite, cette fiction, et les mandarins (qui aussi longtemps qu'on ferme les yeux sur leurs concussions et leurs exactions, sont les plats serviteurs des autorités françaises), il ne les maintient donc que pour s'en servir; échapper ainsi au contrôle du Parlement, par conséquent aux volontés du peuple annamite. Il est infiniment commode pour l'administration française de rejeter sur nos mandarins la responsabilité de toutes les erreurs et de tous les crimes qui sont commis ici et de se retrancher derrière la Cour d'Annam pour éviter d'accorder des réformes dans le sens du libéralisme.

[84] «Notre but à nous est tout autre. Nous ne visons pas l'indépendance complète qui exige des finances et une armée que nous ne possédons pas. Nous préférons que le Gouvernement français, prenant franchement ses responsabilités, nous accorde une représentation élue au suffrage restreint, s'il le faut, et provisoirement, mais fixée par une loi et non par un décret. Nous voulons aussi des élections libres, sans pression administrative, sans candidats désignés pour leur aveugle soumission envers la France.

«Inutile de vous dire que le ministre ne connaît rien des conditions réelles de l'Indochine et de ses désirs. On lui a soigneusement tout caché. Lors de la réception au Gouvernement général d'Hanoï, on a choisi, pour lui présenter nos revendications, le président de la Chambre des représentants, M. Pham-Huy-Luc, dont le discours, pourtant bien édulcoré, avait encore été soigneusement expurgé, tant le Gouverneur général avait peur qu'il s'en dégageât un minimum de vérité!...

«Nous autres, quand nous allons à Hué, c'est pour visiter un musée de fossiles, dépourvu de tout sens et de tout intérêt. Entre le Nord et le Midi, entre la Cochinchine et le Tonkin où se trouvent des éléments actifs et progressifs, il y a ce poids mort, cette cour préhistorique qui ne subsiste que grâce à la France, car le pays s'en débarrasserait volontiers...»

Voilà qui confirme singulièrement mes impressions de Hué, capitale des tombeaux.

³⁴ Le 2 mai 1933, un coup d'État éclatait à la Cour de Hué. Les cinq vieux ministres qui dirigeaient depuis si longtemps les destinées de cette ombre de pouvoir, étaient remerciés, notre compagnon de voyage, S. E. Nguyen-Hu-Bai en tête. Et le jeune empereur Bao appelait pour le remplacer un conseil de jeunes ministres présidé par M. Pham-Quynh lui-même. Inutile de dire que ces nominations avaient l'agrément du Gouvernement général. annonçant la naissance de divers journaux annamites, un jeune écrivain, M. Duy-Ninh, disait plaisamment «M. Pham-Quynh, en réalisant son record de saut en hauteur — excusez-moi, Excellence! Je suis sportif! — a donné une sacrée impulsion au journalisme. Si le Gouvernement avait choisi le Premier ministre parmi les automobilistes, nous serions tous devenus chauffeurs!» (*Annam Nouveau*, 9 juillet 1933.)

M. Vinh continue:

— Nous désirons un Gouvernement franco-annamite, un et indivisible, ayant des comptes à rendre à des assemblées représentant tous les intérêts et tous les éléments dans la juste proportion de leur importance. Quant à vouloir associer une monarchie de forme archaïque à un pouvoir d'émanation républicaine, il ne faut plus y songer³⁵. [85]

13 novembre 1931

Le ministre est parti en avion pour le Laos avec son seul officier d'ordonnance et, peut-être, un de ses secrétaires. Ce qui n'est pas sans causer bien des jalousies dans son entourage.

Nous reprenons le train pour Saïgon. Histoire de boys et de congaïes. Ces dernières, dit-on, sont pour la plupart si dévouées aux enfants blancs confiés à leurs soins qu'elles les préfèrent à leurs propres enfants et sanglotent le cœur brisé, quand ces petits partent pour la France. De même pour certains boys quand leur maître a su se les attacher. Par exemple, celui d'un important fonctionnaire du Gouvernement général qui, chaque mois, lui remet toute sa solde sans jamais avoir besoin de vérifier ses comptes. «C'est mon boy qui économise pour moi, dit celui-ci; il se bat avec le [86] bepp (cuisinier), les commerçants, discute, grogne, rogne. Et cela depuis vingt ans...»

Évidemment il y a aussi beaucoup d'autres histoires de boys malhonnêtes et paresseux. Mais on les connaît.

Quant aux chauffeurs du Gouvernement qui nous accompagnent, ils sont non seulement très adroits, nous n'avons pas eu un seul accident pendant ce long et difficile trajet, — mais très fiers de leur patron, très jaloux de son prestige. Pour rien au monde ils ne voudraient être placés derrière la voiture d'un fonctionnaire de grade inférieur, ceux des résidences, par exemple. Leur amour-propre est touchant et comique. Un des grands maîtres de la colonie, ultra-myope, avait taché son veston. Son chauffeur, très grave, le prit à part: «Alors toi encore faire cochon?... Mais oui ... regarde ton habit... Regarde les autres messieurs, ... lui... et puis lui... Pas tachés, rien!... Seulement moi, mon Monsieur pas propre!...»

Les boys sont payés de 16 à 20 piastres³⁶ par mois et se nourrissent eux-mêmes. Il est vrai qu'un coolie ne reçoit que 0 fr. 40 par jour dans les villes et doit se loger,

³⁵ Comme on est toujours le réactionnaire de quelqu'un, M. Nguyen-Van-Vinh m'était dénoncé quelques jours plus tard par de jeunes nationalistes (et non pas communistes) comme étant dévoué corps et âme aux intérêts des riches Annamites, planteurs ou commerçants, ayant eux-mêmes partie liée avec la France. Depuis le retour de S. M. Bao-Dai, M. Vinh ne semble guère avoir changé d'opinion sur la Cour de Hué. Voici une citation d'un de ses articles de *l'Annam nouveau* (9 juillet 1933), commentant le coup d'État du 2 mai 1933:

«Assez de comédie! Que le Gouvernement français assume ses responsabilités en prenant franchement en main les destinées de ce pays qui ne peuvent plus ni relever d'une Cour que les bureaux du Gouvernement général peuvent façonner à leur fantaisie, ni d'un roi jeune, intelligent, plein de bonne volonté, mais qui ne peut absolument rien, n'ayant ni argent, ni force armée, ni pouvoirs réels, ni le personnel capable d'assumer un pouvoir souverain; ni du peuple, tant qu'il n'a pas encore une représentation autre que celle régie par le seul bon plaisir de l'Administration coloniale... Nous ne faisons que rire des grandes réformes annoncées comme venant de l'initiative de notre Gouvernement national. Elles auraient pu être entreprises par n'importe quel bureau de l'Administration française, avec plus de chances de succès, car alors nous serions assurés qu'elles seront exécutées, etc. »

Je dois dire que cette opinion est partagée par les Annamites, modérés ou nationalistes, que j'ai interrogés sur S.M. Bao-Dai:

«Il est le mannequin [la marionnette? (A.L.)] des autorités françaises comme l'empereur Pu-Yi du Mantchouko celui des Japonais, m'a-t-on dit... Charmant garçon d'ailleurs et fort intelligent, mais...»

³⁶ La piastre valait alors 10 francs.

lui et toute sa nichée.

Saïgon, 17 novembre 1931

Apothéose finale du voyage officiel; discours d'adieux du ministre. Curieux spectacle que celui des auditeurs groupés autour de l'immense table fleurie du banquet. A droite du ministre est assis, venu tout exprès du Cambodge, le roi Sisowath Monivong, en uniforme de l'armée française, sa bonne face de sous-off toute épanouie de sourires. Il est assez rare qu'on lui octroie un congé en dehors de ses États. A la gauche de M. Reynaud, le Gouverneur général [Pierre Pasquier], non moins épanoui, plastronnant, une lueur de malice au fond de ses prunelles trop claires. Je l'avais vu parfois, au cours de ce long périple, l'air inquiet, soucieux. Le ministre allait-il trop en apprendre? Sans doute, un accord tacite est-il intervenu entre eux. Tous deux semblent soulagés, rayonnants. Ça et là, le vétéran leader cochinchinois, Bui-Quang-Chieu, chef de l'opposition modérée, visage amène aux yeux aigus; plusieurs résidents supérieurs; un général; un évêque à la tête de cuivre dans sa longue barbe blanche; des directeurs de banque, d'industries, des planteurs, colons, des commerçants français, annamites et chinois, ces derniers en robe nationale, discrets, impénétrables. Tous ces convives, représentant des classes et des intérêts différents, souvent opposés, sont orientés vers le visage ministériel, cherchant un rayon du soleil, l'oreille avidement tendue vers ses propos.

Le discours: au point de vue indigène le statut de dominion est naturellement écarté. Il serait dangereux, dit en substance M. Reynaud, d'accorder des droits aussi étendus à une population qui manque de classe moyenne et ne montre, derrière un mince rideau d'intellectuels, qu'une immense masse de paysans illettrés; mais il promet une égalité de représentants dans les conseils locaux, une représentation au Conseil Supérieur des Colonies à Paris, l'extension des pouvoirs consultatifs (?) des assemblées, — groupements inefficaces trop pompeusement nommés «chambres des représentants du peuple»³⁷, augmentation du nombre des représentants indigènes à la chambre d'agriculture et dans les conseils municipaux de certaines grandes villes, Hanoï et Haïphong, par exemple.

Toutes ces mesures, en somme assez vagues, et dont l'exécution est laissée au bon plaisir du Gouvernement général, seront-elles même appliquées? Il n'est pas question d'amnistie pour les prisonniers politiques ni de grâce pour les condamnés à mort. L'un d'eux, le petit Huy, que j'ai vu le mois dernier, n'a que dix-sept ans et sa culpabilité n'a pas été absolument prouvée. Quand j'en parle au ministre: «On m'a assuré, me répond-il, et avec des arguments décisifs, que ces mesures [88] de clémence auraient un effet contraire à celui qu'on en attend.» Naturellement.

Suite du discours: un décret obligera désormais les administrateurs stagiaires à accompagner pendant un an un gouverneur indigène ou un mandarin afin de s'initier à la langue et aux mœurs du pays. Réforme qui peut être efficace, si elle est mise en pratique. Les stagiaires sont sûrs en tout cas d'y prendre d'excellentes leçons de tyrannie et de concussions.

Le ministre continue en demandant aux fonctionnaires de renoncer, pour les traitements s'élevant au-dessus de 4.000 piastres par an, à l'indemnité de zone qui avait été instituée à titre provisoire en 1920 et augmentée par la suite.

Sacrifice qui ne semble pas si démesuré dans un pays misérable où les traitements des fonctionnaires payés sur le dénuement et la disette des nhaqués, atteint, me dit-on, 60 % du budget. D'autant qu'il leur reste encore d'autres indemnités assez libérales.

³⁷ Anciennes chambres consultatives indigènes (A.L.).

Quant aux industriels, colons, planteurs, etc., qui ont, dit le ministre, «manqué d'économie et de prévoyance», ils obtiendront des prêts à long terme et à intérêt modéré; un emprunt consacré à divers travaux publics doit remédier au chômage et intensifier la circulation des capitaux.

Ces quelques réformes valaient-elles un voyage aussi long, aussi coûteux? Peut-être, si elles sont appliquées; si surtout les indigènes trouvent à l'avenir un défenseur en M. Reynaud. Il a vu de ses yeux leur misère, compris les abus dont ils sont victimes; il ne peut manquer d'en rendre compte à la Chambre.

Saïgon, 17 novembre 1931

La presse qui, par des subventions, est en grande partie entre les mains du Gouvernement général, me semble assez réservée dans ses commentaires sur le discours ministériel, surtout si on lit entre les lignes. Pourtant, M. Bui-Quang-Chieu déclare dans son journal, [89] *La Tribune Indochinoise*, que le voyage de M. Reynaud «aura été un heureux événement pour les Annamites³⁸ ». Le ministre est parti en avion. Je n'ai pu, pendant ces derniers jours, lui communiquer les derniers renseignements que j'avais recueillis; chaque fois que je voulais m'approcher de lui, la malice du sort, ou celle des humains m'arrêtait en route. Je dois dire que, de son côté, M. Reynaud ne semblait plus désireux de m'entendre. Quant à la suite ministérielle dont je faisais partie, elle s'est embarquée aujourd'hui. Je la conduis à bord et me sens ensuite merveilleusement allégée.

20 novembre 1931.

Je dois aller au Laos. La route la plus courte pour s'y rendre passe par Hué et Vinh. Au retour, devant prendre le bateau pour la Chine à Haïphong, je remonterai vers Hanoï. Je ne cache pas mes projets de revoir certains endroits où le cortège ministériel a trop rapidement passé. On ne semble pas enchanté en haut lieu d'une décision pourtant bien naturelle chez un reporter. Depuis le départ du ministre, je me sens entourée d'une atmosphère de défiance et d'hostilité à peine dissimulée. On me guette et c'est à peine si, avec toutes les précautions possibles pour ne pas les compromettre, j'ose prendre congé de mes trois jeunes amis annamites.

Depuis Louis Roubaud, on a grand peur ici des journalistes. De ceux du moins qui n'ont pas été préalablement muselés par des fleurs et des faveurs.

Dans le train, 21 novembre 1931.

Quitté Saïgon sans regrets. Un ami, arrivé de France, m'accompagne avec un appareil de cinéma. Tandis qu'on charge les bagages, j'échange quelques paroles [90] avec un haut fonctionnaire des affaires politiques, assis à la terrasse du Continental. Rentré tout récemment de France, il regrette vivement, dit-il, de n'avoir pas été là pour me parler lui-même des troubles d'Indochine. Tandis que la voiture s'ébranle, les deux bras tendus, il me crie d'une voix tragique:

— On vous a mal renseignée, très mal renseignée!

S'il n'y avait pas quelque squelette dans le placard, comme disent les Anglais, serait-il aussi ému?

³⁸ M. Bui-Quang-Chieu fut quelque temps plus tard nommé délégué au Conseil supérieur des Colonies à Paris.

Hué, 23 novembre 1931.

Retrouvé le doux silence de Hué, son immobile rivière des Parfums, aux faibles et tendres nuances, miroir sur lequel glissent d'un mouvement insensible barques et sampans, doublés de leur exacte image. Là, dans cette émolliente atmosphère, achèvent de vivre, sous une stricte surveillance, deux vieux révolutionnaires des temps héroïques. Jadis condamnés à mort, puis aux travaux forcés à perpétuité, ils furent enfin graciés, par M. Alexandre Varenne, me dit-on.

L'un d'eux, Huynh-Phuc-Kang, directeur du seul journal en langue annamite de Hué, le *Tieng Dân* ou *Voix du Peuple*, me reçoit dans son bureau. Accroupi et recroquevillé sur un tabouret devant une haute table, il a, derrière ses lunettes de fer, l'air malicieux d'un vieux singe. Il croise et décroise devant lui ses souples mains jaunes et desséchées aux longs ongles courbes de lettré. Des ongles que les autorités françaises ont pourtant su rogner.

Il me conte comment, élu à la Chambre des représentants du peuple en 1926, il a donné sa démission en 1928.

— J'espérais collaborer avec les Français, dit-il; mais chaque fois que je prenais la parole et émettais un vœu, le Résident supérieur criait au sabotage de la souveraineté française, me répondait en termes blessants. J'ai donc préféré me consacrer entièrement à mon journal...

[91] Mais la censure lui cause de graves soucis. Chaque article, avec sa traduction française, doit être porté quarante-huit heures à l'avance à la Sûreté politique où il est soumis à deux censeurs. Et ceux-ci usent volontiers de leurs ciseaux.

Il me montre, par exemple, le compte rendu d'une conversation du ministre avec deux jeunes prisonniers révolutionnaires de Quang-Nai, -recueillie sténographiquement par un de ses collaborateurs. Elle est assez curieuse. La voici donc, telle quelle. Les passages censurés sont en italique.

«*Demande* . — Pourquoi faites-vous la révolution?

Réponse. — Parce que les impôts sont excessifs et que des injustices sont commises.

— Est-ce contre le protectorat ou contre la Cour d'Annam que vous faites la Révolution?

— C'est parce que le protectorat ne fait pas son devoir qui est de protéger les indigènes, même contre les mandarins, des subalternes, qui se conduisent trop souvent d'une façon écœurante.

— Avez-vous commis des actes révolutionnaires?

— En pensée, oui; en action, rien du tout.

— Si on vous libère, continuerez-vous à préparer la Révolution?

— A moi seul, je ne puis rien faire. Mais si c'est la volonté de la majorité du pays, je ne pourrai point ne pas la suivre...»

Huynh-Thuc-Kang avoue que les Français ont grandement amélioré les conditions matérielles du pays. Mais les indigènes n'en profitent guère. Les routes, les chemins de fer, à quoi bon? puisqu'ils ne peuvent voyager sans passeport, ou bien sont trop misérables pour sortir de leur village. Les écoles? Elles sont insuffisantes et les difficultés opposées à l'ouverture des écoles libres empêchent les Annamites diplômés d'en fonder et de se créer ainsi des moyens d'existence. Toutes les initiatives de l'élite du pays se heurtent à la mauvaise volonté des dirigeants français.

Et avec une flamme qui, jaillie du fond de ses orbites creuses, fait trembler sa faible voix de vieillard.

[92] — Je le reconnais, nous ne sommes pas encore mûrs pour nous diriger, dit-

il. Nous nous bornons donc à demander aux Français une collaboration loyale, même limitée; qu'ils gardent sept dixièmes du pouvoir, mais nous en laissent trois dixièmes; qu'ils nous accordent les libertés élémentaires dont jouissent si complètement les citoyens français et certains indigènes de leurs colonies: liberté de circulation, de parole, liberté de la presse...

«Depuis vingt ans, aucun progrès n'a été accompli ici en ce sens. On garde toujours les mêmes distances. Le Gouvernement ne veut pas comprendre les changements profonds qui, sous l'impulsion des idées françaises, se sont silencieusement opérés dans notre pensée. Depuis l'introduction du *quoc-ngu*³⁹ dans les écoles et l'étude du français, nos jeunes gens ont tourné le dos au passé et se sont enthousiasmés pour les idées de liberté, d'égalité, de démocratie et même de socialisme qu'ils ont trouvées dans les livres d'école que vous leur avez donnés. Et vous continuez à les traiter en inférieurs, en esclaves! ... De là leur désappointement profond, leur révolte ...»

Mêmes théories, presque dans les mêmes termes, que mes jeunes amis annamites de Saïgon. Groupés derrière la chaise du vieux leader, plusieurs jeunes gens, ses collaborateurs, sans doute, écoutent avec déférence; leurs yeux brillent dans les lisses visages si doux et parfois ils approuvent de la tête.

Nous parlons des troubles. M. Thuc-Kang les attribue en partie à ce mécontentement des intellectuels, mais surtout à la misère et aux exactions des mandarins. Il ne croit pas à l'existence du communisme:

— La masse annamite ignore totalement les doctrines de Lénine, me dit-il. Quelques jeunes gens qui ont fait des séjours à l'étranger les ont importées ici; mais le peuple ne les comprend guère et les a adoptées comme n'importe quelle autre théorie qui leur pro- [93] mettrait un secours dans leurs terribles maux... C'est à ces maux qu'il faudrait remédier. Il faudrait encore exercer un contrôle sévère sur les fonctionnaires annamites, épurer le corps mandarin, punir sévèrement les prévaricateurs, ceux qui oppriment et pressurent cyniquement les pauvres paysans des villages...

Et après un silence mélancolique, ponctuant ses paroles du geste de ses vieilles mains souples:

— Il est grand temps de réparer ces erreurs politiques, me dit-il, oui, grand temps. Les mêmes causes en se perpétuant entraîneraient fies mêmes effets et il arrivera une heure où la répression sera impuissante.

... novembre 1931

Même sincérité apparente chez l'autre vieux révolutionnaire Phan-Boi-Chau. On me conte sa vie. Naguère, il combattit farouchement pour l'indépendance annamite; ce fut d'abord en faveur d'un prince royal⁴⁰ qu'il voulait placer sur le trône et emmena à Tokio, devenu, après la victoire des Japonais sur l'immense empire des tsars, la capitale des espoirs asiatiques; ensuite, quand il fut expulsé du Japon, trop prudent pour se créer des difficultés, il se réfugia à Canton, s'y convertit aux idées démocratiques et lutta désormais pour une République. Pendant un quart de siècle, il fut derrière tous les complots, toutes les bombes qui éclatèrent en Indochine. Puis, arrêté sur la concession française de Shanghai en 1925, vieilli, fatigué, ayant perdu son magnétisme sur les jeunes⁴¹, dont plusieurs l'avaient dépassé et remplacé, après avoir commencé sa peine des travaux forcés à

³⁹ Langue annamite écrite en caractères latins.

⁴⁰ Cuong Dé (A.L.).

⁴¹ Manipulé par la Sûreté, il avait écrit en 1919 un livre favorable à la collaboration franco-annamite (Patrice Morlat, *La répression coloniale au Vietnam (1908-1940)*, Paris, L'Harmattan, 1990, pp. 66, 92)(A.L.).

perpétuité, il accepta la grâce que lui offrit M. Alexandre Varenne; celui-ci lui témoignait d'ailleurs beaucoup d'estime et aimait s'entretenir avec lui des destinées de l'Indochine.

On lui assigna comme résidence la ville de Hué dont il ne peut s'écarter et où il vit dans une apparente liberté.

Je le trouve dans un pavillon de bambous, ouvert [94] de toutes parts sur un beau jardin clos de haies de bambous; des enfants et des chiens courent et jouent autour de lui; quelques jeunes hommes vêtus de blanc, ses disciples, se tiennent respectueusement debout autour de la table de bois devant laquelle nous sommes assis.

Phan-Boi-Chau est moins vieux que son émule Huynh-Thuc-Kang: droit et large, robe de soie noire bien tendue sur le torse, grand crâne d'ivoire jauni et mince barbiche encore noire de lettré chinois. Le sourire de ce terroriste est doux comme celui d'un enfant, et d'une finesse extrême.

Il me parle donc dans le même sens et presque dans les mêmes termes que Nguyen-Phan-Long, Van Ninh et Huynh-Thuc-Kang. Cependant il insiste particulièrement sur les questions d'éducation et réclame avec insistance, la liberté d'enseignement.

— Avant la conquête française, me dit-il, dans chaque village, chaque hameau, il y avait toujours un riche propriétaire qui entretenait un instituteur à ses frais; à celui-ci faisait une large part non à religion, mais à l'éducation morale et philosophique; il inculquait aux enfants l'honnêteté, le respect des parents, de l'ordre, des traditions, leur donnait une base morale. Maintenant, il n'y a pas assez d'écoles, les enfants sont laissés à l'abandon et, quant à ceux, assez rares, qui sont élevés dans les écoles françaises, ils reçoivent bien l'instruction, mais non pas l'éducation qui avait formé leurs pères et leurs grands-pères. Si bien que ceux de ces jeunes gens qui ont un esprit et des principes français sont logiquement conduits à la révolte, puisque ces principes ne sont appliqués ni à eux, ni à leur pays; les autres, qui ont perdu les traditions de leur race, sans assimiler les idées françaises, deviennent rapidement des déclassés, des dévoyés...

«Il ne faudrait envoyer nos enfants en France qu'après leur avoir enseigné dans leurs premières années des éléments de l'histoire et de la civilisation annamites; sans quoi au retour, ils ne comprennent plus rien à leur milieu; ce sont des déracinés.

[95] Nous abordons maintenant la question des mandarins qui semble inquiéter tous les Annamites qui pensent.

Autrefois, me dit en substance Phan-Boi-Chau, les mandarins étaient recrutés dans le peuple par sélection intellectuelle. Confucius a dit: «Par l'étude et le travail seuls, un homme se montre supérieur à ses semblables et se rend digne de les commander.» D'après le même Confucius, le mandarinat devait être réservé aux hommes vertueux; c'était un sacerdoce qui entraînait le renoncement aux richesses, l'amour du vrai et du bien. Les mandarins, élus dans de difficiles concours triennaux, ne recevaient donc que des soldes dérisoires. De là, l'antique habitude de leur apporter en cadeaux des œufs, des poulets, des canards, tous les fruits de la terre et de la basse-cour, destinés à leur nourriture. C'est de cette époque que date l'expression: «Mon mandarin mange beaucoup.» Inutile de dire que l'argent intervint bientôt, et que la concussion remplaça trop souvent les vertus exigées par le trop optimiste Confucius.

Pourtant, reprend le vieux leader, ces concussions étaient moins flagrantes qu'aujourd'hui; d'abord parce que, choisis dans l'élite intellectuelle, certains mandarins gardaient le respect de leurs fonctions; ensuite parce que le peuple avait un recours contre ceux qui en abusaient. Il était permis à n'importe quel groupe de villageois, et même à un paysan isolé, de porter plainte contre son

mandarin, non seulement devant les chefs de celui-ci, mais devant l'Empereur lui-même; il y avait un tam-tam devant la porte des grands chefs, devant celle du palais impérial. Le nhaqué le plus misérable avait le droit de frapper sur ce tambour et l'Empereur venait en personne. Convaincu d'exactions, le mandarin était destitué, rejeté dans la foule. Quand ses crimes dépassaient la commune mesure, il était même exécuté...

«Rien de pareil aujourd'hui. Le recrutement des mandarins est inférieur; en théorie, c'est la Cour d'Annam qui les nomme; en fait ce sont les résidents. [96] Et ceux-ci ne surveillent point leurs fonctionnaires.

Les paysans ne peuvent pas voir le résident. Le mandarin doit leur servir d'intermédiaire. Les cortèges de manifestants qui, suivant notre vieille coutume, allaient demander justice au grand chef, au résident qui pour eux est «le père et la mère», implorer son aide et sa pitié, vous savez comment on les a reçus: à coups de bombes ou à coups de fusils... Pourtant ils ne voulaient pas, en agissant ainsi, porter atteinte à la souveraineté française. Ils étaient sans armes...»

On sent que le vieux révolutionnaire se contient, qu'il s'est promis d'être calme, mais ses yeux luisent sombrement, ses mains tremblent:

— Alors, continue-t-il, qu'arrive-t-il? Trop pressurés, trop opprimés par leur *tri-chau*, ou leur maire, les paysans exaspérés, se révoltent. Voilà pourquoi ils ont parfois assassiné des notables, leurs mauvais chefs... Certains de vos colons sont aussi très durs pour nos paysans. Un seul exemple, tenez: dans le village de Huong-Khé, province de Hatinh, un colon qui se livre à l'élevage des troupeaux, a interdit aux villageois d'entrer dans la montagne qui, dit-il, fait partie de sa concession. Or, c'est là que ces misérables allaient chercher du bois de chauffage non seulement pour eux-mêmes, mais pour le vendre... C'était leur unique ressource, car leur récolte est mauvaise. Que voulez-vous qu'ils deviennent?

Phan-Boi-Chau hoche douloureusement la tête:

— Je ne connais pas le peuple français, murmure-t-il, mais seulement les livres français, les idées françaises; et je n'ai point retrouvé ces principes dans le cœur des Français d'Indochine. Ils ne nous traitent pas en frères, en égaux, comme il est inscrit dans votre Déclaration des Droits de l'homme que vous nous avez appris à admirer, ils nous traitent en esclaves et quelquefois en chiens...

Question des impôts: le plus impopulaire, à son avis, est celui de la gabelle; autrefois, avant l'intervention française, existait la liberté des salines. Or, le paysan annamite a besoin de beaucoup de sel pour sa nour- [97] riture; il mange du poisson salé, et assaisonne son riz d'une saumure spéciale appelée *nuoc-mam*⁴².

Point de riz sans *nuoc-mam*. La taxe qui frappe le sel enfermé dans les entrepôts des douanes est double, comme je l'ai déjà dit, d'abord en gros, puis au détail. Le peuple en demande soit l'abolition, soit la diminution. Phan-Boi-Chau estime que les impôts atteignent, tant directs qu'indirects, une vingtaine de piastres par tête et par an. C'est beaucoup trop pour des malheureux qui ne mangent pas une fois par jour. De là aussi le mécontentement.

Quand je lui demande son avis sur le mouvement du parti nationaliste, le Viet

⁴² A propos du *nuoc-mam*, une récente mesure a vivement mécontenté la population: après 70 ans, le Gouvernement s'est avisé de faire vendre le *nuoc-mam* dans des bouteilles avec bouchons spéciaux. Voici un passage de l'arrêté en question: «Afin de protéger la santé publique, le Gouvernement général de l'Indochine est autorisé à édicter par arrêté des mesures spéciales de contrôle en ce qui concerne le *nuoc-mam*...» Le contrôle ainsi institué pourra donner lieu à la perception d'une taxe spéciale! Toute infraction aux dispositions des arrêtés... sera punie d'un emprisonnement de trois jours à trois mois et d'une amende de 100 à 1.000 francs, ou de l'une de ces deux peines seulement ainsi que de la confiscation des produits saisis.» (*Volonté indochinoise*, 12 août 1933.)

C'est en somme le monopole du *nuoc-mam*, avec un nouvel impôt en perspective, et une hausse du prix d'achat. On murmure en Indochine que cette «mesure d'hygiène» favoriserait l'écoulement des bouteilles de certaine Société de verrerie d'Indochine, au capital de 7.000.000 de francs.

Nam Cong San Dang, et ses revendications, il se recueille un instant, tête baissée, puis avec tristesse:

— Je ne puis le nier, je désire vivement l'indépendance de mon pays; c'est pour elle que j'ai lutté vingt ans, que j'ai été exilé en Chine, au Japon, que j'ai souffert, risqué la mort; mais depuis mon retour, j'ai constaté, comme d'autres, que nous n'en sommes point arrivés au stade de l'indépendance. Nous sommes un peuple doux et pacifique; si nous étions administrés suivant des principes de justice et d'humanité, si l'on nous avait offert une collaboration franche et loyale, [98] nous aurions oublié jusqu'au mot d'indépendance et le drapeau tricolore serait notre drapeau. Nous possédons des richesses naturelles, nous avons une histoire, une antique civilisation, mais la France nous est encore indispensable pour que nous puissions plus tard tenir notre place dans le concert des nations...

Phan-Boi-Chau, d'une voix douce et basse, continue longtemps à broder sur ce thème connu. Je regarde la maisonnette d'une touchante pauvreté, l'humble jardinet clos de haies de bambous. Je pense vaguement aux grands noms patriotiques de notre histoire, aux couronnes, aux colonnes qu'on leur a tressées, dressées; je pense à toute la littérature qui entoure les héros de la grande guerre, «morts pour défendre notre sol sacré contre l'envahisseur Et soudain, devant ce vieil homme résigné, j'ai honte, j'ai mal...

Je me secoue, me lève, prends congé de lui. Il se lève aussi. Il paraît ému, et le bras levé prononce d'un ton solennel:

— Dites au peuple français que le vieux révolutionnaire Phan-Boi-Chau désire sincèrement une collaboration loyale avec la France. Mais qu'on se hâte, sans quoi, il sera trop tard! Trop tard!

Les jeunes disciples blancs, le visage grave, considèrent leur maître avec une anxieuse affection.

... novembre 1931

Dîner à la Résidence supérieure. Je ne tenais guère à y assister, ne me sentant pas d'humeur mondaine. Mais M. Châtel, que j'ai retrouvé avec plaisir, me dit avec un petit rire: «Vous viendrez ce soir; ce n'est pas une invitation, mais un ordre. N'oubliez pas que vous êtes dans mon royaume, et que j'ai sur vous droit de haute et basse justice!» Le ton est badin, mais le regard qui l'accompagne assez aigu.

Il y a à ce dîner plusieurs fonctionnaires de la Résidence en smoking; et aussi un écrivain chargé de [99] mission et sa charmante femme. Il passe ici, comme il a passé dans plusieurs autres résidences où je l'ai croisé. Il est fêté, entouré. Qu'a-t-il vu? Et surtout que peut-il voir? Et qu'écrira-t-il au retour de ce «beau voyage», offert sur la misère des indigènes?

Je sais que M. Châtel n'ignore aucune de mes démarches ni aucune de mes intentions. Je sais aussi qu'il est considéré comme un des administrateurs les plus remarquables de l'Indochine; il a su, dit-on, pacifier en quelques mois une région soulevée par la répression maladroite sinon criminelle de son prédécesseur. J'aimerais causer ouvertement avec lui, lui confier mes préoccupations. Mais dans une conversation sur les troubles dans les villages du Nord Annam, il déclare tout à coup, sèchement:

— Au moindre signe de communisme dans un village, je serai impitoyable, je détruirai tout!

Est-ce là un avertissement pour les indigènes avec lesquels je suis en rapport? Je sens, en tout cas, que son siège est fait et qu'il n'admettra nulle discussion avec la profane que je suis. Mieux vaut se taire.

Mon compagnon de voyage, en sortant de la Résidence, était allé faire un tour

dans une petite fumerie d'opium, tenue par un descendant de la famille impériale, qui compte d'ailleurs 3.000 membres dont les destinées sont plus ou moins prospères.

Ce curieux bonhomme, fort bavard et qui fait volontiers la chronique de l'Œil de Bœuf de la Cour d'Annam, appelé au dehors, revient assez embarrassé. Il prie les fumeurs d'occasion de bien vouloir se retirer. En sortant, ceux-ci rencontrent les jeunes fonctionnaires de la Résidence qui entendent faire les honneurs de la fumerie à l'écrivain en mission et à sa femme. Rien de plus naturel. Je l'ai moi-même visitée. Très coquette avec ses tapis, ses coussins, ses lanternes, elle a l'air assez inoffensif et ne ressemble nullement aux affreux bouges pour coolies de Cholon ou de Saïgon. Mais je gage bien que l'on ne conduira pas aussi volontiers mon confrère officiel sur les lieux de la famine ou dans les prisons. [100]

Huế, ... novembre 1931

Un jeune intellectuel annamite que je rencontre ici, N. B..., revient sur l'importante question du mandarinat, une des causes principales du mécontentement indigène. Avant la conquête, les mandarins étaient loin de s'en tenir aux préceptes de Confucius. Beaucoup s'enrichissaient par la concussion avec plus ou moins d'impudeur. Mais il existait des exceptions. Un certain nombre d'entre eux appartenaient à des familles respectées, dans lesquelles l'honnêteté était héréditaire; tous passaient les difficiles concours triennaux. Ceux-ci ont été supprimés en 1919, en même temps que l'école du mandarinat, ou école des *Hau-Bo*. Maintenant, il suffit aux candidats, munis du baccalauréat local, très inférieur au nôtre, de suivre pendant deux ans les cours de l'École de Droit d'Hanoi. Ils deviennent ensuite commis de résidence, et peuvent, au bout d'un certain temps de stage dans les bureaux, être nommés aux postes de sous-préfets, c'est-à-dire de *tri-huyen* dans le Delta, de *tri-chau* dans les hautes régions. On choisit tout naturellement ceux qui montrent le plus de dévouement, apparent pour leurs chefs, et une particulière souplesse d'échine. Quelques-uns parviennent même du premier coup aux hautes dignités de préfet, *tri-phu*, ou de mandarin provincial, *tong-doc*.

Mais ce qui a surtout scandalisé la population, car elle gardait malgré tout un certain respect pour ces hautes fonctions et les qualités d'intelligence et de culture qu'elles impliquaient jadis, c'est que les autorités françaises font parfois nommer, toujours par l'intermédiaire de la Cour d'Annam, des interprètes ou des boys qui ont su gagner la faveur et la confiance de leurs maîtres. Mon jeune Annamite tient beaucoup à me donner les noms de deux d'entre eux: Mat-Toan-Xuan, *An-Sat* de la province de Nam-Dinh, cas type du boy devenu mandarin et Nguyen-Van-Khuc, *tri-phu* de la province de Son-Tay, ancien interprète et, paraît-il, concussionnaire de marque.

[101] Presque tous ces mandarins, avec des soldes de cent à quelques centaines de piastres, vivent dans le plus grand luxe, entretiennent femmes et concubines, envoient leurs nombreux enfants en France, achètent ou reçoivent des concessions de milliers d'hectares, habitent des palais, munis de nombreux domestiques et de toute une «clientèle», possèdent dans les villes des séries de maisons, de magasins qu'ils louent. Les autorités supérieures ferment les yeux sur l'origine de ce luxe, et quand un scandale éclate, prétendent manquer de preuves et se contentent dans les cas extrêmes de déplacer le mandarin «qui a trop mangé». Pourvu que celui-ci témoigne de l'activité et du zèle dans la poursuite des nationalistes et des soi-disant communistes, il est d'avance absous.

Exagération sans doute dans les affirmations de N. B..., mais tout de même grande part de vérité, d'après ce que je sais d'autre part.

D'après lui, les assassinats et les «atrocités» très réelles qui se sont déroulées dans quelques villages ont toujours eu comme victimes des fonctionnaires indigènes ou des notables qui exagéraient leur tyrannie et leurs exactions. A part la mutinerie de Yen Bay, cas particulier, il n'y a eu que deux meurtres de Français: celui de l'inspecteur Legrand, tombé à Saïgon au cours d'une bagarre, et celui du sergent Perrier, accompli dans des conditions particulièrement cruelles [empalé sur un bambou, émasculé, démembré (p. 132)], parce que, avec beaucoup de cran et de générosité, il voulait s'opposer à la mise à mort de deux notables, condamnés par les paysans de leur village. Le peuple annamite est d'un naturel doux et indolent, il faut l'exaspérer pour qu'il se soulève, et la foule indigène, comme toutes les autres foules, devient alors capable des pires abominations. Tout cela n'existerait pas si le contrôle français sur les mandarins s'exerçait efficacement.

Quant à la répression, elle aurait fait, d'après tout ce qu'on me dit ici, rien que dans le Nord-Annam, des milliers de victimes. Innocentes pour la plupart, puisque dans les villages bombardés, des femmes, des vieux, des enfants figurent en majorité parmi les morts et les blessés.

[102] Un employé de l'hôtel, un Français, avec lequel je cause, trouve également qu'on exagère la répression.

Il me cite un secrétaire de la résidence à Quinhon, où il l'a connu. On le considérait comme dangereux parce qu'il fréquentait quelques vieux révolutionnaires graciés, dans le genre de Phan-Boi-Chau. À chaque fête du Thêt, il est d'usage de tendre sur les murs intérieurs de grandes bandes d'étoffe rouge, où sont inscrites des formules rituelles de bonheur. Dong-Si-Binh y avait ajouté dans un coin, en petits caractères chinois: République Annamite, première année. Un mandarin venu pour lui rendre visite lit son rapport au résident; traduit devant le tribunal annamite, il fut condamné à neuf ans de travaux forcés.

Il est toujours à Dât-Tua-dât-Xuot, région très malsaine où sur 500 prisonniers politiques, 200 sont morts en dix-huit mois. Il a d'ailleurs perdu la raison et ne cesse de rabâcher son cas et de crier: *Vive la République!*

Autre histoire contée par le même employé:

Une directrice ou un professeur de l'École de jeunes filles de Hué, en conduisant son auto, renverse deux paysans qui apportaient des légumes à la ville. Ils sont légèrement blessés. Désolée, elle est prête à payer une indemnité. Mais un certain inspecteur de la garde indigène, outré de l'impudence de ces nhaqués qui osent réclamer de l'argent à une Française, les frappe et leur crie: «Si j'avais mon revolver, je vous tuerais! Filez, qu'on ne vous voie plus, sans quoi je vous boucle!»

Les pauvres diables qui avaient perdu leurs légumes s'esquivèrent en clopinant, la figure ensanglantée, trop heureux de s'en tirer à si bon compte.

Tous les matins, depuis que je suis à Hué, je suis réveillée par les éclats rauques d'une voix grailonneuse, une voix d'alcoolique: «Vas-tu venir, animal, bougre de c...? Combien de temps faudra-t-il t'appeler? Arrive ici, s... que je te botte le ..., etc.»

Parfois, fracas de chaises renversées, de souliers lancés à toute volée. C'est un de nos aimables compatriotes qui s'explique avec son boy. Celui qui m'apporte [103] mon déjeuner, s'arrête pour écouter, me regarde et sourit imperceptiblement. Voilà quels exemples nous donnons à ce peuple doux et poli.

Vinh, 26 novembre 1931

Me voici de nouveau dans cette ville malsaine, écrasée sous un ciel bas aux lourds nuages gris, le long d'un fleuve jaune. L'air est gluant; l'eau des baignoires,

épaisse comme une purée, sent mauvais: la nourriture est immangeable.

On m'apprend que les distributions de riz ont été suspendues après le départ du ministre. La famine, elle, continue; moins aiguë pourtant qu'en juillet, parce qu'avec la pluie, les récoltes commencent à donner.

Le docteur Z... m'emmène à quelques kilomètres de la ville, au lazaret de Phuc-My⁴³, où l'on fait une dernière distribution de riz et de poisson séché; on y donne aussi des soins aux malades.

Je retrouve la même triste foule hurlante qui assaille les baraquements: affamés, ulcéreux, amputés, yeux troubles et purulents, plaies sanglantes. Des infirmiers en blanc s'affairent. Des malheureux se traînent jusqu'au lazaret pour y mourir; il y a toujours des cadavres sous le hangar là-bas. Les affamés, contenus derrière des barrières, défilent devant une grande table; des infirmières ne cessent de verser des mesures de riz, de jeter dans les paniers du poisson découpé en lanières. Des enfants avec des palmes chassent les mouches dont l'essaim bourdonne au-dessus de la table.

— Nous sommes débordés, me dit le docteur. Il nous faudrait plus de personnel et on le diminue. Nous sommes six docteurs là où nous étions douze. Une vingtaine seulement dans l'immense province de Vinh. Tant que l'assistance médicale restera entre les mains de services civils, il n'y aura rien à faire. Il nous faudrait, comme au Maroc, un ministre de l'hygiène avec ses crédits et son personnel propres. Car c'est toujours sur nous que l'on fait des économies. Quant à nos rap- [104] ports, ils ne vont pas directement à nos chefs, mais passent par les résidents qui les mutilent ou les suppriment. Dire la vérité, — par exemple, que les indigènes sont tuberculeux par suite de famine et de privations et que la misère physiologique est effrayante dans le district, — passe pour une preuve de mauvais esprit, d'un esprit anti-français. Il vous vaut des notes déplorables. Que faire dans ces conditions?

Même geste de douloureux découragement que j'avais noté chez le jeune docteur de Phnom-Penh, chez les médecins rencontrés à Saïgon, à Hanoi.

De pauvres femmes aux visages de guenons pleurent, accroupies: elles ont laissé l'une, son mari, l'autre, son fils, morts au bord d'une route; une troisième essaie de glisser, entre les lèvres serrées d'un nourrisson, ridé comme un vieux de 80 ans, le bout d'un sein flasque et noirci.

En contraste, quelques enfants aux joues rondes, aux yeux vifs courent ça et là. Leurs parents étant morts dans le lazaret, le poste les a adoptés.

— Nous espérons qu'on les achètera dit le docteur, l'argent servira à en sauver d'autres. Pourquoi sursauter? Cela se fait couramment ici. Les mères elles-mêmes aiment mieux vendre leurs enfants que les voir mourir dans leurs bras. D'autant plus que les gens qui les adoptent, ne tenant pas à perdre leur argent, les nourrissent et les soignent convenablement. Hier, une mère aisée qui avait perdu un bébé de deux mois est venue en acheter un. Les deux mamans étaient fort satisfaites et la première a fait un beau cadeau au lazaret. Allons! ne prenez pas cet air tragique! On perd bien vite ici les préjugés de France. L'amour maternel, c'est encore du luxe... Ne pas crever, voilà l'essentiel!

La voix ironique, le docteur sourit avec amertume.

Il me parle encore des causes de la famine. Il y a longtemps qu'on aurait dû effectuer dans la région de Vinh les travaux d'irrigation qui ont transformé le pays autour de Tan Hoa et triplé la production agricole. De plus, il y eut jadis dans la province des entrepôts de [105] riz pour les cas d'urgence. Pourquoi les avoir supprimés? Enfin, on devrait détourner les indigènes de ne cultiver que le riz. La monoculture est un danger; quand la récolte manque, c'est la disette. Il faudrait les pousser à cultiver dans les villages des légumes, des fruits, etc. Il me répète

⁴³ Comparer avec Roland Dorgelès, *La Route mandarine*, pp. 213-216 (A.L.).

qu'on a pu assister 85.000 affamés mais que 200.000 au moins ont été touchés par la famine. Je suis épouvantée de penser que ces malheureux vont être désormais privés de secours.

Au retour, nous nous arrêtons devant une pagode, où, à la suite d'une bataille entre les communistes d'un village et les autres habitants, les premiers pendirent par représailles plusieurs notables qui pratiquaient trop volontiers l'usure. On les avait d'ailleurs copieusement rançonnés auparavant.

— Ce qu'on appelle ici communistes, m'explique le docteur, c'est un composé de quelques convaincus, d'ordinaire anciens étudiants, d'un certain nombre de brigands et de tous les miséreux...

28 novembre 1931

Il n'est question à Vinh que des atrocités de la Légion étrangère. On m'en parle à l'hôtel et partout où je vais. Encore beaucoup sont-elles ignorées, car il n'existe que peu ou point de communications entre la brousse et le chef-lieu. Les troubles se prolongeant il y a un peu plus d'un an qu'on a lâché les légionnaires sur le pays; chaque village possède son poste qui exerce sans contrôle une autorité absolue. Or, ce sont d'excellents soldats, ce sont aussi trop souvent des bandits. Abandonnés à eux-mêmes, ils volent, pillent, violent, tuent, condamnent, exécutent, au petit bonheur et selon leur caprice.

Des centaines d'hommes, de jeunes gens furent fusillés sans jugement. «Tous les individus douteux des villages rebelles ont été exterminés», a-t-on pu paisiblement écrire dans un journal de Saïgon. La population indigène est terrorisée. Quant aux autorités [106] civiles, elles manquèrent totalement de sang-froid, pour ne pas dire davantage. L'affolement du reste était général.

Le docteur Z... me dit qu'au mois de mai, des gens, fonctionnaires, commerçants, colons, couraient partout, criant: «Il faut faire des exemples dans les villages, il faut tuer, exécuter!» «Bon! répondait-il. Mais alors, allez-y! Faites comme les vieux empereurs d'Annam; prenez un village et massacrez tout!»

C'est ce qu'on a fait d'ailleurs avec les bombardements. On arrêta, dit-il, jusqu'à des gamins de 15 ans... Aujourd'hui tous ces gens, rassurés par cette excellente Légion, ferment les yeux et se lavent les mains. L'ordre règne...

Un certain nombre «d'histoires» n'ont pu pourtant être étouffées. J'en écarte quelques-unes sur lesquelles je n'ai pu obtenir assez de précisions. Mais les autres m'ont été confirmées de tous côtés. On me donne de nouveaux détails sur le bombardement par avions du 13 septembre 1930, dont j'ai déjà parlé, et qui se termina par «l'erreur» dite des fossoyeurs. **Les aviateurs militaires n'ont pas été inquiétés**; ils étaient couverts, ayant reçu quelques semaines plus tôt une circulaire du Résident supérieur en Annam [Le Fol], les autorisant et même leur enjoignant de jeter des bombes sur tous les attroupements, sans s'embarrasser de sommations. Les villages de Yen-Tho Yen-Phu et Thanh-Dan, dans la province de Vinh, ont été complètement incendiés par bombes d'avions. On avait eu le soin d'abattre tous les gros arbres pour permettre aux avions d'opérer commodément et à loisir. Un des aviateurs, revenu après quelques jours au-dessus du théâtre de ses exploits, disait: «Cela puait tellement que là-haut même j'en étais malade.»

On me cite encore le nom de six villages, de la gare de Yen-Xuan, à 10 kilomètres de Vinh et surtout celui du village de Phui-An, à 60 kilomètres de Vinh qui, lui, fut bombardé à plusieurs reprises et complètement écrasé. On me confirme que le nombre des victimes connues et inconnues de la région dépasse plusieurs milliers.

[107] On me conte également l'affaire des légionnaires, qui a suivi le meurtre du

sergent Perrier: huit à dix indigènes massacrés de sang-froid. J'ai d'abord peine à y croire. Mais elle est de notoriété publique. Elle causa un tel scandale, d'ailleurs, que les coupables durent cette fois être arrêtés, transférés à Hanoi⁴⁴.

.....
Mais il y a une dernière affaire, qui s'est déroulée en plein centre de Vinh, lors des fêtes du Centenaire de la Légion étrangère, en avril 1931. Les légionnaires avaient reçu des distributions supplémentaires de vin et de «gnole». Ils étaient fort joyeux. Pendant la retraite aux flambeaux, des indigènes inconnus jetèrent à travers la foule des tracts nationalistes dont certains tombèrent entre les mains des soldats. Furieux, le commandant Lambert lança une section, baïonnette au canon, contre cette foule annamite sans défense, et fit procéder, au hasard, à une dizaine d'arrestations. On amena les soi-disant coupables au poste de police et, suivant l'expression des exécuteurs, «on leur flanqua une telle tripotée» que la salle était pleine de sang. Puis, on les relâcha et tandis qu'ils s'enfuyaient, on tira sur eux comme sur des lapins. Deux tombèrent aussitôt; deux autres se jetèrent à l'eau. Furent-ils noyés ou achevés à coups de feu? on ne les revit jamais. Quant au sort des survivants, il reste problématique; à la suite de ces incidents qui avaient tout de même fait quelque bruit dans la ville, une enquête fut ordonnée. Elle se termina par un non-lieu. Les légionnaires coupables qui avaient été enfermés quelques jours furent relâchés, le commandant Lambert ayant pu sortir le fameux ordre, signé du résident supérieur L.F. [Le Fol]⁴⁵, qui lui donnait carte blanche, aussi bien pour les fusillades et les bombes que pour les exécutions. Cette triste histoire m'a été contée, à peu près dans les mêmes [108] termes, par divers témoins, fonctionnaires ou commerçants. L'un de ces derniers me dit: «Il y a deux gouverneurs généraux qui eussent été capables de pacifier le pays et de gagner son cœur: d'abord Alexandre Varenne. Les indigènes l'attendaient comme le Messie. Mais l'opposition furieuse des colons a commencé dès le début: pensez donc! Il avait salué la foule qui l'acclamait avant de tendre la main au gouverneur! Et puis c'était un empêcheur de piller en rond... Ensuite, Albert Sarraut qui était également très populaire surtout dans les premiers temps; mais ni l'un ni l'autre ne sont venus...»

30 novembre 1931

Le docteur Z... va faire une inspection médicale, à une cinquantaine de kilomètres de Vinh, dans la citadelle de Phu-Dien-Chau, où sont enfermés de 6 à 800 prisonniers politiques. Il me propose de l'accompagner:

— J'emmène également le Tong-Doc, me dit-il, le gouverneur de la province, car je compte procéder pour raisons de santé, à un certain nombre de libérations et il doit les ratifier.

Le docteur paraît soucieux. Il y a, assure-t-il, en ce moment, environ 2.000 prisonniers politiques dans la province de Vinh; 1.900 sont déjà condamnés, les autres en prévention. Des prisons ont du être improvisées, et leurs conditions sont loin d'être satisfaisantes. Le Tong-Doc qui nous accompagne, un homme encore jeune, en longue blouse noire sur un pantalon blanc, se tient avec dignité sur les coussins de la voiture. Comprend-il ce que dit le docteur? Il se contente de sourire de tous les plis de sa figure aux petits yeux rusés qu'ençâsse un étroit turban de soie noire.

Nous débarquons dans un immense enclos, entouré de sentinelles; de longs baraquements couverts de chaume y sont alignés. Quand nous pénétrons dans l'un d'eux, une psalmodie gémissante, scandée de bruits de ferraille, nous accueille, en

⁴⁴ Voir aux Annexes ce procès des Légionnaires, en juillet 1933. Ce n'est pas huit à dix, mais onze indigènes qui furent massacrés.

⁴⁵ Ordre qui servit également à faire acquitter les légionnaires du procès d'Hanoi.

même temps que cette [109] même odeur de pourriture qui ne quitte plus mes narines. Un instant pour m'habituer à l'obscurité — il n'y a pas de fenêtres — et j'aperçois peu à peu, assis ou couchés, étroitement serrés sur des bat-flanc de bois, deux longues files de prisonniers, les pieds pris dans des anneaux de fer. Il y en a 200 par baraquement. Ils nous regardent de tous leurs yeux fiévreux et désespérés, en tendant vers nous des mains suppliantes. Leurs visages, je les connais déjà, avec cette peau noire collée sur les pommettes, ces lèvres tirées et crevassées, ces membres noueux, couverts d'ulcères et de plaies. Presque tous sont galeux, dévorés par la vermine. On ne les déchaîne que deux fois par jour, dix minutes chaque fois, pour des raisons hygiéniques. Et ils n'ont le droit de se laver qu'une fois par semaine. D'après la distribution d'écuelles que l'on fait devant nous, ils paraissent convenablement nourris; leur déchéance physiologique est toutefois telle qu'ils ne résistent pas à la dysenterie dont beaucoup d'entre eux sont atteints. Chaque matin, on doit enlever des cadavres. La moyenne des morts est de deux ou trois par jour dans chaque baraquement.

La plupart sont là depuis plusieurs mois. Qu'ont-ils fait? Pendant que le docteur et le Tong-Doc confèrent, examinent des listes, j'en interroge quelques-uns⁴⁶. Un Annamite qui m'accompagne sert d'interprète. Les malheureux répondent d'une voix basse et monotone. *Ils ne pouvaient pas payer leurs impôts*; ils se sont mis en route pour demander une réduction au grand chef français. On les a arrêtés. Ils n'en savent pas davantage. Maintenant, les *linhs* (gardiens) les maltraitent.

Celui-ci montre de longues stries rouges qui zèbrent son dos; un de ses cousins lui avait apporté un poisson préparé chez lui; on lui a pris le poisson et on l'a battu à coups de cravache. Celui-là qui porte également des marques de coups et un œil tuméfié, avait reçu de [110] l'argent de sa famille. On l'en a dépouillé; il a voulu résister; on l'a assommé de coups de poing et de bâton. Un troisième, qui a 12 ans et en paraît 60, a suivi une manifestation. Il est condamné à deux ans de prison; **il y a quatre mois qu'il est aux fers et ne peut plus marcher**. Il sait bien qu'il mourra avant de revoir son village. Cet enfant de 17 ans est, en prévention *[sic]* depuis trois mois. Il ignore ce qu'il a pu faire: il a suivi les autres. Ce vieillard était riche. Il n'a jamais protesté contre les impôts; un voisin, un ennemi, l'a calomnié, dénoncé.

Mais voici un enfant, la tête mangée de gourme; il me supplie de ses pauvres yeux noyés dans le pus; il a 11 ans; ses parents ont été exécutés comme communistes. Alors, on l'a emmené avec les autres. Il me tend sa petite main, me montre d'un geste pathétique ses fragiles chevilles, déchirées par l'anneau de fer trop large et trop lourd. J'ai le cœur serré. Je me détourne avec douleur, avec honte, puisque je ne peux rien faire.

Dernière histoire assez incompréhensible: ce garçon était boy chez un fonctionnaire de la Sûreté du district. On ne lui donnait que 12 piastres par mois, sans être logé ni nourri. Il demande le prix ordinaire: 16 piastres. On le lui refuse, il part alors et rentre dans son village. Deux jours plus tard, il est arrêté par un policier, remis entre les mains du tri-phu de Doluong, condamné à neuf mois de prison pour «avoir refusé de servir un Français» — crime pendable — et placé parmi les prisonniers politiques. Le *linh*, interrogé, assure que l'histoire est vraie. Le docteur auquel je la conte, se contente de lever les épaules d'un air indécis.

Tous ces malheureux sont illettrés. Aucun d'eux ne comprend le sens du mot, communisme. Ils étaient pauvres, ils avaient faim. Voilà tout.

Au fond du baraquement, j'avise une grande cage aux barreaux de bois. Huit enfants aux cheveux rasés qui ne paraissent pas plus de 12 ans, sont là, pelotonnés dans l'ombre, comme une portée de petits chiens. [111]

— Qu'ont-ils encore fait, ces gamins?

⁴⁶ J'ai gardé le nom et le village d'origine de chacun d'entre eux.

— Ce ne sont pas des gamins, ce sont des femmes.

— Des femmes! Quel âge ont-elles donc!

— 14, 15, 16 ans...

— Pourquoi sont-elles là?

On le leur demande. Elles se consultent du regard. Un éclair de gaieté passe sur leurs pauvres frimousses émaciées. Puis, elles secouent la tête: elles ne savent pas. Un gardien répond «qu'elles faisaient les commissions des communistes»... À la prison de Ha-Tinh [sud de Vinh], ajoute-t-il, il y a 200 femmes, des étudiantes, qui s'étaient enrôlées comme propagandistes. Celles-là, on sait bien pourquoi elles ont été arrêtées, elles l'ont mérité, mais ces petites?...

Le gardien lui-même hausse les épaules.

Pendant le docteur et le Tong-Doc passent la revue des bat-flanc; le premier désigne du doigt ce prisonnier, cet autre, cet autre encore, tous les plus affaiblis. Il y en a bientôt une centaine. On les débarrasse de leurs fers. Debout, ils trébuchent, et lorsqu'ils passent des ténèbres à l'éblouissante lumière de la cour, tous clignent des yeux ahuris de hiboux, quelques-uns chancellent, tournent sur eux-mêmes et tombent.

Les voici accroupis en cercle. Le Tong-Doc parle d'une voix sévère:

— Nous, Gouvernements français et annamite, jugeons que vous avez suivi les meneurs, par crainte des représailles plutôt que volontairement. Nous savons qu'il y a parmi vous des ignorants dignes de pitié parce qu'ils ne distinguent point le bien du mal. Puisque le docteur assure que vous êtes malades, les deux Gouvernements sont d'accord avec lui pour vous accorder votre libération. Soyez reconnaissants à la France de sa générosité, et ne recommencez pas: vous seriez sérieusement punis.

Un frémissement passe sur cette centaine de pauvres diables; une lueur de joie anime les tristes masques qui ont la couleur et la dureté luisante du bois. Mais le Tong-Doc étend encore le bras:

— Naturellement, il est indispensable que les notables [112] de votre village vous acceptent. Ceux d'entre vous que l'on refusera seront remis en prison...

Les malheureux se regardent, hésitants. Leur espoir semble être tombé.

Le docteur hausse encore les épaules:

— Voilà mon geste inutile: une circulaire du gouverneur général rend les villages responsables des troubles politiques qui s'y passent. Les notables sont des gens à leur aise, et volontiers du côté du manche. Ils désavoueront ces indésirables auxquels on va d'ailleurs remettre leurs chaînes aussitôt après notre départ. Et lorsque ceux-ci auront terminé leur peine, nul doute que les mêmes notables ne s'en débarrassent. Or, les pauvres diables, dans ces villages auxquels ils sont attachés par toutes leurs fibres, ont leurs femmes, leurs enfants, l'autel de leurs ancêtres qui est leur bien le plus précieux. Admettons qu'ils survivent à cette vie de prison dont vous venez d'avoir un échantillon, que deviendront-ils? Des déracinés, des révoltés qui crèveront comme des chiens ou finiront sous la guillotine. Ah! la vanité des efforts que l'on tente ici!

Pendant tout le voyage de retour, le docteur se tait, visiblement accablé. Quand je lui demande s'il y a en Annam beaucoup de prisons pareilles à celle que nous venons de voir, il me jette un regard éloquent et détourne la tête.

À l'hôtel, un ingénieur me conte une anecdote dont il fut témoin il y a quelque temps, pendant un séjour à Saïgon. Cela se passait dans un restaurant du quartier de Dakao. Un jeune journaliste annamite, licencié en droit, y dînait avec sa femme. Un légionnaire, un noir, un géant, qui mangeait à une table voisine, se lève tout à coup, prend la jeune femme dans ses bras, et tente de l'embrasser.

— Mais c'est ma femme, ma femme légitime! s'écrie l'Annamite, en essayant de

dégager celle-ci.

— Je m'en f...! crie le légionnaire. Toi, tu es un esclave! Moi, citoyen français. Moi, soldat de France. Moi, fait la guerre; regarde, j'ai toutes mes dents [113] cassées par les Boches. Moi, avoir droit de prendre (il se servit d'un autre mot) toutes les femmes annamites, toutes, tu entends!

Le jeune journaliste se jeta sur lui. Mais il était fragile; la brute prit sur la table une bouteille d'alcool et la lui cassa sur le crâne. Le pauvre garçon tomba assommé, l'oreille saignante et décollée, se releva et disparut avec sa femme. L'ingénieur, qui venait d'entrer, voulut intervenir. Mais les autres Français n'avaient point pipé. Ils riaient. Seule, une femme s'écria:

— Comment a-t-on pu faire de ce nègre un citoyen français? Quelle folie! Jaunes ou noirs, tous ces indigènes sont des brutes, des sauvages!

Ce fut le mot de la fin.

En prenant mille précautions pour ne point le compromettre, on m'amène un commissaire de la police indigène. C'est pour qu'il me conte les batailles et les scènes de sauvagerie qui ont eu lieu dans les villages entre les paysans affamés qui ne peuvent payer leurs impôts et les notables qui doublent parfois ces impôts et les exigent avec brutalité. Alors, on assassine ou on pend ces derniers. «Oui, il y a eu des meurtres, dit-il, mais parce que les habitants sont las de tant d'exactions et d'injustices, qu'ils voient mourir leurs enfants de faim. On appelle ça du communisme, dit-il, moi, je ne sais pas... Quant à nous, dans la police, nous travaillons nuit et jour, depuis des mois et des mois, nous devons être prêts à toute heure et pour toutes les besognes. Nous sommes forcés d'obéir... Nous sommes des sourds, des muets...»

Quand je lui demande s'il connaît les bombardements par avions, les incendies, les exécutions sommaires, les assassinats commis par les légionnaires dans les villages, il fait oui de la tête. Mais il ne veut pas en ajouter davantage; il paraît terrorisé. Je lui demande: «Pourquoi ne pas changer de métier?» Il me lance un regard effaré. Impossible, évidemment, il en sait trop; ne serait-il pas en outre abattu comme traître par ses compatriotes? [114]

1^{er} décembre 1931

Visite, tout près de Vinh, de la grande manufacture d'allumettes de Benthuy, à laquelle est adjointe une scierie⁴⁷. Elle fut fondée en 1888 par le père et les oncles du propriétaire actuel, M. M. [Mante]. Celui-ci se lamente sur la crise. Les importations de tabac auraient diminué de 50 %, entraînant la même baisse sur la vente des allumettes. De plus, l'État prélève une taxe de 50 % sur la production à la sortie de l'usine. Quant à la scierie, comme on ne construit plus, elle ne peut travailler qu'une dizaine de jours par mois. Le personnel, qui était d'un millier d'ouvriers, est réduit à 500.

M. M... répond avec franchise à mes questions: «Les coolies sont, dit-il, payés de 32 à 35 cents⁴⁸, les femmes de 20 à 26 cents, les enfants de 12 à 18 cents pour neuf heures, mais ils ne les touchent pas; car les caïs qui dirigent les équipes de 25 à 30 ouvriers, prélèvent un sérieux pourcentage sur leurs salaires; de sorte que les hommes ne reçoivent guère plus de 7 piastres par mois, et les enfants 2 piastres.

Comment les chefs d'industrie n'ont-ils pas, depuis si longtemps, protesté contre ce honteux système de travail? M. M... se plaint de sabotage, de grèves. Le mouvement est mené, dit-il, par les ouvriers intellectuellement les plus développés,

⁴⁷ Sté indochinoise forestière et des allumettes-(SIFA)(A.L.)

⁴⁸ 3 fr. 20 à 3 fr. 50 par jour, la piastre étant à 10 francs à cette époque.

mécaniciens, électriciens, forgerons. Ils voulaient la journée de huit heures, — au lieu de dix; et par solidarité entendaient ne travailler que cinq ou six heures, en deux équipes. Le 1^{er} mai⁴⁹, un millier d'hommes ont marché sur la manufacture. On a même reçu le cortège à coups de fusil.

M. M... m'affirme à son tour que le mouvement politique des campagnes est en grande partie causé par le manque de contact entre l'administration et les villages. Point de tournée, donc point de surveillance, point de compréhension ni de sympathie mutuelle. L'esprit [115] d'autrefois, le véritable esprit colonial, dans le meilleur sens du terme, est en train de disparaître. M. M... aussi connaît les crimes reprochés aux légionnaires et les déplore. C'est non seulement, dit-il, une mauvaise action de les avoir lâchés sur le pays, mais une terrible erreur politique. Le précédent résident⁵⁰ qui porte la responsabilité de tant de morts, n'était pas un méchant homme, mais un neurasthénique, un aboulique qui craignait les responsabilités et avait peur de l'ombre de ses oreilles...

Nous parcourons la manufacture assez primitive comme outillage, comme organisation et comme locaux. Mais quand on a vu tant de misère, on devient forcément moins difficile. Les pauvres diables sont mal payés, certes, mais tout au moins mangent-ils. Il y a aussi beaucoup d'enfants et qui travaillent certainement trop pour leurs forces. La plupart ont de maigres frimousses pointues, et sont si petits et fragiles pour leur âge! Il y a un mois, je me serais indignée de les voir rivés à la tâche. Aujourd'hui, après tant de spectacles d'horreur, j'arrive à ne plus réagir aussi vivement. En suis-je déjà au point de comprendre l'attitude ironique et lasse des meilleurs parmi les fonctionnaires? Ah! le virus colonial!

27 novembre 1931

Le docteur Z... m'a dit:

— Si vous voulez encore voir une distribution de riz, allez donc au centre catholique de Xa Doai, près de la gare de Quanhan. Vous trouverez là une brave bonne femme, la sœur Ignace, qui a non seulement du cœur mais un cran qui ferait honte à bien des hommes. Quand elle a appris qu'on crevait de faim dans des villages où jamais les Français ne mettent le pied, parce qu'il est impossible d'y aller en voiture, elle n'a fait ni une ni deux elle a ficelé ses jupes autour de ses jambes, enfilé des bottes, et accompagnée d'un boy, elle a fait des 20, 30 kilomètres par jour, dans la boue des sentiers, dans l'eau des rizières, passant [116] de hameau en hameau... Les indigènes étaient sidérés. Ils ne savaient pas si c'était un homme ou une femme... Avec sa cornette et ses bottes, ils la prenaient pour une sorte de gnome bienfaisant, de génie protecteur... Ensuite, elle a couru à la Résidence, crié, tempêté, exigé qu'on lui donne du riz «pour ses enfants», comme elle dit. C'était en juillet. Par malheur, pour elle aussi les envois de riz vont être suspendus. Donc, dépêchez-vous!

En route pour Xa Doai: toujours le même triste paysage de plaines boueuses, de rizières inondées. Sur la route, ça et là, d'humbles marchés où l'on vend des légumes et des grains. Accroupis en cercle, avec leurs énormes chapeaux de paille au-dessus de leurs maigres corps, ces marchands ont l'air de colonies de champignons; et si industrieux, si prêts à profiter de toute occasion de gagner quelques cents!

Dès qu'un chantier se forme pour la réfection de la route, ils arrivent, avec leurs loques couleur de terre, leurs corbeilles, leur air doux et résigné.

Voici le centre catholique. Nous sonnons la cloche d'un portail. Il s'ouvre: surprise après ces campagnes désolées de nous trouver dans un jardin de France,

⁴⁹ 1er mai 1930. Voir Morlat, *Répression coloniale...*, pp. 132-133 (A.L.)

⁵⁰ Le Fol (A.L.)

soigné, avec quelques fleurs dans des massifs, des arbres fruitiers, un grand oranger chargé de magnifiques globes d'or. Ce coin modeste prend pour nous des allures de paradis. Puis, dans le parloir blanchi à la chaux, carrelé de rouge, d'une méticuleuse propreté, impression de fraîcheur et de calme. Voici une cheminée, avec une vierge de Lourdes, des roses artificielles, quelques images pieuses coloriées. Toutes ces bondieuseries, bien laides pourtant, font presque plaisir ici.

Et voici Sœur Ignace. Toute ronde et vive, elle trotte en roulant. Elle a une bonne figure de paysanne de chez nous, encore fraîche, avec de petites rides qui rient au coin de ses yeux d'une clarté de source. Elle ne reçoit pas souvent de visites, de Français du moins, et s'épanouit d'aise en nous voyant. Elle bavarde, bavarde. Elle est depuis trente ans en Indochine et n'a pas la moindre envie de rentrer en France.

[117] Il est vrai qu'elle règne en souveraine sur ce petit domaine, sur deux jeunes religieuses annamites, muettes, les yeux baissés, sur un peuple de boys. Elle parle de la famine:

— La première fois que j'ai fait la distribution en juillet, j'ai eu jusqu'à 20.000 indigènes ici. Quand ils ont aperçu le camion plein de riz, ils se sont rués dessus. Ils montaient les uns sur les autres, s'écrasaient, s'étouffaient... J'ai cru ne pas m'en tirer. Ah! c'était pitié de les voir... Maintenant, il n'en vient plus que quelques milliers. Ils marchent toute la nuit, ils font 40, 50 kilomètres pour venir recevoir leur bol de riz, les femmes avec leur marmot sur la hanche, les hommes qui portent les petits de quatre, cinq ans, les vieux qui se traînent...

«Quelle misère! Oh! ils ne sont jamais bien riches. Mais cette année, quand il y a eu du communisme, comme on m'a expliqué, ils avaient fait ce qu'on appelle un soviet. Ils avaient partagé les terres, les biens, tout; on leur avait dit qu'ils ne paieraient plus les impôts ni leurs dettes, ils étaient contents. Et puis tout d'un coup, les soldats sont venus. Qu'est-ce qu'ils ont fait, ces soldats? Je n'en sais rien, il ne faut pas croire tout ce qu'on raconte. Mais les pauvres diables ont eu peur, ils se sont sauvés dans la montagne. Qu'ont-ils pu manger là-haut? Ça, je n'en sais rien... Ils vivaient en bandes de 2.000, 3.000. Puis on leur a fait savoir que s'ils ne revenaient pas, on incendierait leurs villages. Et quand ils sont rentrés, il n'y avait plus rien, plus rien dans les maisons, plus rien dans les champs... C'est des simples, vous savez, de vrais enfants. Vous allez les voir!

Nous partons en cortège. Les deux petites religieuses et les boys portant des sacs de riz. La sœur Ignace trotte en avant. Elle s'arrête, le bras tendu, se retourne:

— Regardez! fait-elle, tout ça c'est des païens, tout ça c'est des païens, les pauvres misérables!

Autour de l'église neuve, rangés en cercle sur le parvis, accroupis, serrés en une immense bordure [118] couleur de terre, ils sont là par milliers. Je les reconnais, eux, leurs loques, leurs faces de cadavres, leurs membres desséchés, leurs ulcères, leurs plaies, leurs yeux purulents. Et je reconnais aussi leurs cris, leurs plaintes, leurs bras qui supplient, leur affreuse odeur de pourriture...

La distribution commence; les mesures de riz tombent avec un petit bruit de grêle dans les corbeilles, les couffins. Les sévères petites sœurs indigènes tapent avec des baguettes sur les chapeaux de paille, sur les épaules ou les doigts de ceux qui sont trop pressés, trop avides; elles gardent le visage impassible devant tant de misère: les Annamites ignorent la pitié.

— C'est qu'ils sont rusés, explique la sœur Ignace, il y en a qui sortent d'un côté et reviennent par l'autre; on ne peut pas toujours les reconnaître. Et ils prendraient bien leurs deux mesures, vous savez!...

Il y a là des enfants de trois ans qui ont un air résigné de vieux philosophes. L'un d'eux en s'en allant laisse tomber son panier de riz; il pousse aussitôt des cris déchirants, car deux ou trois autres gosses se sont jetés dans la boue et ramassent

les grains en se battant. Distribution de coups de houssine. Mais la plupart de ces enfants attendent avec une patience qui met les larmes aux yeux... Il y a des vieux, des vieilles à têtes de mort, si immobiles qu'on se demande s'il n'est pas trop tard...

Un père câline tendrement dans ses bras un petit être au crâne casqué de croûtes; à côté, une maman qui tient un nouveau-né sur sa hanche, semble à bout de forces, les yeux clos, la bouche entrouverte sur un souffle court. Il y a trois jours seulement que son enfant est né, et cette longue course!

— Qu'est-ce que ça leur fait? dit la sœur Ignace. Aujourd'hui, elles viennent accoucher dans mon petit hôpital. Le surlendemain, elles rentrent chez elles à pied. Il faut bien, puisqu'il y a les autres gosses. Ah! elles sont dures au mal, les pauvres!

Et la sœur lève les épaules, avec un air de pitié bourrue. [119]

— J'ai distribué 375.000 rations depuis six mois, continue-t-elle. Ils font bouillir le riz avec des herbes qui ont un goût d'épinards, et comme ça, ils ne meurent pas... Mais il n'y aura plus maintenant qu'une seule distribution... Après, c'est fini, c'est fini...

À ce moment passe de l'autre côté de l'église le troupeau de la mission; des vaches. des veaux, des moutons gras, luisants, bien nourris... Hélas! ici les bêtes comptent plus que les gens...

Je demande le prix du riz: 0 fr. 35 le kilo et avec un kilo, toute une famille peut vivre ou du moins ne pas mourir pendant quelques jours!..

La brave sœur m'entraîne maintenant vers ce qu'elle appelle «son petit hôpital», un bâtiment de trois ou quatre pièces au fond du jardin. Dans la première pièce, celle où sont recueillis les plus valides, une quarantaine de misérables, fiévreux, éclopés, couverts de plaies attendent de la quinine ou des pansements.

Dans la seconde, une trentaine sont étendus sur des lits, des nattes; quelques-uns pourtant sont encore debout: les uns ont des figures ravagées, des yeux caves et rouges, des trous dans les joues à y mettre le poing, des pommets sur lesquelles la peau est si collée qu'elle luit comme de l'ivoire. Au contraire, les autres, les bouffis, sont gonflés comme des noyés de cinq jours. La sœur Ignace les regarde, puis se retournant:

— Tout ça, c'est pour mourir, fait-elle, tout ça, c'est pour mourir! On a beau s'y prendre avec précaution, leur donner du lait par cuillerées, des toutes petites boulettes de riz, c'est trop tard, les intestins se trouent, le cœur s'arrête, ils meurent, ils meurent tous...

Puis me prenant le bras, elle me conduit devant la troisième pièce où quatre à cinq corps roulés dans leurs loques sont étendus sur le sol au milieu des essaims de mouches. Quelques-uns tressaillent encore: Le cercle des horreurs aboutit là.

— J'en ai bien vu mourir un millier comme ça depuis juillet, fait-elle après un silence... Ah! si en France on pouvait imaginer cette misère. Quelquefois [120] je pleure ici, toute seule. C'est que je suis toujours seule, moi!...

— Seule? Mais les Pères de la Mission, ma sœur?

— Les Pères? Je ne les vois jamais, je ne les vois jamais!...

— Mais ils ne viennent pas visiter ces misérables, les assister, les consoler?

— Ils n'ont pas le temps, les Pères... Ils sont si occupés! Et puis si c'étaient des chrétiens, pour l'extrême-onction, bon, mais tout ça c'est des païens, des païens!

C'est dit sans malice, — elle en est incapable, la brave sœur! — toujours avec la même bonté un peu bougonne.

Je suis consternée. Comment? Ces affamés dont les flots battent les murs de l'église du Christ d'infinie bonté resteront donc désormais privés de secours? Je croyais pourtant les missions assez riches pour acheter quelques milliers de kilos de riz. N'ai-je pas entendu parler de leur grande opulence en Extrême-Orient, des immeubles qu'ils possèdent à Changhaï, de dépôts importants dans les banques

d'Asie?

Au retour, à Vinh, mon docteur me dit que ce n'est pas exact. «Les missions ont beaucoup d'œuvres à soutenir», paraît-il; et «les missionnaires vivent très pauvrement». Cela, je le sais. J'ai notamment connu à Mysore, dans l'Inde, un brave homme de missionnaire, un véritable saint, qui partageait le peu qu'il possédait avec les indigènes, sans se soucier de savoir s'ils étaient chrétiens ou non.

— Leur religion n'est pas si mauvaise, disait-il avec indulgence. Et ces braves païens valent certes mieux que beaucoup de chrétiens.

Enfin soit. Il est possible que la mission de Xa Doai se sente incapable de nourrir les victimes de la famine. Aucune œuvre catholique ne me semble pourtant plus méritoire. Mais pourquoi, chez des prêtres, cette indifférence envers de pauvres créatures, affligées de toutes les douleurs?

Au moment où nous partons, comme nous admirons [121] les magnifiques oranges, la plus belle variété de l'Annam, la sœur Ignace insiste pour en remplir notre voiture:

— Prenez-les, dit-elle, prenez-les; il y en a trop ici. Elles se perdent...

Elles se perdent? Et tous ces malheureux enfants, et ces mourants à la gorge desséchée?

Elle n'est pas méchante certes, la sœur Ignace. Alors? Inconscience? Habitude de voir souffrir et mourir, et de ne pas considérer ces indigènes tout à fait comme des êtres humains?

Du 1^{er} au 8 décembre

Voyage rapide jusqu'au Laos par l'hydravion, *Air-Orient* n° 13. Nous allons faire en quelques heures ce qui exige une semaine en voiture et chaloupe. Le pilote, M. Noguès⁵¹, prospecte en ce moment cette immense région pour y établir la route et les points d'atterrissage d'une future ligne aérienne, qui unira le Laos, si isolé, au reste de l'Indochine. «Jusqu'ici, me dit-il, à Saigon ou à Hanoï, on vous parlait du Laos comme du lac Tchad ou de la Patagonie.» C'est un grand garçon au regard admirablement droit, au franc sourire. Et quel cran!

Magnifique carte en couleurs: nous survolons le Mékong, immense et moiré, dont le flot bouillonne autour de petites îles d'ocre rouge. Les sommets de la chaîne annamitique sont noyés dans une molle vapeur. Au-dessous de nous, des nuages roses s'accrochent au faite des arbres qui moutonnent à l'infini, serrés comme des brins de mousse; ça et là, petite tache rose des clairières; j'y cherche vainement des yeux les tigres et les éléphants. On nous contait hier comment, il y a quelque temps, une troupe de 22 éléphants poursuivit une auto lancée à 90 à l'heure qui ne leur échappa que [122] de justesse. Damiers des rizières avec les lignes bleues, régulières des canaux. M. Outrey, député de la Cochinchine, «un des vétérans de la colonie», comme il aime le dire avec orgueil, reçoit aujourd'hui le baptême de l'air. Il va, vient, s'ébat à travers la carlingue, parle au pilote, se penche sur la carte, sur le vide, inconscient du danger comme un gros enfant.

Tout à coup, au bord du fleuve, frise de bonzes en jaune, d'Européens en blanc, qui se rapprochent, arbres qui grandissent, deviennent des pelotons de colon vert, débarcadère. Nous nous posons doucement sur l'eau. C'est Vientiane. Des sourires amis que nous sommes venus chercher si loin nous accueillent. Séjour de quarante-huit heures charmant, trop rapide. Même impression, comme pour Mahé, dans l'Inde, d'un pays aimable, heureux, à la manière de Paul et Virginie. Partout des jardins touffus, alternant avec de belles pagodes en ruines, des bouddhas au sourire tendre et douloureux sous d'élégants bouquets de cocotiers. Les cases sur pilotis ressemblent à des chalets suisses. Elles sont entourées de bananiers. Des enfants,

⁵¹ M. Noguès qui pilotait l'avion ramenant le Gouverneur général Pasquier en France, disparut dans la terrible catastrophe de *l'Émeraude*.

nus avec innocence, chantent et dansent tout autour. Les parents, enfants eux-mêmes, accroupis sur leur large balcon de bois nous adressent au passage des sourires épanouis. Tout à fait les «bons sauvages» du XVIII^e siècle. Ils semblent satisfaits de leur sort, pourvu qu'on ne les force pas à travailler. Ce sont les prisonniers, condamnés presque tous pour vols de bestiaux, qui sont chargés de l'entretien des rues. Ils s'en acquittent sans zèle excessif. Les fers aux pieds, mais une fleur à l'oreille, ils sont assis à l'ombre, un balai entre les jambes, et regardent les passants d'un air béat.

Si, dans une école ou au Lycée, on demande à un élève: «Que feras-tu ensuite?» Il vous considère avec surprise: «Moi? Mais rien! Rentrer chez moi... Manger, dormir, chanter...» Il n'ajoute pas «faire l'amour» qui est cependant une des occupations principales des Laotiens. Des sages.

Quand on élit cette Chambre des représentants dont les Annamites déplorent les pouvoirs si limités, les [123] autorités françaises vont trouver les notables et tâchent de leur expliquer qu'ils doivent choisir un député: «Pourquoi faire?», répondent-ils d'un air ahuri. Mais comme, totalement illettrés, ils votent «bien», c'est-à-dire exactement selon les volontés des maîtres, ceux-ci insistent et les électeurs sans le vouloir finissent par désigner un délégué. L'infortuné, n'y comprenant pas davantage, s'imagine qu'il s'agit d'une sorte d'impôt nouveau et offre de payer pour être dispensé de la corvée. Charmante candeur! Rien à craindre ici du nationalisme⁵².

La vie d'ailleurs est facile. Les récoltes demandent peu de travail et manquent rarement. Il y a du maïs, des fruits en abondance, il y a la forêt où l'on trouve des racines, des tubercules, des champignons et des baies de tous genres. Cette forêt baigne Vientiane. On y a pratiqué quatre routes qui s'arrêtent soudain et s'y perdent. Heureux Laos!

3-8 décembre 1931

L'hydravion qui m'a amenée s'est envolé vers Saïgon. Me voici abandonnée. Par bonheur, un résident de la région m'offre une place dans sa pirogue à moteur, il me descendra jusqu'à Thakhet, à plusieurs centaines de kilomètres. J'accepte avec enthousiasme.

Départ de Vientiane à trois heures du matin, en voiture, pour rejoindre le point d'embarquement sur le Mékong. Il fait noir. Je tiens la main de l'amie que je vais quitter. Parfois, une charrette qui tangué, tirée par des buffles dont les yeux, éclairés par les phares, luisent comme des escarboucles. L'haleine de la forêt est là toute proche, toute chaude. Des animaux traversent parfois la route d'un bond silencieux. Je reconnais des lièvres, comme sur les routes de France. Point de fauves, et pourtant c'est le pays du tigre. Émotion de [124] l'heure magique et des adieux, sur la rive déserte de ce neuve immense.

Voici la pirogue qui déjà trépide, longue, fine; au centre, une cabane ronde couverte de nattes de bambous; d'un côté, la salle à manger; de l'autre, la chambre avec les lits de camp. Notre matelot, accroupi sur le bord, ses deux bras autour de ses genoux, sa casquette enfoncée jusqu'aux oreilles, chantonne doucement. Ce petit Laotien a l'air d'un moco de Toulon.

Pendant que nous filons entre les rives boisées, nous glissant entre les dangereux bancs de rochers, je cause avec mon hôte, M. T..., homme d'une grande valeur morale et d'une rare élévation d'esprit. C'est un des plus anciens résidents d'Indochine, qui a fait presque toute sa carrière au Laos et dans la région de Luang-Prabang. Il parle de tout et de lui-même avec un détachement souriant où entre un

⁵² Pas tout à fait exact, me dit-on plus tard: il y a, même au Laos, des mécontents et des troubles.

soupçon d'amertume. Il a épousé une Laotienne, vécu parmi les indigènes, renoncé à toute ambition. Il n'aime guère la nouvelle formule qui prévaut en Indochine et me répète ce que j'ai déjà plus d'une fois entendu :

— Autrefois nous voyagions à cheval dans les sentiers de la brousse : nous descendions le soir dans les villages, et, reçus par les notables, nous arrivions à nous comprendre mutuellement, à nous estimer. Depuis le règne de l'auto, les administrateurs passent en trombe sur les grandes routes, devant des dos courbés par le respect. Ils ignorent tout ce qui se passe dans leur district. Nous étions des pionniers, presque des explorateurs. Eux, ce sont des bureaucrates...»

Nous nous arrêtons dans quelques résidences. Je suis stupéfaite par les propos de table de certains administrateurs, leur égoïsme, leur puérité. Il n'est question que d'avancement, d'indemnités, de retour en France, de ragots. Est-ce possible ? Ces gens sont-ils aveugles ? N'ont-ils aucun souci de leurs devoirs, ni des angoissants problèmes qui se posent ici ? Ne voient-ils pas l'écriture sur le mur ?

Avec regret, je dois faire un ou deux jours plus tard mes adieux à M. T..., qui pique du côté de Saïgon. De [125] nouveau seule. Un forestier, par bonheur, s'en va du côté de la chaîne annamitique. Il m'emmène dans sa voiture pendant quelques centaines de kilomètres, puis, le lendemain, me confie à un ingénieur des travaux publics. Celui-ci inspecte la belle route en lacets qui escalade la montagne boisée : des ponts se sont effondrés par endroits, des arbres sont tombés en travers du chemin. Tous deux ont la passion de leur métier, l'amour de la brousse et m'intéressent autrement que les fonctionnaires des bureaux. Ils ont dû plus d'une fois demander l'hospitalité à des indigènes dont ils vantent les qualités de travail, de sobriété, l'humeur confiante. Ils déplorent leur misère et me confirment, au sujet des impôts excessifs et des troubles qu'ils provoquent, ce que j'ai maintes fois entendu.

Nous arrivons un soir assez tard en haut d'un col où se trouve un petit village qui s'appelle, je crois, Napé. Nous dînons dans une médiocre auberge ; l'ingénieur doit repartir le lendemain à l'aube dans une direction opposée. Aucun moyen de locomotion pour Vinh. Je dois attendre une occasion. Je passe la journée clans une épaisse vapeur de bain turc dont les fines gouttelettes piquent. Les quelques Français, aubergistes, sous-officier de coloniale, postier et leurs familles, sont frappés de terreur par les épidémies. Deux enfants viennent de mourir de fièvres suspectes. Là aussi pourtant, devant et malgré la mort, il n'est question que de mesquines doléances. Mais cela se conçoit davantage. Les pauvres mères sont tristes, jaunes, dolentes. Il fait tout ensemble lourd et froid. Le soir, on m'annonce qu'un camion se dirigeant sur Vinh passera entre 3 et 4 heures du matin. Je me fais réveiller et m'habille à tâtons — la lampe charbonneuse ne veut plus éclairer — en essayant de me laver dans une eau rare et gluante, qui sent le cadavre.

Au ronflement du camion, je sors, dans une brume visqueuse et m'installe auprès du chauffeur. La lourde machine s'ébroue, grince, tangué, se met enfin en marche. A chacun des cahots, des gémissements s'élèvent derrière moi, du fond de la voiture. La route [126] qui descend en pente abrupte est ravinée, coupée de rigoles ; plus d'une fois, nous penchons, dangereusement suspendus sur l'abîme. De temps à autre, les cris déchirants d'un bébé.

Aux premières lueurs du jour, je me retourne, et j'ai un sursaut : le camion est plein de malades. On les conduit à l'hôpital de Vinh. De misérables créatures, hommes ou femmes, on ne sait pas, sont couchées au fond sous des loques. Ils grelottent. La peau noire et tirée de leur face fait saillir les dents comme dans les têtes de mort. Un enfant, dans les bras de sa mère, les paupières livides, la bouche pâle et détendue, semble déjà un petit cadavre. Un vieux à la face toute rongée paraît rire effroyablement. Je n'ose plus me retourner. Le trajet est interminable. Nous voici dans la plaine. Nous traversons d'humbles marchés : salades, tubercules

qui ne sont pas des pommes de terre, noix d'arec, colombes dans des cages. Derrière les éventaires se tiennent des vieux qui semblent avoir mis des barbes postiches, longues, maigres, blanches. Rizières: pour les labourer avec de larges râtaux de bois, les paysans sont dans l'eau jusqu'à la taille. Il y a aussi des rivières avec des flottilles de jonques et de pirogues, chargées de ballots d'herbes. Aux bacs, avant de charger le lourd camion, on appelle des *linhs*. Ceux-ci déchiffrent longuement, soigneusement les papiers des indigènes munis de grossières photos qu'ils comparent aux pauvres faces informes des moribonds allongés. Le bébé ne bouge plus. Je crois qu'il est mort. Sa mère est aussi immonde que lui.

La journée tourne. Enfin, avant la nuit, c'est Vinh et l'hôpital. Ma figure, mes mains, mes vêtements sont noirs de boue et de cambouis. Pendant qu'on transporte les fiévreux, je cours à l'hôtel.

Vinh, 12 décembre 1931

L'atmosphère devient, irrespirable. Ceux qui, avant mon départ, m'avaient accueillie avec le plus d'amabilité, me tournent le dos. À mon approche, les visages [127] se figent, les lèvres se ferment. Le Docteur Z... lui-même est, même, me dit-on, parti en tournée. Sans doute cette attitude est-elle le résultat d'ordres supérieurs. Elle ajoute aux autres causes de démoralisation. Je suis malade, envahie de troubles bizarres. Je n'ai plus qu'à quitter cette ville lugubre dont le poignant souvenir ne cessera jamais de m'obséder.

Hanoï, 17 décembre 1931.

Le siège central de la Sûreté politique se trouve à Hanoï. On a bien voulu, m'en faire visiter les services. Ils sont évidemment considérables et parfaitement organisés. 20.000 dossiers politiques et 50.000 fiches y sont classés en un ordre parfait dans une vaste bibliothèque où travaillent des employés, aussi nombreux que zélés. D'autres sont chargés du déchiffrement des télégrammes en langage convenu, venus de Chine et d'ailleurs, de la surveillance des lettres, ouvertes, photographiées, et proprement recollées. Et des essaims de mouchards entrent, sortent, tourbillonnent, accomplissant leur pestilentielle besogne.

Dans un bâtiment annexe, qui sert de prison, se trouvent les «moutons», ceux qui «parlent» spontanément ou ceux qu'on veut amener à parler, c'est-à-dire à trahir leurs camarades. On choisit parmi les meneurs ceux que l'on suppose capables de faiblir. Il n'est plus question de fers aux pieds ni de tortures. Ils sont enfermés dans des pièces éclairées, aérées, reçoivent la nourriture qu'ils désirent, sont choyés, flattés...

— Vous êtes beaucoup trop intelligente pour vous obstiner ainsi, prononce mon guide d'une voix caressante; vous aviez, nous le savons, des relations avec les chefs communistes. Ils ont dû conférer devant vous.

La jeune femme à laquelle s'adressent ces invites, accroupie sur son lit, son visage couleur d'ivoire renversé dans une longue chevelure noire, écoute avec un sourire énigmatique. Puis:

— Ils ne parlaient pas devant moi... Je suis sage- [128] femme..., je soignais les accouchées et les enfants, répond-elle enfin d'une voix très douce.

Dans la cellule voisine, c'est une jeune institutrice. De ses grands yeux de biche traquée, elle nous dévisage avec une terreur hostile et serre les lèvres, farouchement silencieuse.

Elle servait, paraît-il, d'émissaire entre les réfugiés politiques du Yunnan et les

militants du Tonkin. Rien à faire avec elle. J'imagine qu'on la changera bientôt de régime.

Au contraire, ce gamin de dix-huit ans, au visage pointu de fouine, est prêt à «se mettre à table». Il tremble de tout son corps.

—Je me repens d'avoir fait des bêtises, balbutie-t-il. Je demande pardon à la France. Je suis prêt à la servir...

Pitoyable.

A côté, un employé du chemin de fer du Yunnan qui se prosterne aussitôt, se livre à des leis éperdus. Il appartenait au parti communiste. Il l'a quitté ou en a été exclu, on ne sait pas. En tout cas, il a peur des représailles: le couteau fiché entre les deux épaules, avec la pancarte, signée Viet Nam annonçant qu'il a été régulièrement exécuté comme traître. Il se réfugie entre les bras de la police.

Mais voici un énorme géant à la face bestiale de bourreau, trouée de tout petits yeux bigles. Il était le chef de cette contrebande de l'opium dont on inonde la Chine. Pour se concilier la faveur des agitateurs politiques du Yunnan, il vendait aussi des armes aux nationalistes annamites. Il est maintenant prêt à les vendre eux-mêmes. Un infâme bandit, le roi de cette triste faune.

Je sais bien que toutes les polices politiques font les mêmes besognes, mais j'ai le cœur chaviré de dégoût.

Après cette visite, le chef qui m'accompagnait me fait entrer dans son cabinet. Un silence. Obéit-il alors à un irrésistible besoin d'expansion? Il se lance tout à coup dans une diatribe passionnée contre le régime actuel. Tous ces troubles d'Annam, dit-il, sont dus à l'incroyable négligence, à la nullité du personnel [129] des services civils. Évidemment, le peuple annamite est cruel, habitué depuis longtemps, par ses empereurs et ses chefs, à être traité sans pitié. Trop d'indulgence passerait pour de la faiblesse. Mais de là à le frapper aveuglément, injustement...

Il y a eu des fautes impardonnables qu'il aurait fallu punir sévèrement, mais sur lesquelles on a jeté le voile. Toute cette camarilla se tient. C'est, du haut en bas, la solidarité dans l'incompétence et l'incurie sinon dans la gabegie. À deux ou trois exceptions près, au lieu d'envoyer dans les pays en fermentation des hommes de valeur et d'expérience, qui ont fait leurs armes et leurs preuves dans des services où ils ont été en contact prolongé avec les indigènes — des fonctionnaires des douanes, des ponts-et-chaussées, des docteurs, des ingénieurs, etc. — on nomme des jeunes gens, frais émoulus de l'École coloniale. Ils sont vaniteux, satisfaits de leurs connaissances toutes théoriques, uniquement préoccupés de leur confort: glace, ventilateurs, boys. Ils ne font que rarement des tournées et négligent à ce point leurs devoirs que certains villages passent quinze ans, vingt ans sans avoir vu un seul Français. Qu'y a-t-il d'étonnant à ce que les malheureux indigènes, écrasés d'impôts, mourant de faim, suivent les meneurs? Ces administrateurs ne savent même pas l'annamite. Parmi les magistrats pas un seul non plus ne parle la langue du pays. Ils sont entièrement entre les mains des secrétaires indigènes qui, eux, se vendent au plus offrant. Quelques-uns de ces magistrats eux-mêmes d'ailleurs ne sont-ils pas également corrompus. Certain conseiller à la Cour d'Hanoï, par exemple. Ses chefs n'ignorent rien. On le maintient pourtant en place, tandis que d'autres, qui ont voulu s'acquitter de leur mission avec conscience, et dans un esprit de sympathie envers les indigènes, ont été brisés. L'un d'entre eux n'a-t-il pas été déplacé, envoyé en disgrâce pour avoir fait asseoir des prévenus politiques, leur avoir parlé avec politesse?

Mais l'erreur la plus grave, celle qui nous a causé un tort irréparable, c'est la politique mandarinale. Les [130] fonctionnaires annamites trafiquent, concussionnent, commettent les pires excès, sous la protection de la France. Et c'est la France que les indigènes rendent responsable de ce système pourri de la base au sommet, c'est elle qui récolte les haines.

— J'ai commencé ma carrière en Afrique, me disait un autre interlocuteur, l'esprit y était tout différent. Il y avait entre les indigènes et les fonctionnaires des rapports constants, une collaboration loyale et confiante. Pourquoi ai-je quitté l'Afrique? Pourquoi suis-je venu ici?

Quant au fonctionnaire, qui vient de prononcer ce réquisitoire, l'un de ceux qui tiennent entre leurs mains la sûreté politique de la colonie, il prononce lentement avec un inexprimable accent de découragement et d'amertume:

— Dans quinze ans peut-être, nous autres Français d'Indochine, ne seront plus ici, et ce sera notre faute⁵³ !

Tokio, mai 1932

Je lis dans un journal de Shanghai ce télégramme de Saïgon:

«La fête de Jeanne d'Arc a été célébrée cette année d'une façon exceptionnellement brillante; elle a donné lieu à des manifestations et à des cortèges, etc... Les enfants des écoles annamites ont défilé, etc...». Sans commentaires.

A Paris, quelques mois plus tard

Je rencontre un jeune chargé de mission qui, comblé d'honneurs et d'égards, a fait, quelque temps après, sous escorte officielle, le même voyage que moi. Il se tourne de mon côté avec un sourire épanoui:

— J'ai parcouru l'Indochine, me dit-il. Les résultats sont magnifiques! Tout y va maintenant admirablement bien, n'est-ce pas?

FIN

⁵³ Dans le même esprit, voir le rapport du chef de bataillon Garnier sur le mouvement insurrectionnel du Ha-Tinh (juin 1931), cité par P.-R. Feray, *Le Vietnam au XX^e siècle*, pp. 66, 166 (A.L.).